

PARC NATIONAL FORILLON, GASPÉ (QC)

RÉFECTION DE LA MAISON ENSEMBLE BLANCHETTE SECTEUR GRANDE-GRAVE ARCHITECTURE



LISTE DES DESSINS	
A00	PAGE COUVERTURE ET LISTE DES DESSINS
A01	PLAN DU SITE & NOTES GÉNÉRALES
A10	PLAN DU SOUS-SOL
A11	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, & PLAN DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE
A12	PLAN DE L'ÉTAGE, & PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE
A20	ÉLÉVATIONS
A21	ÉLÉVATIONS
A30	COUPES GÉNÉRALES
A40	COUPES & DÉTAILS
A41	COUPES & DÉTAILS
A42	COUPES & DÉTAILS GARDE-CORPS
A50	TABLEAU DES PORTES & FENÊTRES & TABLEAU DES FINIS

Canada
Parcs Canada / Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
Région du Québec / Quebec Region

révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	A no. du détail / detail no.	A
B	sur dessin no. / location drawing no.	B
C	drawing no. / dessin no.	C

Projet / Project
AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE

RÉFECTION DE LA MAISON
ENSEMBLE BLANCHETTE

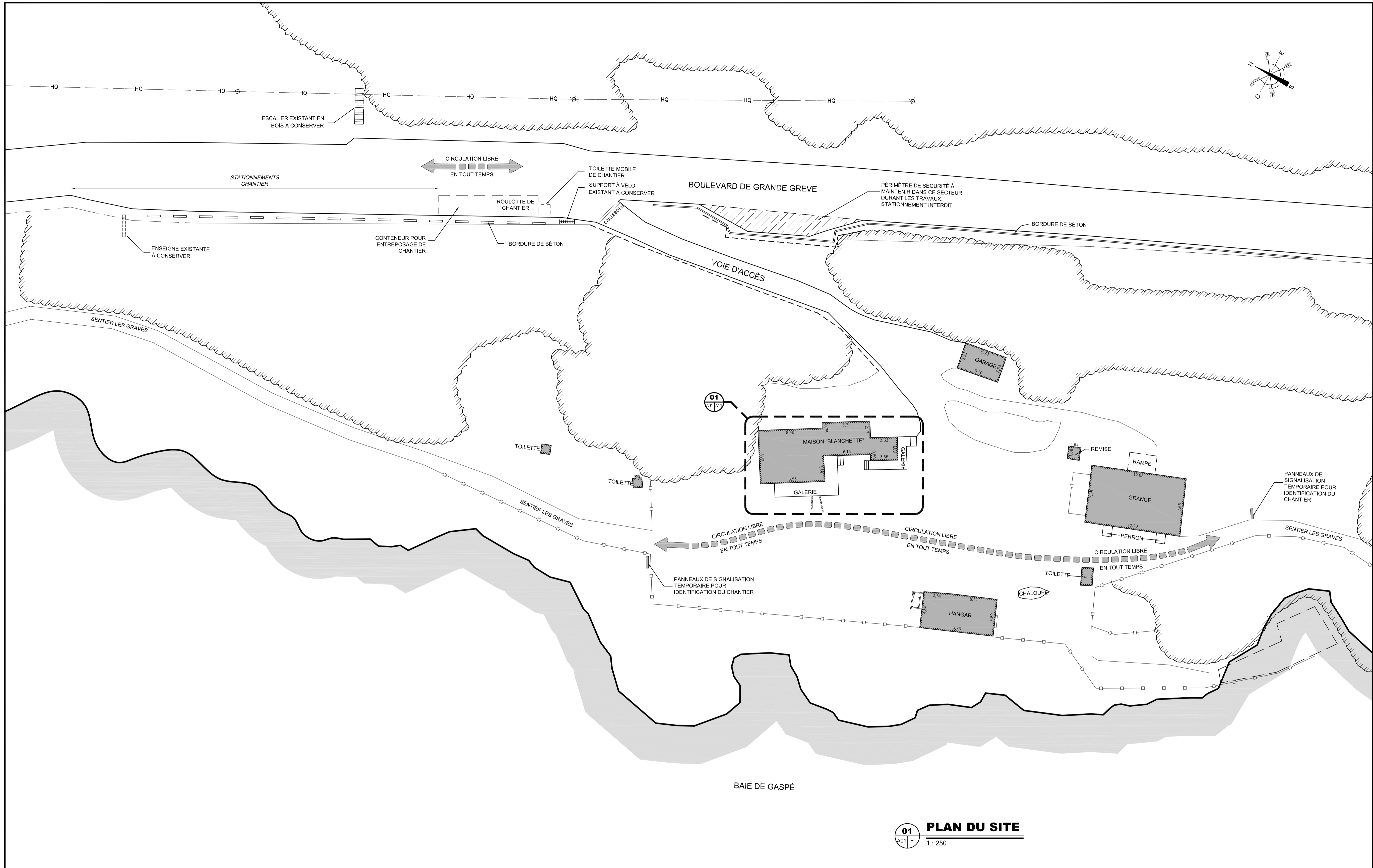
Dessin / Drawing
ARCHITECTURE

PAGE COUVERTURE
ET LISTE DES DESSINS

Conçu par / Designed By	-	ANNE VALLIÈRES
Date / (yyyy/mm/dd)	-	
Dessiné par / Drawn By	-	C. GALIBOIS & D. BÉDARD
Date / (yyyy/mm/dd)	-	
Examiné par / Reviewed By	-	
Date / (yyyy/mm/dd)	-	
Approuvé par / Approved By	-	
Date / (yyyy/mm/dd)	-	

PLAN EN PRÉPARATION

No. du projet / Project no.	1413-4
APC / PCA	
No. du dessin / Drawing no.	A00-GL-TEX-1413-4.dwg
	A00



Canada

Parcs Canada / Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
Région du Québec / Quebec Region

révisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	A. no. du détail	A
C	B. sur dessin no. location drawing no.	B
	C. drawing no. dessin no.	C

Projet / Project

AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE

RÉFECTION DE LA MAISON ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin / Drawing

ARCHITECTURE

PLAN DU SITE & NOTES GÉNÉRALES

01
PLAN DU SITE
1 : 250

DESCRIPTION DES TRAVAUX

LE PROJET CONSISTE, DE FAÇON GÉNÉRALE, EN LA RÉFECTION DE LA MAISON BLANCHETTE DANS LE RESPECT DU CARACTÈRE PATRIMONIAL DU BÂTIMENT. LES TRAVAUX COMPRENNENT LE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET LA REMISE EN ÉTAT DES COMPOSANTES DE L'ENVELOPPE (PAREMENT, PORTES, FENÊTRES ET LUCARNE).

NOTES GÉNÉRALES (NG)

NG 1. TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS DES LIEUX DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS AVANT DE PROCÉDER À TOUTS TRAVAUX, AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS. PRENDRE SUR PLACE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES À LA BONNE EXÉCUTION DE L'OUVRAGE, RAPPORTER AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE TOUTE ERREUR OU OMISSION AUX PLANS ET SPÉCIFICATIONS POUVANT AFFECTER LA QUALITÉ DES TRAVAUX.

NG 2. INCLURE AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DÉMANTÈLEMENT, TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES COMPOSANTES MONTREES AUX PLANS LORSQUE CET ÉLÉMENT N'EST PAS INDIQUÉ AUX PLANS.

NG 3. RAGRÉER, BOUCHER, RÉPARER: LORSQUE L'UN DE CES MOTS EST INSCRIT AUX PLANS, CELA IMPLIQUE QUE L'ENTREPRENEUR DOIT RÉPARER LES SURFACES NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES ET LES OUVERTURES FAITES PAR L'ENTREPRENEUR EN UTILISANT LES MÊMES MATÉRIEAUX ADJACENTS DE REMPLISSAGE ET DE FINITION AFIN QUE LES NOUVELLES SURFACES SOIENT DE NIVEAUX ET D'APPARENCES IMPECCABLES (NE PLUS VOIR LES TRACES DES ÉLÉMENTS DÉMANTÉLÉS).

NG 4. TOUTS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS SUIVANT LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA - 2015 (CNB 2015).

NG 5. FOURNIR LES PRODUITS ET MATÉRIEAUX, LES OUTILLAGES, LA MAIN D'ŒUVRE COMPÉTENTE ET LES CADRES DE MAÎTRISE NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DE L'OUVRAGE, TOUTS LES MATÉRIEAUX ET ÉQUIPEMENTS SERONT STRICTEMENT POSÉS SUIVANT LES SPÉCIFICATIONS ET RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

NG 6. L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS DOIVENT CONSIDÉRER QUE LES TRAVAUX DÉPENDENT DES CONDITIONS DE CHANTIER, ILS SONT TENUS DE COMPLÉTER LES OUVRAGES SELON LES RÈGLES DE L'ART DE LEUR MÉTIER ET À LA SATISFACTION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.

NG 7. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUTE STRUCTURE, CONSTRUCTION, FINITION, APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES AFIN QU'ILS NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS DURANT LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA RAGRÉER TOUTE SURFACE (PLANCHER, MUR, CLOISON, PLAFOND, TOIT), TOUTE AUTRE CONSTRUCTION EXISTANTE AINSI QUE TOUT AMÉNAGEMENT EXTERIEUR SUR LES LIEUX AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX.

NG 8. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET GARDER EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES EXTINCTEURS PORTATIFS EN NOMBRE SUFFISANT SUR LES LIEUX DES TRAVAUX.

NG 9. FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER ET FICHES TECHNIQUES AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFICATION AVANT LA FABRICATION OU LA MISE EN PLACE DE PRODUITS.

NG 10. SOUMETTRE POUR APPROBATION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, TOUTES MODIFICATIONS AUX TRAVAUX OU AUX MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS AUX DESSINS.

NG 11. DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, ENLEVER DU SITE TOUTS DÉBRIS, DÉCHETS ET SURPLUS DE MATÉRIEAUX AFIN D'ÉVITER TOUTE ACCUMULATION. À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR

DEVRA PROCÉDER À L'ENLÈVEMENT DES ÉCHAFAUDAGES ET ACCESSOIRES DIVERS, UN DERNIER NETTOYAGE COMPLET, INCLUANT LE LAVAGE ET LE NETTOYAGE DE TOUTES LES PORTES, FENÊTRES ET LEURS ENCADREMENTS, DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ, LAISSANT LES LIEUX DANS UN ÉTAT PARFAIT DE PROPRETÉ, ET CE AVANT LA LIVRAISON FINALE DU CHANTIER.

NG 12. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DEVRA ÊTRE PORTÉE PAR L'ENTREPRENEUR AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LES OUVRAGES, L'ENTREPRENEUR EST SEUL RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS AUX INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET DEVRA LES RESTAURER SELON LES EXIGENCES DU REPRÉSENTANT.

NG 13. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER EN TOUT TEMPS LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX ET LES RÉGLEMENTS AFFÉRENTS.

NG 14. AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS, DES VISITEURS ET DES ANIMAUX, ARRÊTER LA CIRCULATION ROUTIÈRE OU LA MACHINERIE LORS DE LA PRÉSENCE D'ANIMAUX SAUVAGES SUR LE CHANTIER, PLUS PARTICULIÈREMENT LA GRANDE FAUNE: ORIGINAL, CHEVREUIL ET OURS NOIR, ASSUREZ UNE VOIE DE FUGITE SÉCURITAIRE À L'ANIMAL ET GARDEZ UNE DISTANCE SÉCURITAIRE, CONTACTEZ LE SERVICE DE LA CONSERVATION DU PARC FORILLON POUR CONSEIL OU SUPPORT AU BESOIN.

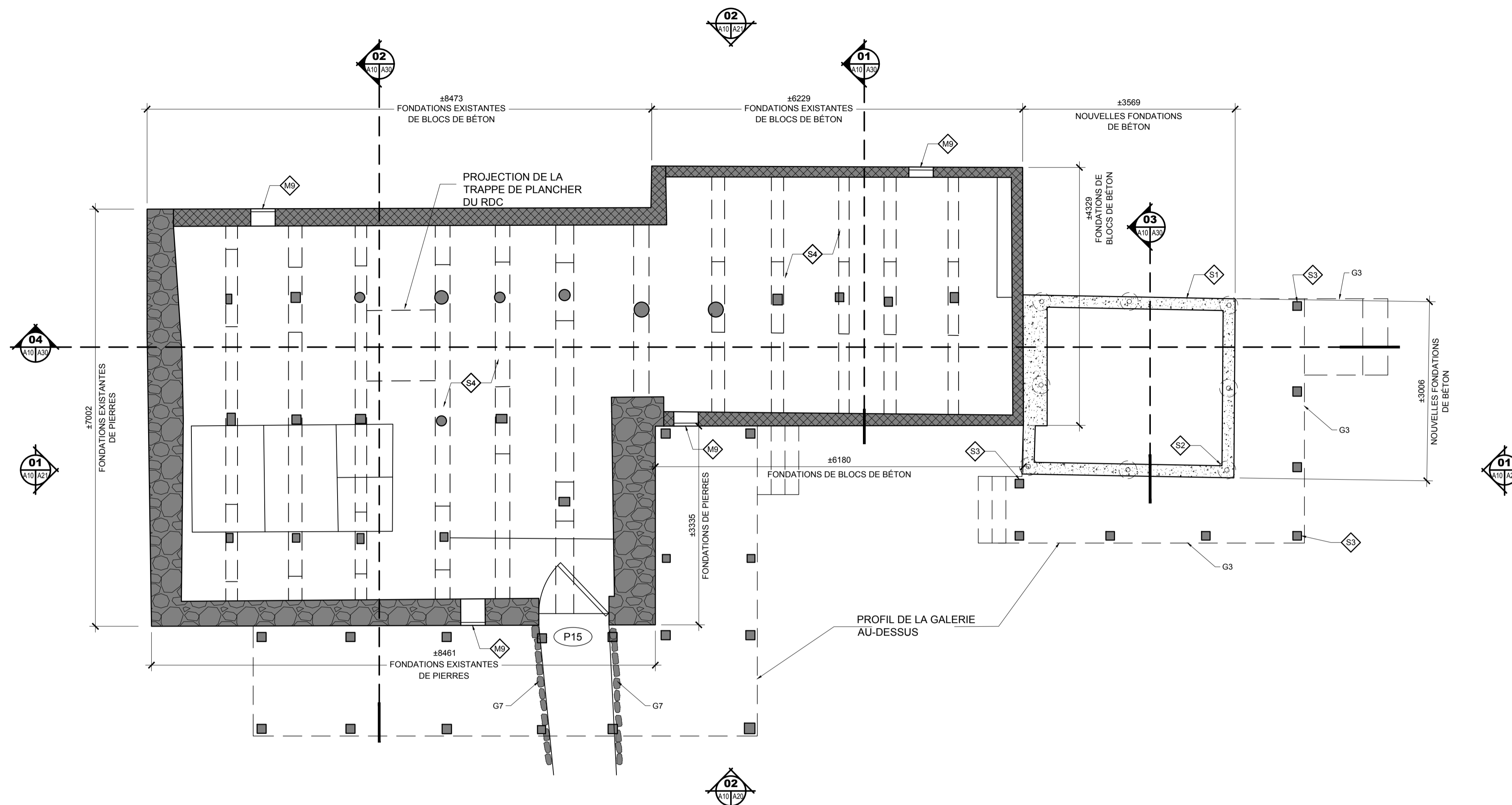
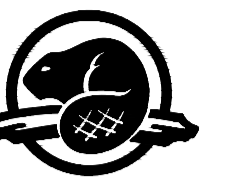
NG 15. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, DÉFINIR L'ÉTENDUE ET L'EMPLACEMENT DES CANALISATIONS D'UTILITÉS (PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ) QUI SE TROUVENT DANS LA ZONE DES TRAVAUX ET EN INFORMER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

NG 16. LES TRAVAUX DE PEINTURE COMPRENNENT LE NETTOYAGE, LA PRÉPARATION, LE SABLAGE ET LA REMISE À NEUF DE TOUTS LES ÉLÉMENTS EN BOIS AINSI QUE DE TOUTS NOUVEAUX ÉLÉMENTS. LES PORTES ET FENÊTRES AINSI QUE LES VOILETS DEVRONT ÊTRE ENLEVÉS, RÉPARÉS ET PEINTS À PLAT. LES ÉLÉMENTS OU PIÈCES ENDOMMAGÉS DEVRONT ÊTRE REMPLACÉS PAR UN ÉLÉMENT OU PIÈCE DE MÊME TYPE QUE L'EXISTANT.

NG 17. LES ANNOTATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX SOUS-ENTENDENT LE DÉMANTÈLEMENT DE TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES COMPOSANTES, MÊME SI CEUX-CI NE SONT PAS MENTIONNÉS.

LÉGENDE GRAPHIQUE:

- CLÔTURE EXISTANTE
- LIMITE DE LA FALAISE
- LIMITE DE BOISÉ
- PROFIL DES BÂTIMENTS EXISTANTS
- MUR DE SOUTÈNEMENT EXISTANT
- LIGNE ÉLECTRIQUE EXISTANTE ET POTEAU D'HYDRO QUÉBEC



01 PLAN DU SOUS-SOL
 1 : 50

révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A C	A. no. du détail B. sur dessin no. C. drawing no.	A B C
--------	---	-------------

Projet
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
 RÉFECTION DE LA MAISON
 ENSEMBLE BLANCHETTE

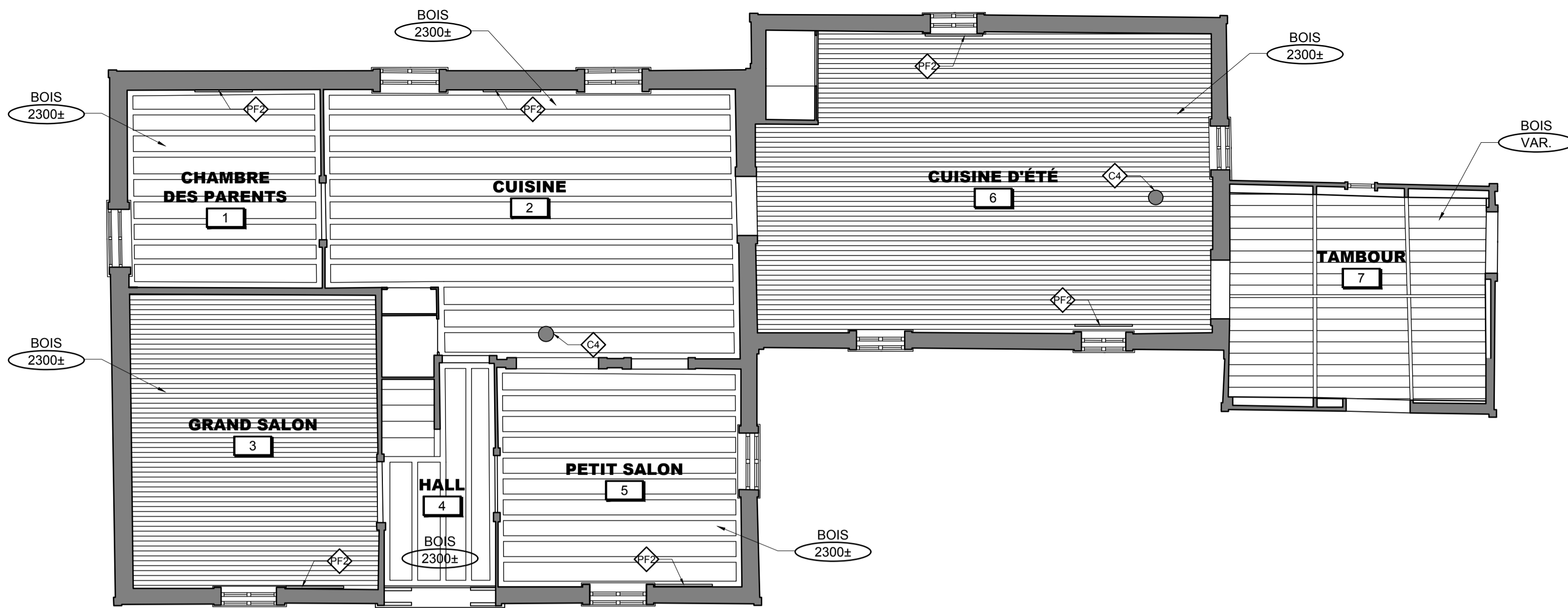
Dessin
ARCHITECTURE
 PLAN DU SOUS-SOL

Conçu par **ANNE VALLIÈRES** Designed By
 Date (yyyy/mm/dd)
 Dessiné par **C. GALIBOIS & D. BÉDARD** Drawn By
 Date (yyyy/mm/dd)
 Examiné par Reviewed By
 Date (yyyy/mm/dd)
 Approuvé par Approved By
 Date (yyyy/mm/dd)

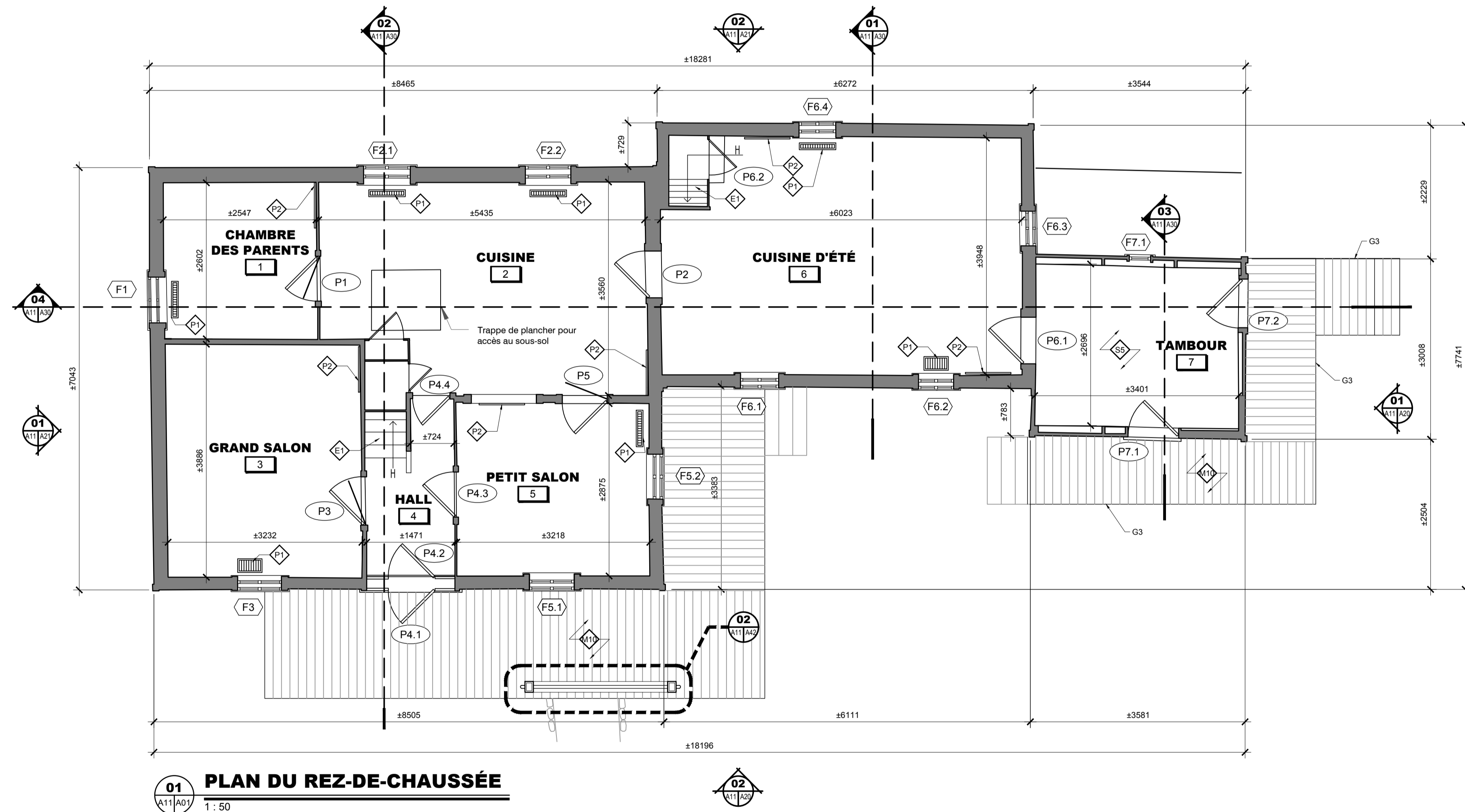
PLAN EN PRÉPARATION
 No. du projet **1413-4** Project no.
 APC PCA
 No. du dessin **A10@A12-PL-GEN-1413-4.DWG** Drawing no.
 A10

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION

- | | | | | | | |
|--|---|---|--|---|---|--|
| <p>GÉNÉRAL</p> <p>G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.</p> <p>G2 DÉFINITION DE "REPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.</p> <p>G3 GALERIE À DÉMONTÉ ET À DÉPOSER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE ET CIVIL. REMONTER TEL QUE L'EXISTANT. PRÉVOIR DE REPLACER DE 15% DES PIÈCES DE SUPPORT ET 20% DU PLATELAGE PAR DE NOUVELLES PIÈCES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE.</p> <p>G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES</p> <p>G5 PLAQUE D'IDENTIFICATION À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. NETTOYER, PEINDRE LE LETTRAGE ET SCÉLLER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. VOIR PHOTO 4</p> <p>G6 NUMÉRO CIVIQUE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.</p> <p>G7 MURET DE PIERRE EXISTANT À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p> <p>G8 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET REPEINDRE</p> <p>G9 TERRAIN EXISTANT À REPROFILER POUR AVOIR UN MINIMUM DE 150mm ENTRE LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ET LE SOL</p> | <p>PORTES INTÉRIEURES
 POUR LES TRAVAUX SUR LES PORTES, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>CONSTRUCTION D'ESCALIER</p> <p>E1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES SURFACES DES MARCHES ET CONTREMARCHES, DES MAINS COURANTES ET DES BARROTINS DE L'ESCALIER. COULEUR TEL QUE L'EXISTANT.</p> <p>FINITION DES CLOISONS
 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>C1 LÀ OÙ MANQUANT, INSTALLER AU MUR UN NOUVEAU LAMBRIS DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT ET LE PEINDRE.</p> <p>C2 REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS (PIGNON SUD)</p> <p>C3 SUPPORT DE CHEMINÉE EN BOIS ET CHEMINÉE EN BRIQUE AU-DESSUS À CONSERVER. GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER LES PIÈCES DE BOIS.</p> <p>C4 CONDUIT MÉTALLIQUE DE CHEMINÉE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p> | <p>FINITION DES PLAFONDS
 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLAFONDS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>F1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ. REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.</p> <p>F2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>F3 DANS LE HAUT DU MUR, FAIRE UNE OUVERTURE DE 2200x400mm. INSTALLER UN MOUSTOUAIRE DANS UN CADRE DE BOIS POUR FAVORISER LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>FINITION DES PLANCHERS
 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLANCHERS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>P1 GRILLE EXISTANTE À CONSERVER, AUCUNE INTERVENTION</p> <p>P2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p> | <p>TOITURE</p> <p>T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÉDRE EXISTANT. RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÉDRE (VOIR DÉTAILS FEUILLE A40).</p> <p>T2 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE, VOIR DÉTAIL SUR LA FEUILLE A40</p> <p>T3 ENLEVER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE. RAGRÉER ET RÉPARER LES SURFACES DE SUPPORTS. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT. VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.</p> <p>T4 DÉSINSTALLER LE CHAPEAU DE CHEMINÉE EXISTANT. NETTOYER, REPEINDRE ET REINSTALLER. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T5 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA SECTION EXTÉRIÈURE DE LA CHEMINÉE. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T6 TOITURE EN PLAQUE D'ACIER ET SUPPORTS EN BOIS À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER.</p> | <p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS</p> <p>M1 GRATTER ET NETTOYER LE PAREMENT EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PEINDRE LE PAREMENT ET MOULURES.</p> <p>M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÉDRE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE DU MUR. (± 15m² sur 145m²)</p> <p>M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES (± 3m² sur 20m²)</p> <p>M4 REMPLACER TOUTS LES REVÊTEMENTS DE BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL JUSQU'À UNE HAUTEUR DE 305mm AU-DESSUS DU SOL.</p> <p>M5 MOULURE DE PLANCHE D'ÉPINETTE DE 25mm D'ÉPAISSEUR À REMPLACER.</p> <p>M6 BOÎTE ÉLECTRIQUE À DÉPLACER ET À L'INTÉRIEUR, VOIR INGÉNIEURS</p> <p>M7 SUPPORTS DE GOUTIÈRE EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINTURER</p> <p>M8 GOUTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)</p> <p>M9 FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINTURER LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. DIMENSIONS 2200mm HAUT X 400mm DE LARGE. INSTALLER LES GRILLES DANS L'ESPACE DES POUTRES DE PLANCHER. PRÉVOIR LA DÉMOLITION D'UNE SECTION DU MUR DE MAÇONNERIE. À VALIDER SUR PLACE.</p> | <p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)</p> <p>M10 GRATTER, NETTOYER ET REPEINDRE L'ENSEMBLE DES SURFACES APPARENTES DE LA GALERIE.</p> <p>M11 FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINTURER DE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. GRILLE DE FORME TRIANGULAIRE 300mm DE HAUTEUR PAR 600mm DE LARGEUR. PRÉVOIR LE PERÇEMENT NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES GRILLES DANS LES MURS EXISTANTS</p> <p>FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE</p> <p>F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES SURFACES DES PORTES ET FENÊTRES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS).</p> <p>F2 ENLEVER TOUTE TRACE DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINTURER TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.</p> <p>F3 CONTRE-FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER, VOIR NOTES GÉNÉRALES SUR LA FEUILLE A50</p> <p>F4 REMPLACER LA MOULURE SUPÉRIEURE, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE SUPÉRIEURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.</p> <p>F5 REMPLACER LA TABLETTE EN BOIS, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT</p> | <p>STRUCTURE</p> <p>S1 NOUVEAUX MURS DE BÉTON, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S2 NOUVEAUX PIEUX VISSÉS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S3 COLONNE EXISTANTE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À MODIFIER ET À REINSTALLER SUR NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S4 STRUCTURE EXISTANTE EN BOIS. POUR INTERVENTIONS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S5 STRUCTURE DE BOIS DU PLANCHER ET APPUI DES MURS À VALIDER SUR PLACE. AU PLANCHER: PLANCHES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR UN REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES</p> <p>S6 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTIÈRE, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> |
|--|---|---|--|---|---|--|



02 PLAN DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE
1:50



01 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
1:50

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION

GÉNÉRAL

- G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- G2 DÉFINITION DE "REMPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.
- G3 GALERIE À DÉMONTÉ ET À DÉPOSER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE ET CIVIL. REMONTER TEL QUE L'EXISTANT. PRÉVOIR DE REMPLACER DE 15% DES PIÈCES DE SUPPORT ET 20% DU PLATÉLAGE PAR DE NOUVELLES PIÈCES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE.
- G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES
- G5 PLAQUE D'IDENTIFICATION À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. NETTOYER, PEINDRE LE LETTRAGE ET SCÉLLER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. VOIR PHOTO 4
- G6 NUMÉRO CIVIQUE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
- G7 MURET DE PIERRE EXISTANT À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.
- G8 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET REPEINDRE
- G9 TERRAIN EXISTANT À REPROFILER POUR AVOIR UN MINIMUM DE 150mm ENTRE LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ET LE SOL

PORTES INTÉRIEURES

POUR LES TRAVAUX SUR LES PORTES, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.

CONSTRUCTION D'ESCALIER

GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES MARCHES ET CONTREMARCHES, DES MAINS COURANTES ET DES BARROTINS DE L'ESCALIER. COULEUR TEL QUE L'EXISTANT.

FINITION DES CLOISONS

POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.

- P1 LA OÙ MANQUANT, INSTALLER AU MUR UN NOUVEAU LAMBRIS DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT ET LE PEINDRE.
- P2 REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS (PIGNON SUD)
- P3 SUPPORT DE CHEMINÉE EN BOIS ET CHEMINÉE EN BRIQUE AU-DESSUS À CONSERVER. GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE LES PIÈCES DE BOIS.
- P4 CONDUIT MÉTALLIQUE DE CHEMINÉE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.

FINITION DES PLAFONDS

POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLAFONDS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.

TOITURE

DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT. RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS FEUILLE A40).

FINITION DES PLANCHERS

POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLANCHERS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.

- F1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ. REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.
- F2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.
- F3 DANS LE HAUT DU MUR, FAIRE UNE OUVERTURE DE ±200x400mm. INSTALLER UN MOUSTIQUE DANS UN CADRE DE BOIS POUR FAVORISER LA VENTILATION NATURELLE.
- F4 GRILLE EXISTANTE À CONSERVER, AUCUNE INTERVENTION
- F5 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.

TOITURE

- T1 ENLEVER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE. RAGRÉER ET RÉPARER LES SURFACES DE SUPPORTS. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT. VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.
- T2 DÉINSTALLER LE CHAPEAU DE CHEMINÉE EXISTANT. NETTOYER, REPEINDRE ET REINSTALLER. VOIR PHOTO 6.
- T3 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA SECTION EXTÉRIEURE DE LA CHEMINÉE. VOIR PHOTO 6.
- T4 TOITURE EN PLAQUE D'ACIER ET SUPPORTS EN BOIS À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE.

REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

- M1 GRATTER ET NETTOYER LE PAREMENT EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE CORNER. PEINDRE LE PAREMENT ET MOULURES.
- M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE DU MUR. (± 15m² sur 145m²)
- M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES (± 3m² sur 20m²)
- M4 REMPLACER TOUTS LES REVÊTEMENTS DE BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL JUSQU'À UNE HAUTEUR DE 305mm AU-DESSUS DU SOL.
- M5 MOULURE DE PLANCHE D'ÉPINETTE DE 25mm D'ÉPAISSEUR À REMPLACER.
- M6 BOÎTE ÉLECTRIQUE À DÉPLACER ET À L'INTÉRIEUR. VOIR INGÉNIEURS
- M7 SUPPORTS DE GOUTTIÈRE EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINDRE
- M8 GOUTTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER. (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)
- M9 FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. DIMENSIONS ±200mm HAUT X 400mm DE LARGE. INSTALLER LES GRILLES DANS L'ESPACE DES POUTRES DE PLANCHER. PRÉVOIR LA DÉMOLITION D'UNE SECTION DU MUR DE MAÇONNERIE. À VALIDER SUR PLACE.

REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)

- E1 GRATTER, NETTOYER ET REPEINDRE L'ENSEMBLE DES SURFACES APPARENTES DE LA GALERIE.
- E2 FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. GRILLE DE FORME TRIANGULAIRE 300mm DE HAUTEUR PAR 600mm DE LARGEUR. PRÉVOIR LE PERÇEMENT NECESSAIRE À L'INSTALLATION DES GRILLES DANS LES MURS EXISTANTS
- E3 FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE
- E4 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES PORTES ET FENÊTRES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS).
- E5 ENLEVER TOUTE TRACE DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.
- E6 CONTRE-FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER. VOIR NOTES GÉNÉRALES SUR LA FEUILLE A50
- E7 REMPLACER LA MOULURE SUPÉRIEURE, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE SUPÉRIEURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- E8 REMPLACER LA TABLETTE EN BOIS, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT

STRUCTURE

- S1 NOUVEAUX MURS DE BÉTON. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.
- S2 NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.
- S3 COLONNE EXISTANTE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À MODIFIER ET À REINSTALLER SUR NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS
- S4 STRUCTURE EXISTANTE EN BOIS. POUR INTERVENTIONS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.
- S5 STRUCTURE DE BOIS DU PLANCHER ET APPUI DES MURS À VALIDER SUR PLACE. AU PLANCHER: PLANCHES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR UN REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES
- S6 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.

Canada
Parcs Canada / Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
Région du Québec / Quebec Region

stgmarchitectes

JBOA architectes
405 St-Jacques, 14e Etage, Montréal, QC H2Y 1A5
514 274 7777 / 514 274 2887 / www.jboaarchitectes.ca

TE TETRA TECH

3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017
révisions	description	date

Projet: **AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE**
Réfection de la maison ENSEMBLE BLANCHETTE

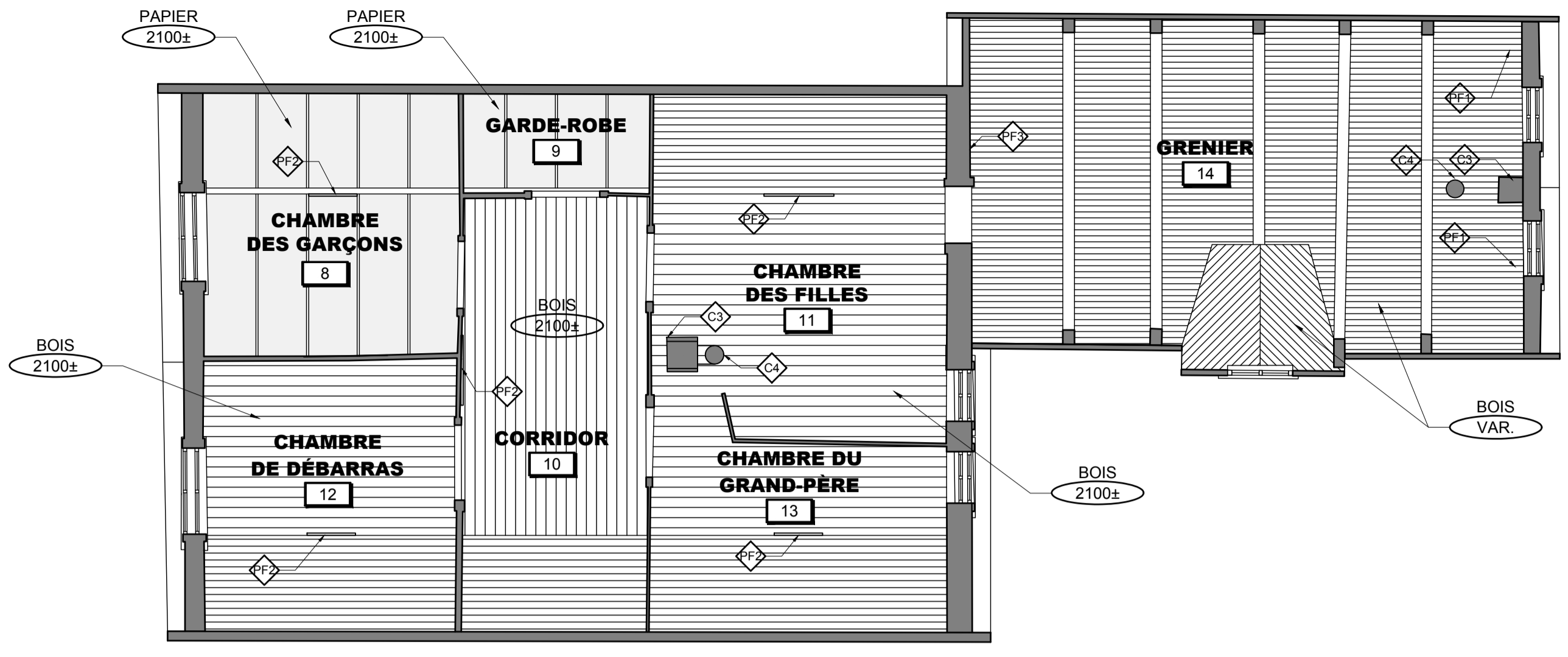
Dessin: **ARCHITECTURE**

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE & PLAN DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE

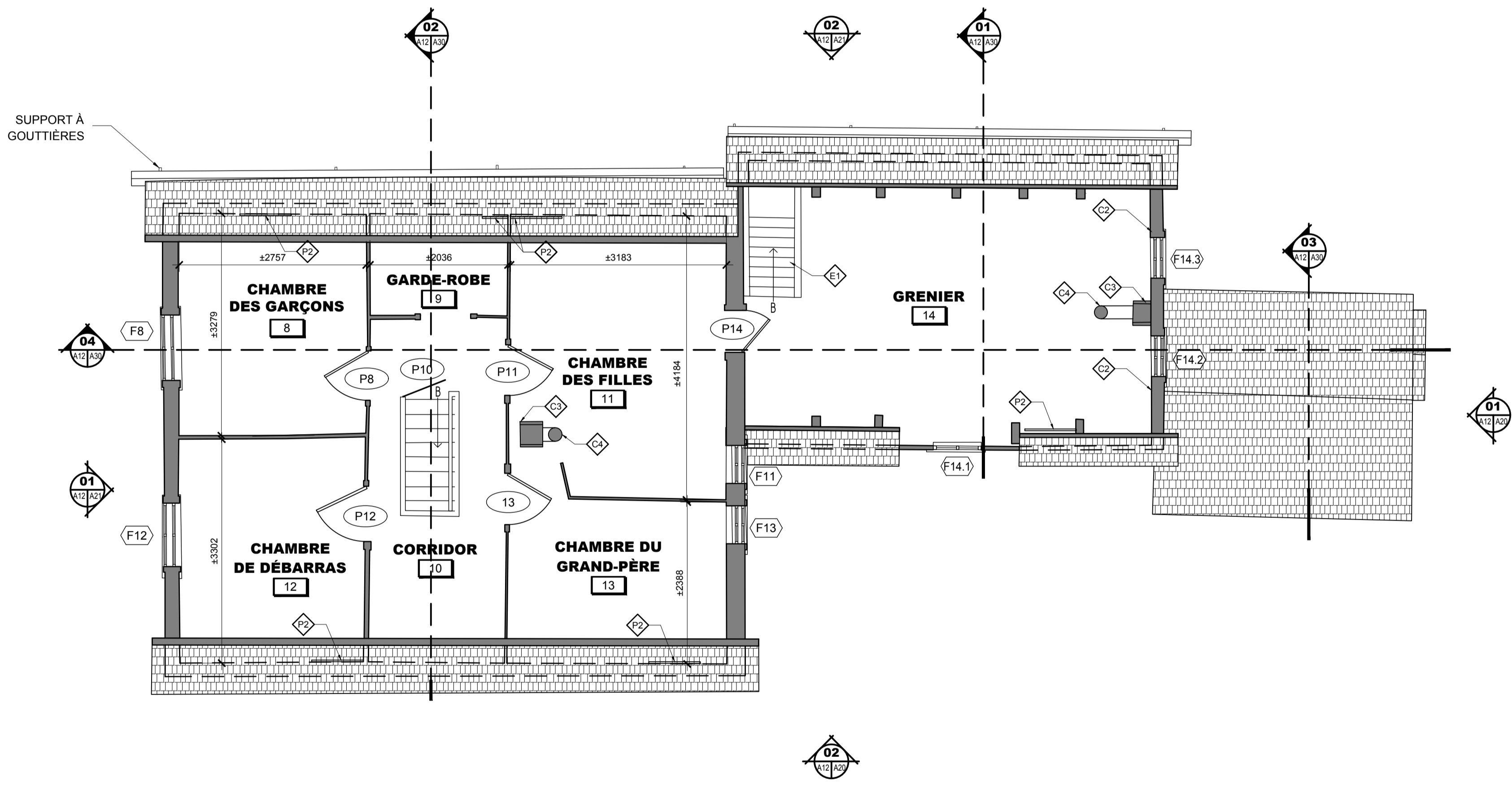
Conçu par: ANNE VALLIÈRES / Designed By
Date: / (yyyy/mm/dd)
Dessiné par: C. GALIBOIS & D. BÉDARD / Drawn By
Date: / (yyyy/mm/dd)
Examiné par: / Reviewed By
Date: / (yyyy/mm/dd)
Approuvé par: / Approved By
Date: / (yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION

No. du projet: 1413-4 / Project no.
APC: PCA A1 (841x594) / PCA
No. du dessin: A10@A12-PL-GEN-1413-4.DWG / Drawing no.
A11



02 PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE
1 : 50



01 PLAN DE L'ÉTAGE
1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION

<p>GÉNÉRAL</p> <p>G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.</p> <p>G2 DÉFINITION DE "REPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.</p> <p>G3 GALERIE À DÉMONTÉ ET À DÉPOSER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE ET CIVIL. REMONTER TEL QUE L'EXISTANT. PRÉVOIR DE REPLACER DE 15% DES PIÈCES DE SUPPORT ET 20% DU PLATELAGE PAR DE NOUVELLES PIÈCES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE.</p> <p>G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES</p> <p>G5 PLAQUE D'IDENTIFICATION À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. NETTOYER, PEINDRE LE LETTRAGE ET SCÉLER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. VOIR PHOTO 4</p> <p>G6 NUMÉRO CIVIQUE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.</p> <p>G7 MURET DE PIERRE EXISTANT À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p> <p>G8 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET REPEINDRE</p> <p>G9 TERRAIN EXISTANT À REPROFILER POUR AVOIR UN MINIMUM DE 150mm ENTRE LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ET LE SOL</p>	<p>PORTES INTÉRIEURES POUR LES TRAVAUX SUR LES PORTES, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>CONSTRUCTION D'ESCALIER</p> <p>P8 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES MARCHES ET CONTRE-MARCHES, DES MAINS COURANTES ET DES BARROTINS DE L'ESCALIER. COULEUR TEL QUE L'EXISTANT.</p> <p>FINITION DES CLOISONS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>P9 LÀ OÙ MANQUANT, INSTALLER AU MUR UN NOUVEAU LAMBRIS DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT ET LE PEINDRE.</p> <p>P10 REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS (PIGNON SUD)</p> <p>P11 SUPPORT DE CHEMINÉE EN BOIS ET CHEMINÉE EN BRIQUE AU-DESSUS À CONSERVER. GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE LES PIÈCES DE BOIS.</p> <p>P12 CONDUIT MÉTALLIQUE DE CHEMINÉE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p>	<p>FINITION DES PLAFONDS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLAFONDS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>P13 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ. REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.</p> <p>P14 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>P15 DANS LE HAUT DU MUR, FAIRE UNE OUVERTURE DE ±200x400mm. INSTALLER UN MOUSTOUAIRE DANS UN CADRE DE BOIS POUR FAVORISER LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>FINITION DES PLANCHERS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLANCHERS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>P16 GRILLE EXISTANTE À CONSERVER, AUCUNE INTERVENTION</p> <p>P17 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p>	<p>TOITURE</p> <p>T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT. RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS FEUILLE A40).</p> <p>T2 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE, VOIR DÉTAIL SUR LA FEUILLE A40</p> <p>T3 ENLEVER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE. RAGRÉER ET RÉPARER LES SURFACES DE SUPPORTS. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT. VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.</p> <p>T4 DÉINSTALLER LE CHAPEAU DE CHEMINÉE EXISTANT. NETTOYER, REPEINDRE ET REINSTALLER. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T5 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA SECTION EXTÉRIEURE DE LA CHEMINÉE. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T6 TOITURE EN PLAQUE D'ACIER ET SUPPORTS EN BOIS À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE.</p>	<p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS</p> <p>M1 GRATTER ET NETTOYER LE PAREMENT EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PEINDRE LE PAREMENT ET MOULURES.</p> <p>M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE DU MUR. (± 15m² sur 145m²)</p> <p>M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES (± 3m² sur 20m²)</p> <p>M4 REMPLACER TOUTS LES REVÊTEMENTS DE BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL JUSQU'À UNE HAUTEUR DE 305mm AU-DESSUS DU SOL.</p> <p>M5 MOULURE DE PLANCHE D'ÉPINETTE DE 25mm D'ÉPAISSEUR À REMPLACER.</p> <p>M6 BOÎTE ÉLECTRIQUE À DÉPLACER ET À L'INTÉRIEUR. VOIR INGÉNIEURS</p> <p>M7 SUPPORTS DE GOUTTIÈRES EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINDRE</p> <p>M8 FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. DIMENSIONS ±200mm HAUT X 400mm DE LARGE. INSTALLER LES GRILLES DANS L'ESPACE DES POUTRES DE PLANCHER. PRÉVOIR LA DÉMOLITION D'UNE SECTION DU MUR DE MAÇONNERIE. À VALIDER SUR PLACE.</p>	<p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)</p> <p>M9 GRATTER, NETTOYER ET REPEINDRE L'ENSEMBLE DES SURFACES APPARENTES DE LA GALERIE.</p> <p>M10 FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. GRILLE DE FORME TRIANGULAIRE 300mm DE HAUTEUR PAR 600mm DE LARGEUR. PRÉVOIR LE PERÇEMENT NECESSAIRE À L'INSTALLATION DES GRILLES DANS LES MURS EXISTANTS</p> <p>FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE</p> <p>F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES PORTES ET FENÊTRES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS).</p> <p>F2 ENLEVER TOUTE TRACE DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.</p> <p>F3 CONTRE-FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER. VOIR NOTES GÉNÉRALES SUR LA FEUILLE A50</p> <p>F4 REMPLACER LA MOULURE SUPÉRIEURE, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE SUPÉRIEURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.</p> <p>F5 REMPLACER LA TABLETTE EN BOIS, RÉPARER ET RAGRÉER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT</p>	<p>STRUCTURE</p> <p>S1 NOUVEAUX MURS DE BÉTON. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S2 NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S3 COLONNE EXISTANTE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À MODIFIER ET À REINSTALLER SUR NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS</p> <p>S4 STRUCTURE EXISTANTE EN BOIS. POUR INTERVENTIONS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S5 STRUCTURE DE BOIS DU PLANCHER ET APPUI DES MURS À VALIDER SUR PLACE. AU PLANCHER: PLANCHES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR UN REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES</p> <p>S6 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p>
---	---	--	---	--	---	--

Canada

Parcs Canada Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
Région du Québec Quebec Region

3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017
révisions	description	date

A
C

A no. du détail no.

B sur dessin no. location drawing no.

C drawing no. dessin no.

A
B
C

Projet

**AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE**

RÉFECTION DE LA MAISON
ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin

ARCHITECTURE

**PLAN DE L'ÉTAGE
& PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE**

Conçu par	ANNE VALLIÈRES	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	C. GALIBOIS & D. BÉDARD	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par		Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par		Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION

No. du projet	1413-4	Project no.
APC		PCA
No. du dessin		Drawing no.
A10@A12-PL-GEN-141344.DWG A12		



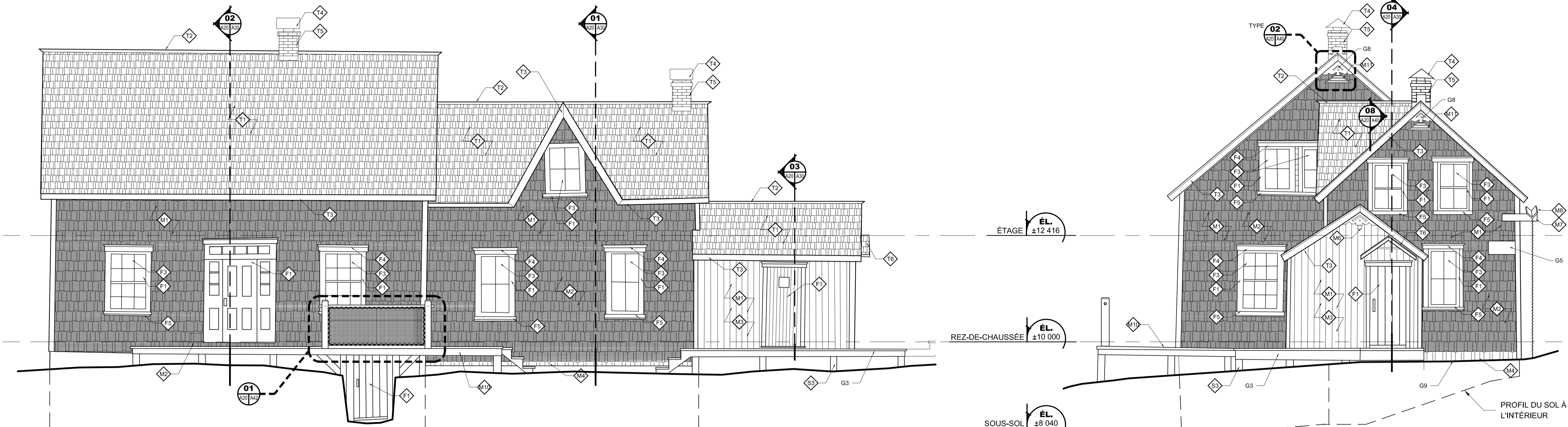
ÉLÉVATION AVANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION DROITE - PHOTO

ECH: AUCUNE



02 ÉLÉVATION AVANT
A10/A20 1:50

01 ÉLÉVATION DROITE
A10/A20 1:50



PHOTO 1 - MOULURE DE COIN



PHOTO 2 - PAREMENT DE BARDEAU DE CÈDRE



PHOTO 3 - PLANCHES VERTICALES DE PAREMENT ENDOMMAGÉES LÀ OÙ EN CONTACT AVEC LE SOL.



PHOTO 4 - PLAQUE D'IDENTIFICATION



PHOTO 5 - PIANCHE DE FASCIA À REMPLACER.



PHOTO 6 - CHEMINÉE

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION

<p>GÉNÉRAL</p> <p>G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.</p> <p>G2 DÉFINITION DE "REPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.</p> <p>G3 GALERIE À DÉMONTÉ ET À DÉPOSER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE ET CIVIL. REMONTER TEL QUE L'EXISTANT. PRÉVOIR DE REMPLACER DE 15% DES PIÈCES DE SUPPORT ET 20% DU PLATELAGE PAR DE NOUVELLES PIÈCES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE.</p> <p>G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES</p> <p>G5 PLAQUE D'IDENTIFICATION À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. NETTOYER, PEINDRE LE LETTRAGE ET SCÉLER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. VOIR PHOTO 4</p> <p>G6 NUMÉRO CIVIQUE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.</p> <p>G7 MURET DE PIERRE EXISTANT À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p> <p>G8 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET REPEINDRE</p> <p>G9 TERRAIN EXISTANT À REPROFILER POUR AVOIR UN MINIMUM DE 150mm ENTRE LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ET LE SOL.</p>	<p>PORTES INTÉRIEURES POUR LES TRAVAUX SUR LES PORTES, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>CONSTRUCTION D'ESCALIER</p> <p>F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES MARCHES ET CONTREMARCHES, DES MAINS COURANTES ET DES BARRIOTTES DE L'ESCALIER. COULEUR TEL QUE L'EXISTANT.</p> <p>FINITION DES CLOISONS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>C1 LA OÙ MANQUANT, INSTALLER AU MUR UN NOUVEAU LAMBRIS DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT ET LE PEINDRE.</p> <p>C2 REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS (PIGNON SUD)</p> <p>C3 SUPPORT DE CHEMINÉE EN BOIS ET CHEMINÉE EN BRIQUE AU-DESSUS À CONSERVER. GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE LES PIÈCES DE BOIS.</p> <p>C4 CONDUIT MÉTALLIQUE DE CHEMINÉE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p>	<p>FINITION DES PLAFONDS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLAFONDS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>F2 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ. REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.</p> <p>F3 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>F4 DANS LE HAUT DU MUR, FAIRE UNE OUVERTURE DE 2200x400mm. INSTALLER UN MOUSTOUAIRE DANS UN CADRE DE BOIS POUR FAVORISER LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>FINITION DES PLANCHERS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLANCHERS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>P1 GRILLE EXISTANTE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION</p> <p>P2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p>	<p>TOITURE</p> <p>T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT. RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40).</p> <p>T2 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE, VOIR DÉTAIL SUR LA FEUILLE A40</p> <p>T3 ENLEVER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE. RAGRÈER ET RÉPARER LES SURFACES DE SUPPORTS. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT. VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.</p> <p>T4 DÉINSTALLER LE CHAPEAU DE CHEMINÉE EXISTANT. NETTOYER, REPEINDRE ET REINSTALLER. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T5 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA SECTION EXTÉRIÈURE DE LA CHEMINÉE. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T6 TOITURE EN PLAQUE D'ACIER ET SUPPORTS EN BOIS À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE.</p>	<p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS</p> <p>M1 GRATTER ET NETTOYER LE PAREMENT EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PEINDRE LE PAREMENT ET MOULURES.</p> <p>M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE DU MUR. (± 15m² sur 145m²)</p> <p>M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES (± 3m² sur 20m²)</p> <p>M4 REMPLACER TOUTS LES REVÊTEMENTS DE BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL JUSQU'À UNE HAUTEUR DE 305mm AU-DESSUS DU SOL.</p> <p>M5 MOULURE DE PIANCHE D'ÉPINETTE DE 25mm D'ÉPAISSEUR À REMPLACER.</p> <p>M6 BOÎTE ÉLECTRIQUE À DÉPLACER ET À L'INTÉRIEUR. VOIR INGÉNIEURS</p> <p>M7 SUPPORTS DE GOUTTIÈRES EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINDRE</p> <p>M8 GOUTTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)</p> <p>M9 FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. DIMENSIONS: 2200mm HAUT X 400mm DE LARGE. INSTALLER LES GRILLES DANS L'ESPACE DES POUTRES DE PLANCHER. PRÉVOIR LA DÉMOLITION D'UNE SECTION DU MUR DE MAÇONNERIE. À VALIDER SUR PLACE.</p>	<p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)</p> <p>M10 GRATTER, NETTOYER ET REPEINDRE L'ENSEMBLE DES SURFACES APPARENTES DE LA GALERIE.</p> <p>M11 FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE DE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. GRILLE DE FORME TRIANGULAIRE 300mm DE HAUTEUR PAR 600mm DE LARGEUR. PRÉVOIR LE PERÇEMENT NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES GRILLES DANS LES MURS EXISTANTS</p> <p>FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE</p> <p>F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES PORTES ET FENÊTRES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS).</p> <p>F2 ENLEVER TOUTE TRACE DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.</p> <p>F3 CONTRE-FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER. VOIR NOTES GÉNÉRALES SUR LA FEUILLE A50</p> <p>F4 REMPLACER LA MOULURE SUPÉRIEURE, RÉPARER ET RAGRÈER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE SUPÉRIEURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.</p> <p>F5 REMPLACER LA TABLETTE EN BOIS, RÉPARER ET RAGRÈER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT</p>	<p>STRUCTURE</p> <p>S1 NOUVEAUX MURS DE BÉTON, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S2 NOUVEAUX PIEUX VISSÉS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S3 COLONNE EXISTANTE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À MODIFIER ET À REINSTALLER SUR NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS</p> <p>S4 STRUCTURE EXISTANTE EN BOIS. POUR INTERVENTIONS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S5 STRUCTURE DE BOIS DU PLANCHER ET APPUI DES MURS À VALIDER SUR PLACE. AU PLANCHER: PLANCHES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR UN REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES</p> <p>S6 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p>
---	--	---	---	---	---	--

Canada
Parcs Canada Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
Région du Québec Quebec Region

stgmarchitectes

IBCA architectes
405, rue de la Paix, Montréal, Qc. H3V 1A5
514-274-7171 / 514-274-2807 / contact@ibcaarchitectes.ca

TETRA TECH

Ordre des Architectes
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE
du Québec

3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017
révisions		description
revisions		date

A. no. du détail
B. sur dessin no.
C. drawing no.

Projet: **AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE**

RÉFÉCTION DE LA MAISON
ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin: **ARCHITECTURE**

ÉLÉVATIONS

Conçu par: **ANNE VALLIÈRES** Designed By
Date: (yyyy/mm/dd)

Dessiné par: **C. GALIBOIS & D. BÉDARD** Drawn By
Date: (yyyy/mm/dd)

Examiné par: Reviewed By
Date: (yyyy/mm/dd)

Approuvé par: Approved By
Date: (yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION

No. du projet: **1413-4** Project no.
APC: PCA Drawing no.
A20@A21-EL-GEN-1413-4.DWG A20



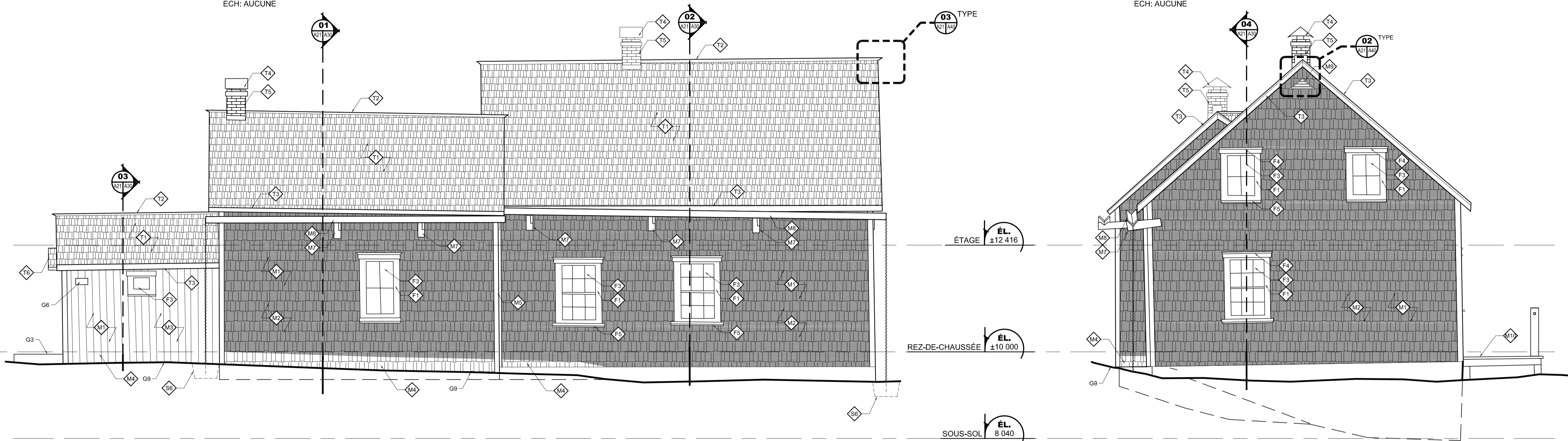
ÉLÉVATION ARRIÈRE - PHOTO

ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION GAUCHE - PHOTO

ECH: AUCUNE



02 ÉLÉVATION ARRIÈRE
A10/A21 1:50

01 ÉLÉVATION GAUCHE
A10/A21 1:50



PHOTO 1 - BOIS PLEIN



PHOTO 2 - BARDEAU DE CÈDRE



PHOTO 3 - BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL



PHOTO 4 - BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL



PHOTO 5 - BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL



PHOTO 6 - CHEMINÉE

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/DÉMOLITION

<p>GÉNÉRAL</p> <p>G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.</p> <p>G2 DÉFINITION DE "REPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.</p> <p>G3 GALERIE À DÉMONTER ET À DÉPOSER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE ET CIVIL. REMONTER TEL QUE L'EXISTANT. PRÉVOIR DE REPLACER DE 15% DES PIÈCES DE SUPPORT ET 20% DU PLATELAGE PAR DE NOUVELLES PIÈCES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE.</p> <p>G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES</p> <p>G5 PLAQUE D'IDENTIFICATION À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. NETTOYER, PEINDRE LE LETTRAGE ET SCÉLLER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. VOIR PHOTO 4</p> <p>G6 NUMÉRO CIVIQUE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.</p> <p>G7 MURET DE PIERRE EXISTANT À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p> <p>G8 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET REPEINDRE</p> <p>G9 TERRAIN EXISTANT À REPROFILER POUR AVOIR UN MINIMUM DE 150mm ENTRE LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ET LE SOL.</p>	<p>PORTES INTÉRIEURES POUR LES TRAVAUX SUR LES PORTES, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>CONSTRUCTION D'ESCALIER</p> <p>E1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES MARCHES ET CONTREMARCHES, DES MAINS COURANTES ET DES BARROTINS DE L'ESCALIER. COULEUR TEL QUE L'EXISTANT.</p> <p>FINITION DES CLOISONS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>C1 LA OÙ MANQUANT, INSTALLER AU MUR UN NOUVEAU LAMBRIS DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT ET LE PEINDRE.</p> <p>C2 REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS (PIGNON SUD)</p> <p>C3 SUPPORT DE CHEMINÉE EN BOIS ET CHEMINÉE EN BRIQUE AU-DESSUS À CONSERVER. GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE LES PIÈCES DE BOIS.</p> <p>C4 CONDUIT MÉTALLIQUE DE CHEMINÉE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.</p>	<p>FINITION DES PLAFONDS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLAFONDS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>F1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ. REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.</p> <p>F2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>F3 DANS LE HAUT DU MUR, FAIRE UNE OUVERTURE DE 2200x400mm. INSTALLER UN MOUSTOIRRE DANS UN CADRE DE BOIS POUR FAVORISER LA VENTILATION NATURELLE.</p> <p>FINITION DES PLANCHERS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLANCHERS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.</p> <p>P1 GRILLE EXISTANTE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION</p> <p>P2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.</p>	<p>TOITURE</p> <p>T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT. RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS FEUILLE A40).</p> <p>T2 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE, VOIR DÉTAIL SUR LA FEUILLE A40</p> <p>T3 ENLEVER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE. RAGRÈER ET RÉPARER LES SURFACES DE SUPPORTS. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT. VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.</p> <p>T4 DÉINSTALLER LE CHAPEAU DE CHEMINÉE EXISTANT. NETTOYER, REPEINDRE ET REINSTALLER. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T5 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA SECTION EXTÉRIÈURE DE LA CHEMINÉE. VOIR PHOTO 6.</p> <p>T6 TOITURE EN PLAQUE D'ACIER ET SUPPORTS EN BOIS À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE.</p>	<p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS</p> <p>M1 GRATTER ET NETTOYER LE PAREMENT EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PEINDRE LE PAREMENT ET MOULURES.</p> <p>M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE DU MUR. (± 15m² sur 145m²)</p> <p>M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES (± 3m² sur 20m²)</p> <p>M4 REMPLACER TOUTS LES REVÊTEMENTS DE BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL JUSQU'À UNE HAUTEUR DE 305mm AU-DESSUS DU SOL.</p> <p>M5 MOULURE DE PLANCHE D'ÉPINETTE DE 25mm D'ÉPAISSEUR À REMPLACER.</p> <p>M6 BOÎTE ÉLECTRIQUE À DÉPLACER ET À L'INTÉRIEUR. VOIR INGÉNIEURS</p> <p>M7 SUPPORTS DE GOUTTIÈRES EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINDRE</p> <p>M8 GOUTTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)</p> <p>M9 FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. DIMENSIONS 2200mm HAUT X 400mm DE LARGE. INSTALLER LES GRILLES DANS L'ESPACE DES POUTRES DE PLANCHER. PRÉVOIR LA DÉMOLITION D'UNE SECTION DU MUR DE MAÇONNERIE. À VALIDER SUR PLACE.</p>	<p>REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)</p> <p>M10 GRATTER, NETTOYER ET REPEINDRE L'ENSEMBLE DES SURFACES APPARENTES DE LA GALERIE.</p> <p>M11 FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE DE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. GRILLE DE FORME TRIANGULAIRE 300mm DE HAUTEUR PAR 600mm DE LARGEUR. PRÉVOIR LE PERÇEMENT NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES GRILLES DANS LES MURS EXISTANTS</p> <p>FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE</p> <p>F1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES PORTES ET FENÊTRES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS).</p> <p>F2 ENLEVER TOUTE TRACE DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.</p> <p>F3 CONTRE-FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER. VOIR NOTES GÉNÉRALES SUR LA FEUILLE A50</p> <p>F4 REMPLACER LA MOULURE SUPÉRIEURE, RÉPARER ET RAGRÈER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE SUPÉRIEURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.</p> <p>F5 REMPLACER LA TABLETTE EN BOIS, RÉPARER ET RAGRÈER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT</p>	<p>STRUCTURE</p> <p>S1 NOUVEAUX MURS DE BÉTON, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S2 NOUVEAUX PIEUX VISSÉS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S3 COLONNE EXISTANTE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À MODIFIER ET À REINSTALLER SUR NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS</p> <p>S4 STRUCTURE EXISTANTE EN BOIS. POUR INTERVENTIONS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p> <p>S5 STRUCTURE DE BOIS DU PLANCHER ET APPUI DES MURS À VALIDER SUR PLACE. AU PLANCHER: PLANCHES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR UN REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES.</p> <p>S6 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.</p>
--	---	--	---	--	---	---

Canada
Parcs Canada / Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
Région du Québec / Quebec Region

stmarchitectes
JBCA architectes
TETRA TECH

Ordre des Architectes du Québec
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017
révisions		description
revisions		date

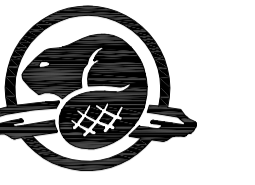
Projet: AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin: ARCHITECTURE
ÉLÉVATIONS

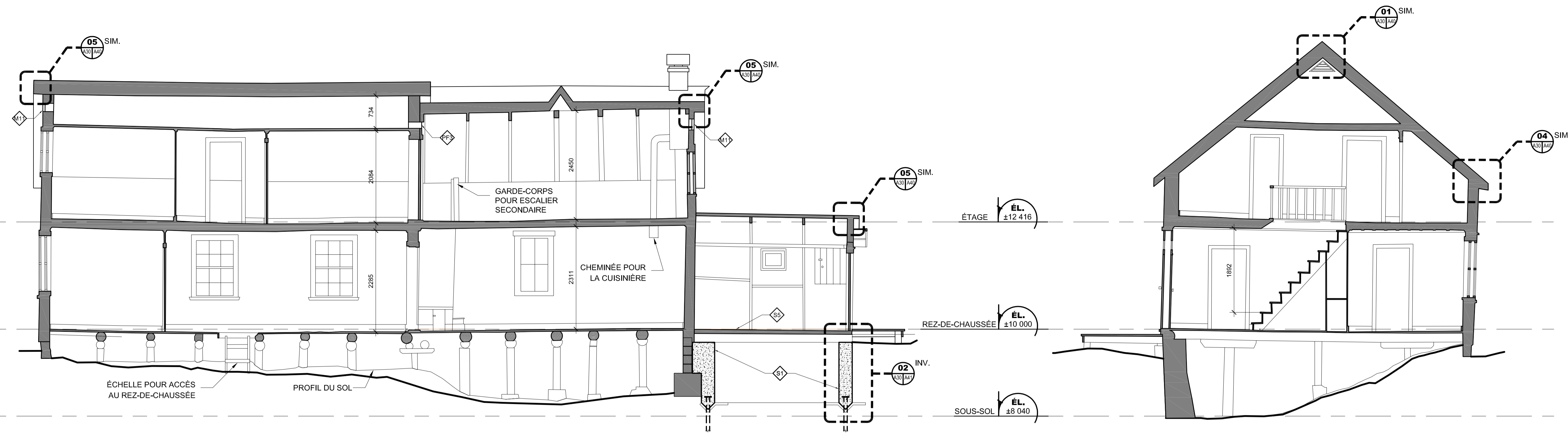
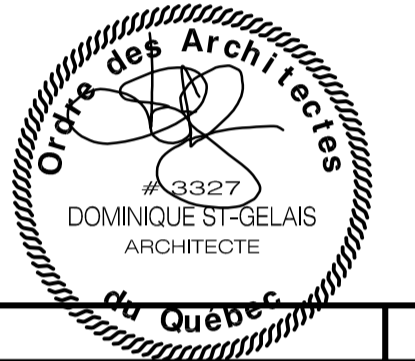
Conçu par: ANNE VALLIÈRES / Designed By
Date: / (yyyy/mm/dd)
Dessiné par: C. GALIBOIS & D. BÉDARD / Drawn By
Date: / (yyyy/mm/dd)
Examiné par: / Reviewed By
Date: / (yyyy/mm/dd)
Approuvé par: / Approved By
Date: / (yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION

No. du projet: 1413-4 / Project no.
APC: / PCA
No. du dessin: A20@A21-EL-GEN-1413-4.DWG / Drawing no.
A21

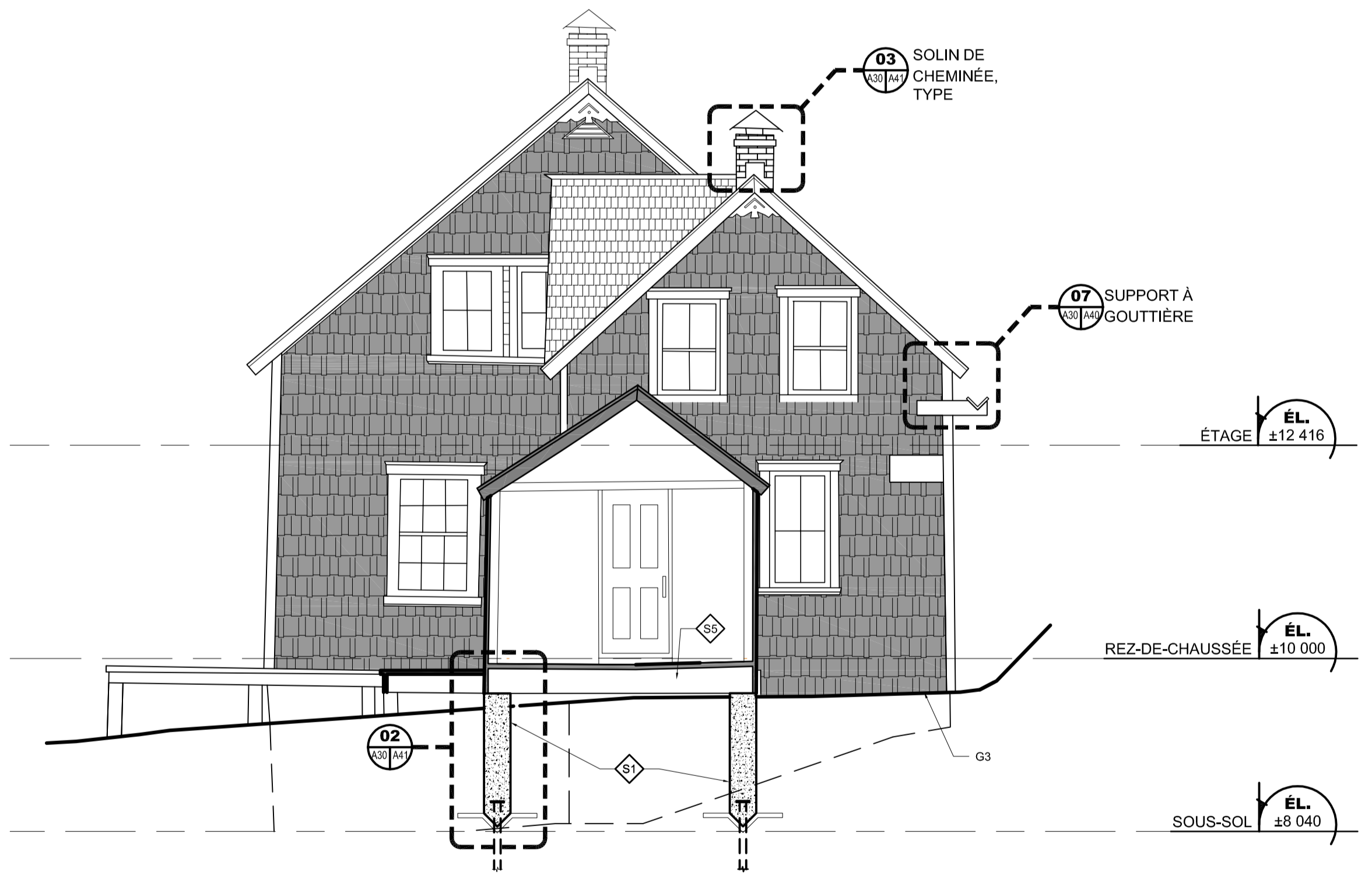


stgmarchitectes



04 COUPE LONGITUDINALE
A10/A30 1:50

02 COUPE TRANSVERSALE - MAISON
A10/A30 1:50



03 COUPE TRANSVERSALE TAMBOUR
A10/A30 1:50

01 COUPE TRANSVERSALE - ANNEXE
A10/A30 1:50

révisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	A
C	B
	C

Projet
AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE

RÉFECTION DE LA MAISON
ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin
ARCHITECTURE
COUPES GÉNÉRALES

Conçu par	ANNE VALLIÈRES	Designed By	
Date			(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	C. GALIBOIS & D. BÉDARD	Drawn By	
Date			(yyyy/mm/dd)
Examiné par		Reviewed By	
Date			(yyyy/mm/dd)
Approuvé par		Approved By	
Date			(yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION	
No. du projet	1413-4
APC	PCA
No. du dessin	A30@A31-CO-GEN-1413-4.DWG A30

GÉNÉRAL
G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
G2 DÉFINITION DE "REMPLACER" : EXISTANT À ENLEVER, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEAU.
G3 GALERIE À DÉMONTER ET À DÉPOSER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE ET CIVIL, REMONTER TEL QUE L'EXISTANT. PRÉVOIR DE REMPLACER DE 15% DES PIÈCES DE SUPPORT ET 20% DU PLATELAGE PAR DE NOUVELLES PIÈCES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE.
G4 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES
G5 PLAQUE D'IDENTIFICATION À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. NETTOYER, PEINDRE LE LETTRAGE ET SCÉLLER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. VOIR PHOTO 4
G6 NUMÉRO CIVIQUE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
G7 MURET DE PIERRE EXISTANT À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.
G8 ÉLÉMENT DÉCORATIF À ENLEVER ET À DÉPOSER. À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET REPEINDRE
G9 TERRAIN EXISTANT À REPROFILER POUR AVOIR UN MINIMUM DE 150mm ENTRE LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR ET LE SOL.

PORTES INTÉRIEURES
POUR LES TRAVAUX SUR LES PORTES, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.

CONSTRUCTION D'ESCALIER
E1 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES MARCHES ET CONTREMARCHES, DES MAINS COURANTES ET DES BARROTTINS D'ESCALIER. COULEUR TEL QUE L'EXISTANT.

FINITION DES CLOISONS
POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.
C1 LÀ OÙ MANQUANT, INSTALLER AU MUR UN NOUVEAU LAMBRIS DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT ET LE PEINDRE.
C2 REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS (PIGNON SUD)
C3 SUPPORT DE CHEMINÉE EN BOIS ET CHEMINÉE EN BRIQUE AU-DESSUS À CONSERVER. GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE LES PIÈCES DE BOIS.
C4 CONDUIT MÉTALLIQUE DE CHEMINÉE À CONSERVER. AUCUNE INTERVENTION.

FINITION DES PLAFONDS
POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLAFONDS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.
F1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ. REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.
F2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.
F3 DANS LE HAUT DU MUR, FAIRE UNE OUVERTURE DE 2200x400mm. INSTALLER UN MOUSTOUAIRE DANS UN CADRE DE BOIS POUR FAVORISER LA VENTILATION NATURELLE.

FINITION DES PLANCHERS
POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX SUR LES PLANCHERS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LA FEUILLE A50.
P1 GRILLE EXISTANTE À CONSERVER, AUCUNE INTERVENTION
P2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS DE ± 25 x 760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE.

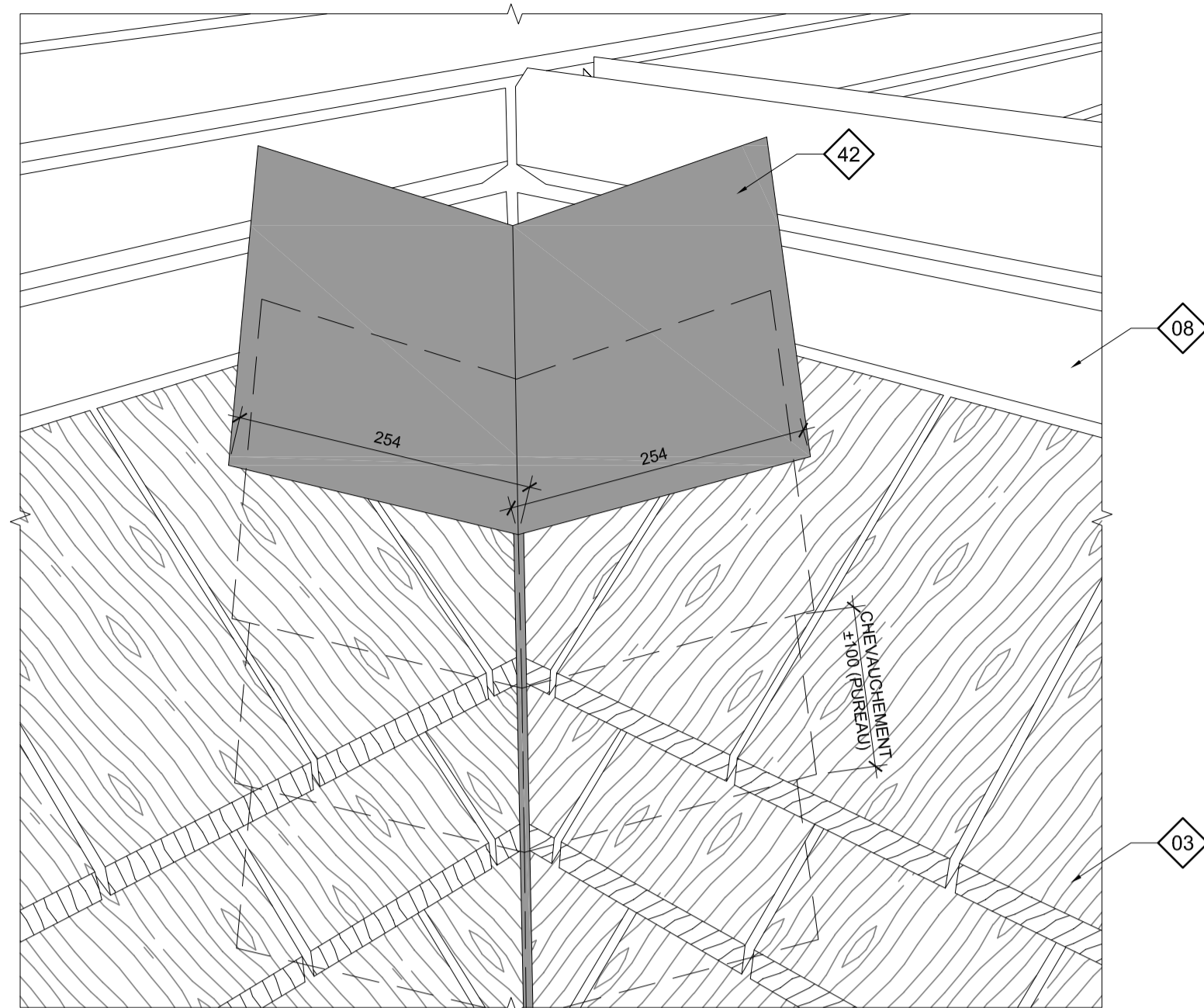
NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION

TOITURE
T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANT. RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE TOITURE EN BARDEAUX DE CÈDRE (VOIR DÉTAILS FEUILLE A40).
T2 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE, VOIR DÉTAIL SUR LA FEUILLE A40
T3 ENLEVER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE. RAGRÈER ET RÉPARER LES SURFACES DE SUPPORTS. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT. VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.
T4 DÉINSTALLER LE CHAPEAU DE CHEMINÉE EXISTANT. NETTOYER, REPEINDRE ET REINSTALLER. VOIR PHOTO 6.
T5 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA SECTION EXTÉRIÈURE DE LA CHEMINÉE. VOIR PHOTO 6.
T6 TOITURE EN PLAQUE D'ACIER ET SUPPORTS EN BOIS À GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE.

REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS
M1 GRATTER ET NETTOYER LE PAREMENT EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PEINDRE LE PAREMENT ET MOULURES.
M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DE LA SURFACE DU MUR. (± 15m² sur 145m²)
M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DES PLANCHES (± 3m² sur 20m²)
M4 REMPLACER TOUTS LES REVÊTEMENTS DE BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL JUSQU'À UNE HAUTEUR DE 305mm AU-DESSUS DU SOL.
M5 MOULURE DE PLANCHE D'ÉPINETTE DE 25mm D'ÉPAISSEUR À REMPLACER.
M6 BOÎTE ÉLECTRIQUE À DÉPLACER ET À L'INTÉRIEUR. VOIR INGÉNIEURS
M7 SUPPORTS DE GOUTTIÈRES EXISTANTS À CONSERVER ET À PEINDRE
M8 GOUTTIÈRE EXISTANTE EN BOIS À MODIFIER, (VOIR DÉTAIL SUR FEUILLE A40)
M9 FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. DIMENSIONS 2500mm HAUT X 400mm DE LARGE. INSTALLER LES GRILLES DANS L'ESPACE DES POUTRES DE PLANCHER. PRÉVOIR LA DÉMOLITION D'UNE SECTION DU MUR DE MAÇONNERIE. À VALIDER SUR PLACE.

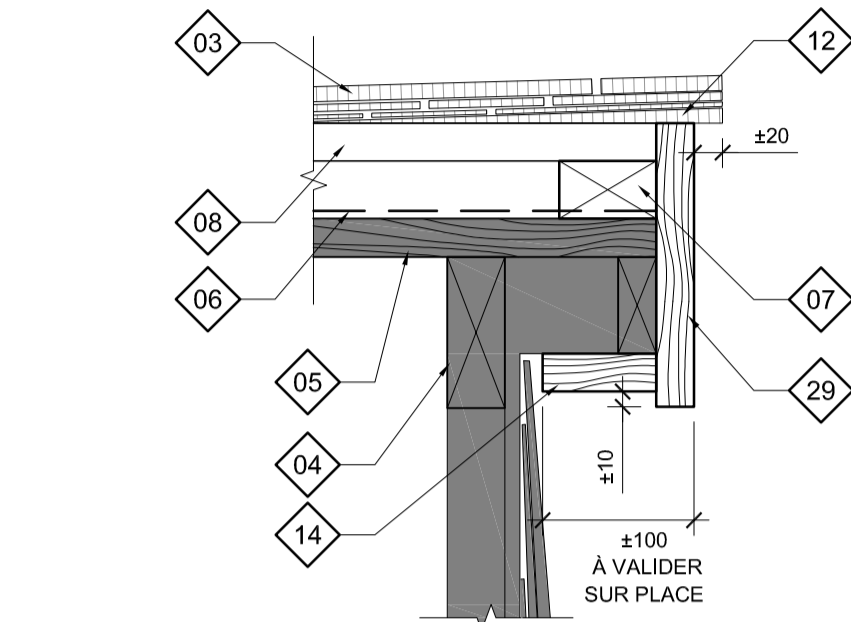
REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (SUITE)
R1 GRATTER, NETTOYER ET REPEINDRE L'ENSEMBLE DES SURFACES APPARENTES DE LA GALERIE.
R2 FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ACIER GALVANISÉ. PEINDRE DE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR EXISTANT. GRILLE DE FORME TRIANGULAIRE 300mm DE HAUTEUR PAR 600mm DE LARGEUR. PRÉVOIR LE PERÇEMENT NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES GRILLES DANS LES MURS EXISTANTS
R3 FENÊTRES EN PIN & PORTES EN ÉPINETTE
R4 GRATTER, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DES PORTES ET FENÊTRES EXISTANTES (CADRES, CADRAGE, MOULURES ET POIGNÉE DE BOIS).
R5 ENLEVER TOUTE TRACE DE CORROSION, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DES PORTES EXISTANTES.
R6 CONTRE-FENÊTRE EN BOIS À REMPLACER. VOIR NOTES GÉNÉRALES SUR LA FEUILLE A50
R7 REMPLACER LA MOULURE SUPÉRIEURE, RÉPARER ET RAGRÈER LA SURFACE. ET FOURNIR UNE NOUVELLE MOULURE SUPÉRIEURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT
R8 REMPLACER LA TABLETTE EN BOIS, RÉPARER ET RAGRÈER LA SURFACE ET FOURNIR UNE NOUVELLE TABLETTE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT

STRUCTURE
S1 NOUVEAUX MURS DE BÉTON, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.
S2 NOUVEAUX PIEUX VISSÉS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.
S3 COLONNE EXISTANTE À ENLEVER ET À DÉPOSER. À MODIFIER ET À REINSTALLER SUR NOUVEAUX PIEUX VISSÉS. VOIR PLAN DES INGÉNIEURS
S4 STRUCTURE EXISTANTE EN BOIS. POUR INTERVENTIONS, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.
S5 STRUCTURE DE BOIS DU PLANCHER ET APPUI DES MURS À VALIDER SUR PLACE. AU PLANCHER, PLANCHES À ENLEVER ET À REINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE. PRÉVOIR UN REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES
S6 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR PLAN DES INGÉNIEURS.

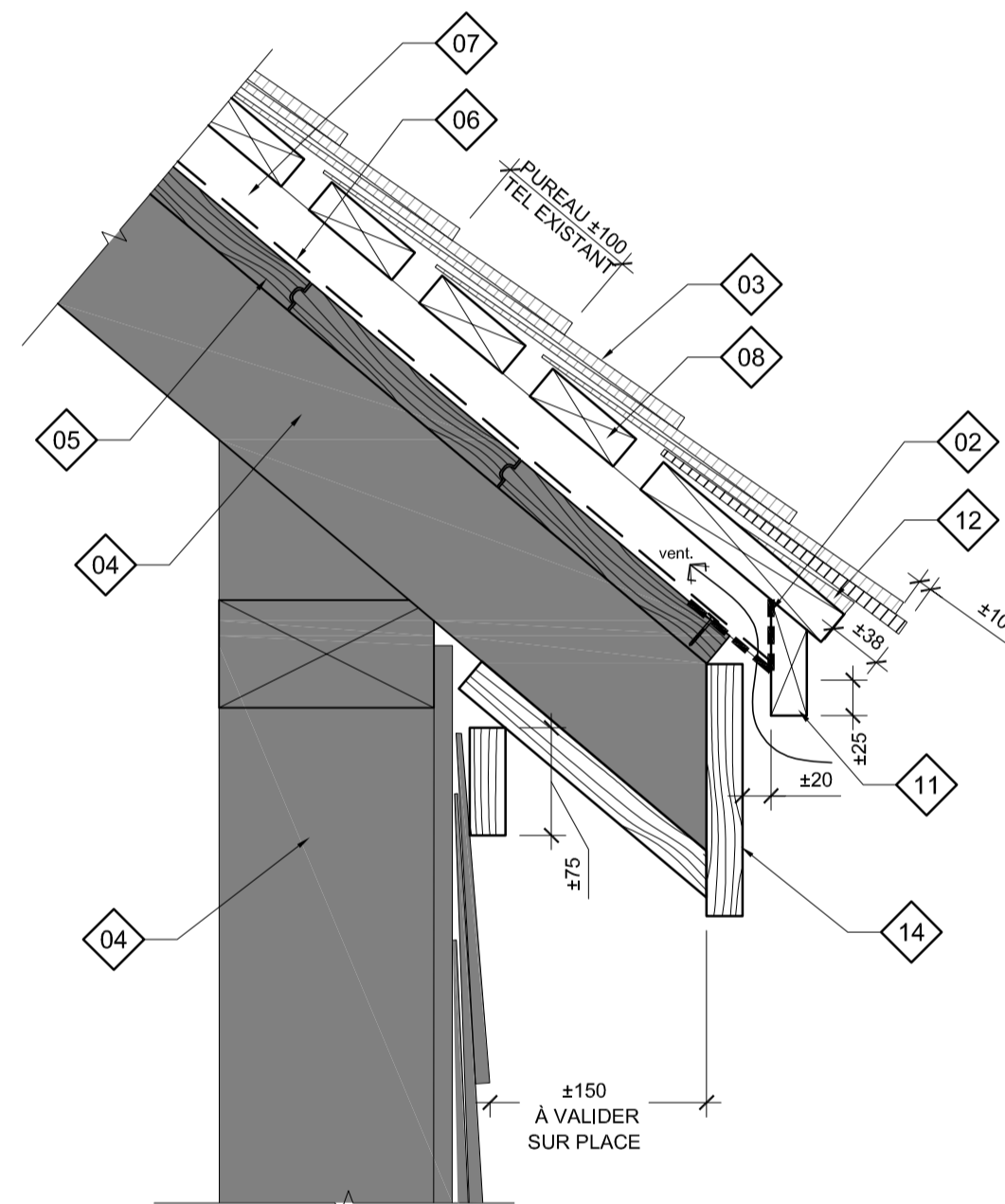


DESSIN À TITRE INDICATIF

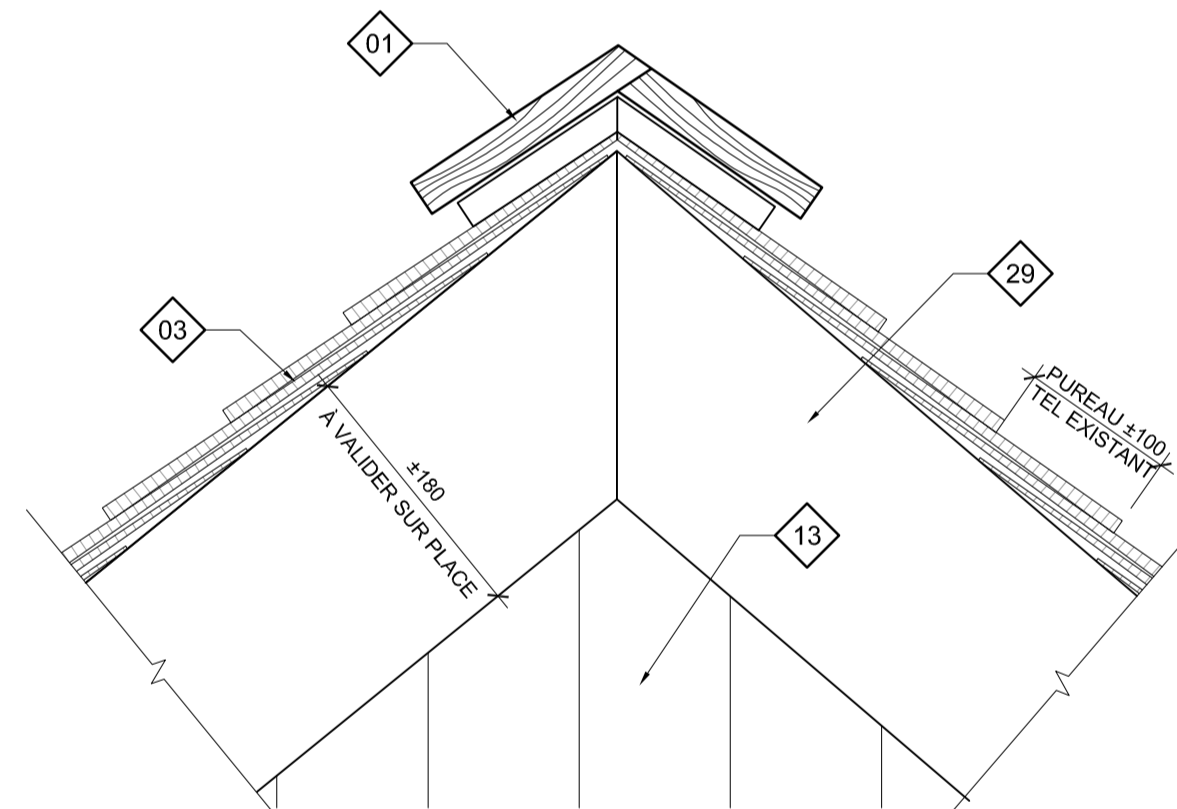
08 ISOMÉTRIE - NOUE DE TOITURE
A20/A40 N/A



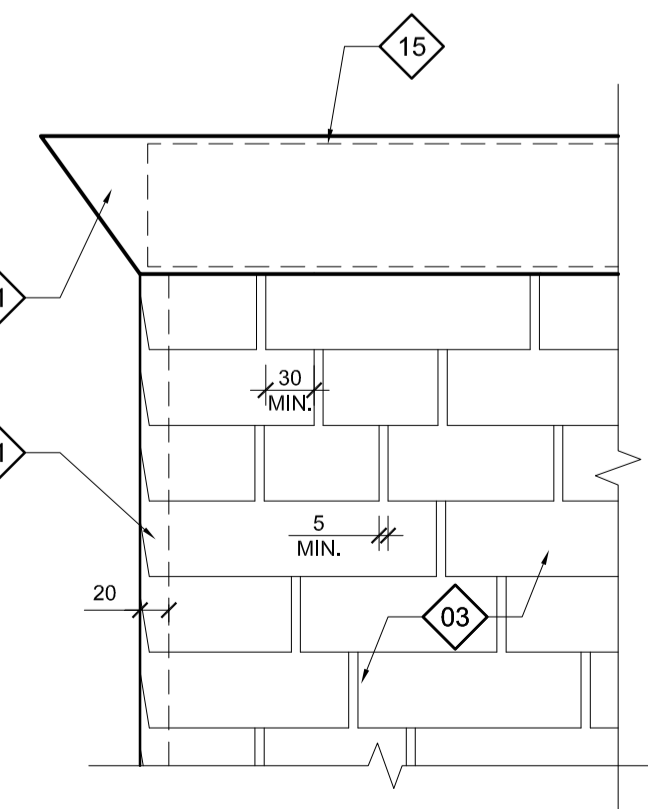
05 COUPE TYPE - DÉBORD DE TOIT
A30/A40 1:5



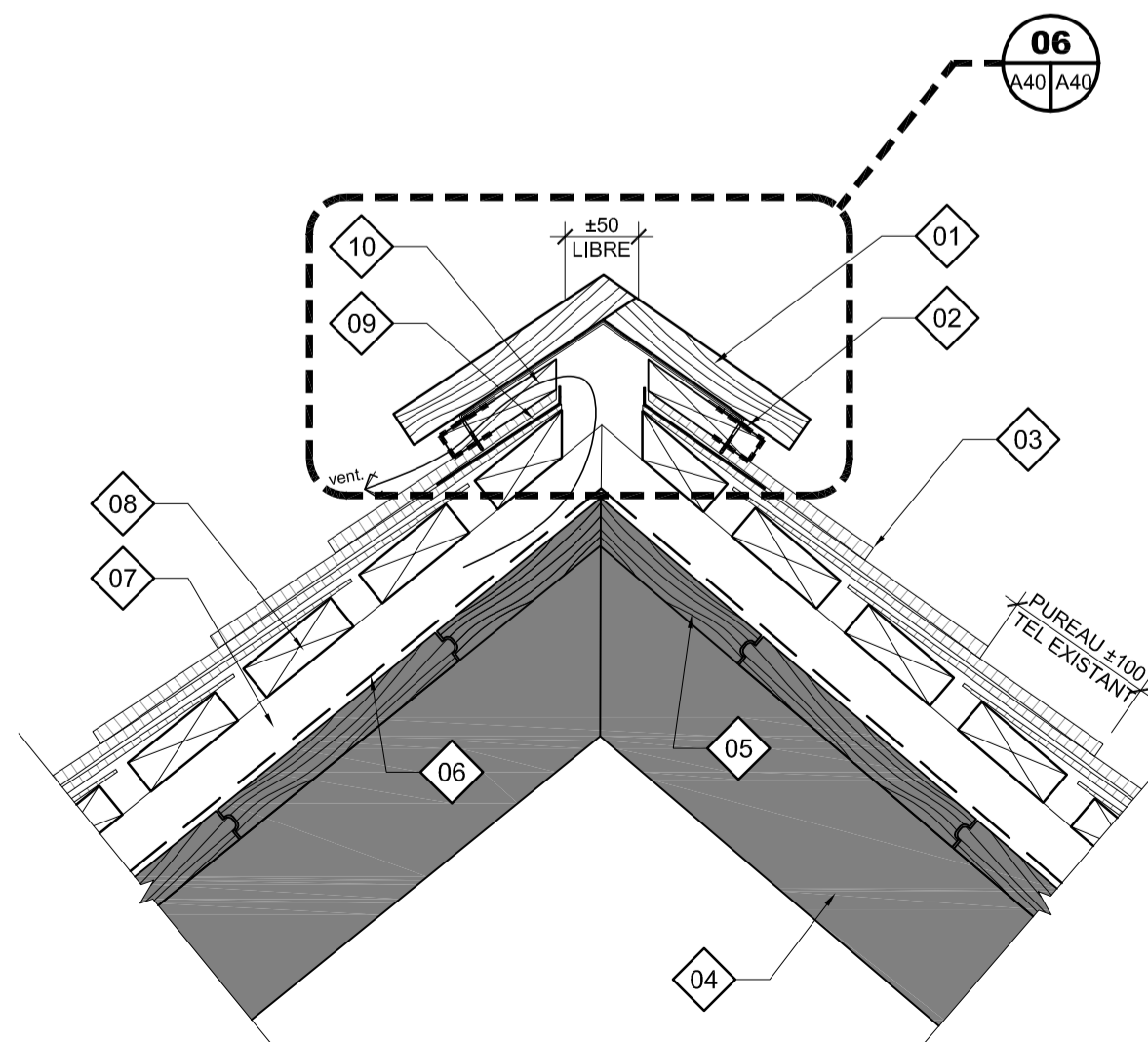
04 COUPE TYPE DÉBORD DE TOIT VENTILÉ
A30/A40 1:5



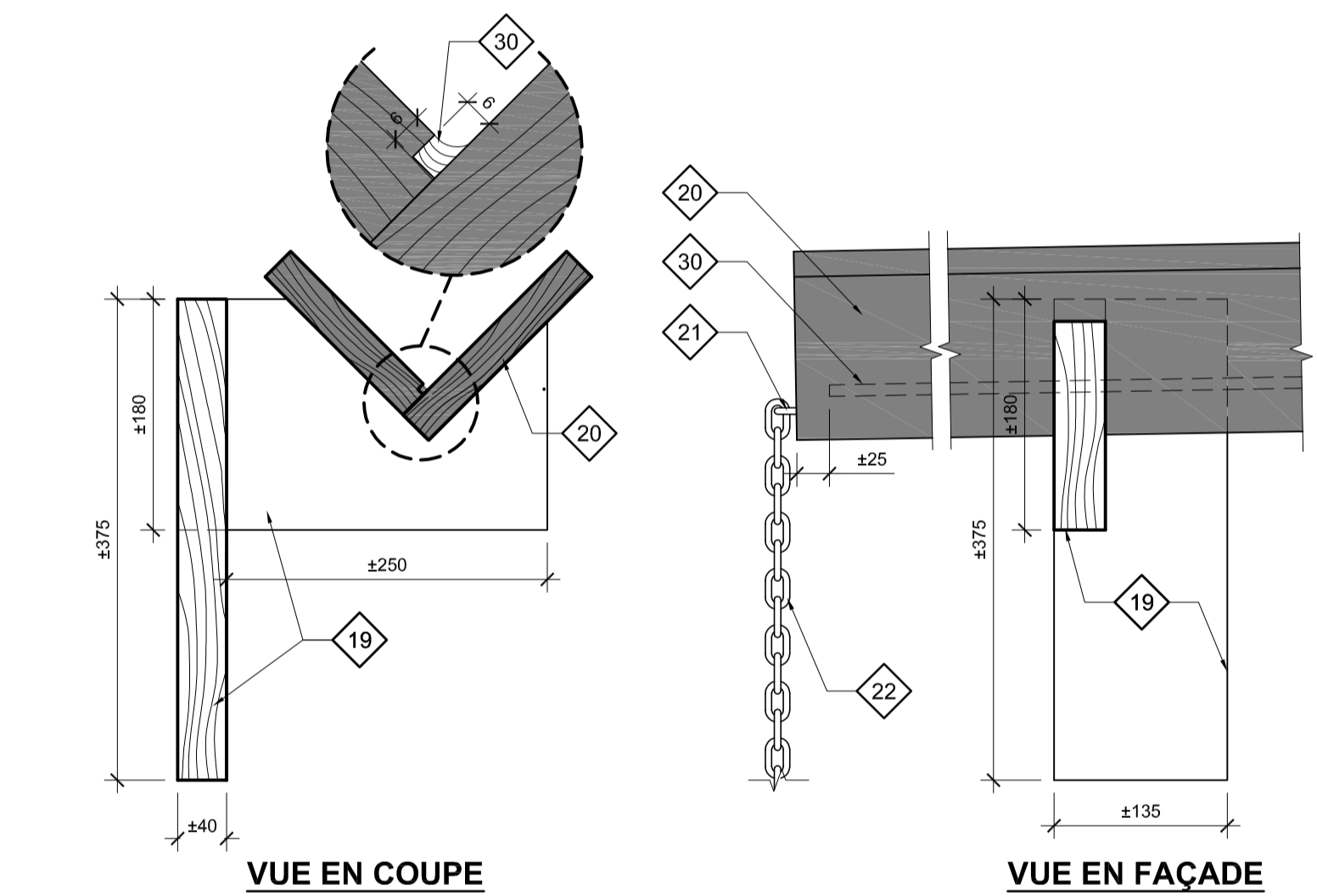
02 ÉLÉVATION AGRANDI FAÎTE
A20/A40 1:5



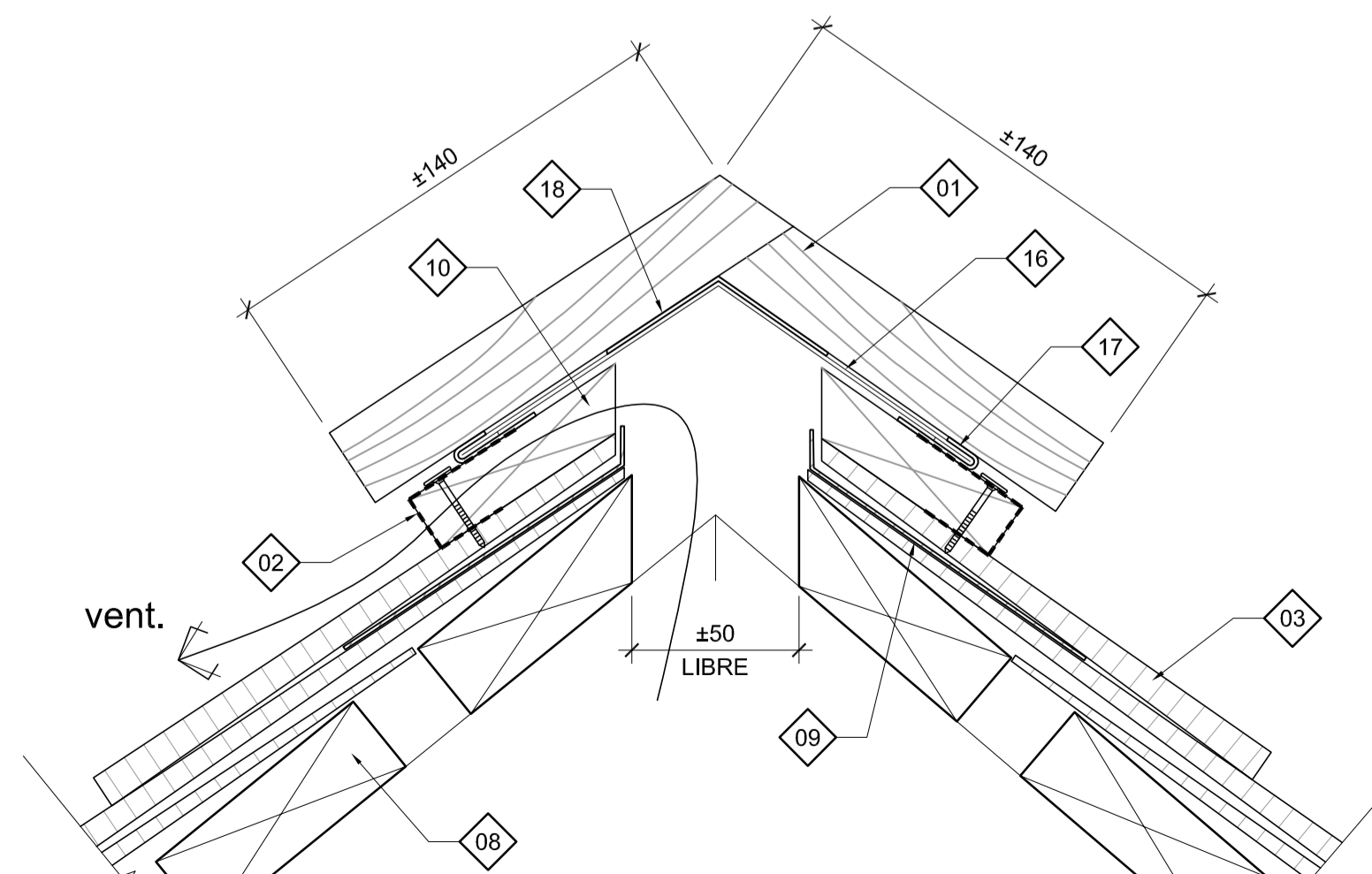
03 AGRANDI - MOULURE FAÎTIÈRE
A21/A40 1:5



01 COUPE TYPE FAÎTE VENTILÉ
A30/A40 1:5



07 COUPE - GOUTTIÈRE / SUPPORT
A30/A40 1:5



06 AGRANDI - BANDE DE FAÏTAGE
A40/A40 1:2

- NOTES SPÉCIFIQUES COUPES & DÉTAILS (SUITE)**
- 43 POTEAU EN CÈDRE, LARGEUR TELLE QUE LES PLANCHES DE REVÊTEMENT EXISTANT DE LA GALÉRIE, ±140(l) x 180mm(p), ARRÊTES DE LA TÊTE ARRONDIES (r. ±25mm), PERCÉ POUR LA FIXATION DES GOUGEONS
 - 44 MEMBRURE HORIZONTALE EN CÈDRE, d. ±50mm, FIXÉ AU POTEAU PAR UN GOUGEON EN BOIS. EXTRÉMITÉS ARRONDIES (r. ±25mm)
 - 45 GOUGEON EN BOIS, d. ±13mm, SCIÉ À AFFLEUREMENT
 - 46 PIÈCE DE CÈDRE ±80 x 180mm ASSEMBLÉE AUX POTEAUX PAR TENON ET MORTAISE
 - 47 TOILE EN NYLON (TRAMPOLINE DE CATAMARAN) ±2140 x 815MM AVEC BORDURE DE NYLON ET OUILLET D'ACIER.
 - 48 OUILLET EN ACIER INOXYDABLE
 - 49 CÂBLE DE NYLON
 - 50 RENFORT POUR SOLIVES EXISTANTES EN ÉPINETTE ±3050 x 38 x 185mm, FINI TEL QUE SOLIVES EXISTANTES
 - 51 BLOCAGES EN ÉPINETTE ±38 x 185mm, FINI TEL QUE SOLIVES EXISTANTES
 - 52 BLOCAGE EN ÉPINETTE, FINI TEL QUE LES PLANCHES DE LA GALÉRIE EXISTANTE. DIMENSIONS TEL QUE PLANCHES EXISTANTES À DÉTERMINER SUR PLACE, ± 140 x 190 x 38mm.
 - 53 ISOLANT RIGIDE SOUS LES FONDATIONS, VOIR INGÉNIEURS

- NOTES SPÉCIFIQUES COUPES & DÉTAILS**
- 01 NOUVELLE MOULURE FAÎTIÈRE DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
 - 02 NOUVEAU MOUSTIQUEAIRE EN ACIER INOXYDABLE
 - 03 NOUVEAU BARDEAU DE CÈDRE 400mm DE LONGUEUR, NON BISEAUTÉ
 - 04 CHARPENTE EXISTANTE DE LA TOITURE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE POUR INTERVENTIONS
 - 05 PLANCHE DE SUPPORT DE COUVERTURE EXISTANT À CONSERVER.
 - 06 NOUVELLE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ PARE-AIR AUTOCOLLANTE HAUTE TEMPÉRATURE SUR TOUTE LA SURFACE DE LA TOITURE
 - 07 NOUVELLES CONTRE-LATTES EN BOIS DE 38x64mm @610mm c/c
 - 08 NOUVELLES LATTES EN BOIS DE 25x76mm ESPACÉS DE 25mm ENTRE CHAQUE
 - 09 NOUVELLE BAVETTE DE FAÏTAGE AVEC REMONTÉE D'ÉTANCHÉITÉ DE 12mm
 - 10 NOUVEAUX ESPACEURS EN BOIS 19mm(É). x 89mm(LA) x 64mm(LO) INSTALLÉS VIS-À-VIS CHAQUE CONTRE-LATTE.
 - 11 NOUVELLE PLANCHE D'ÉGOUT EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
 - 12 NOUVELLE CHANLATTE CONTINUE EN CÈDRE
 - 13 NOUVELLE PLANCHE DE REVÊTEMENT, VOIR ÉLEVATIONS
 - 14 NOUVELLE PLANCHE DE FERMETURE EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
 - 15 PROFIL DE LA BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE EN DESSOUS
 - 16 BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE, PRÉVOIR UN RECouvreMENT LATÉRAL AUX JOINTS DE 150mm
 - 17 PATTES D'AGRAFE MÉTALLIQUE PONCTUELLE @300mm c/c
 - 18 ESPACEUR MÉTALLIQUE PONCTUEL @ 300mm c/c
 - 19 SUPPORT DE GOUTTIÈRE EXISTANT OU NOUVELLES PLANCHES DE CÈDRE (±40mm D'ÉPAISSEUR) TEL QU'À L'EXISTANT À PEINTURER.
 - 20 GOUTTIÈRE EXISTANTE À AJUSTER AFIN D'OBTENIR UNE PENTE PERMETTANT L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
 - 21 NOUVEL OUILLET EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR), SOLIDEMENT ANCRÉE AFIN DE SOUTENIR LA CHÂÎNE
 - 22 NOUVELLE CHÂÎNE EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR) POUR DIRIGER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
 - 23 VOIR INGÉNIEUR POUR INFRASTRUCTURE ET REMBLAIS
 - 24 NOUVELLE MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR ING.
 - 25 SOL NON REMANIÉ
 - 26 NOUVEAU PIEU VISSÉ ANCRÉ AU NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
 - 27 NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
 - 28 NON APPLICABLE
 - 29 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
 - 30 À LA RENCONTRE DES 2 PLANCHES FORMANT LA GOUTTIÈRE, FAIRE UN TRAIT DE SCIE SUR 6mm DE PROFONDEUR ET LE REMPLIR DE SCÉLLANT. ARRÊTER LE TRAIT DE SCIE À 25mm DES EXTRÉMITÉS DE LA GOUTTIÈRE
 - 31 LES BARDEAUX DE CÈDRE DE RIVE DEVRONT AVOIR UNE COUPE EN BIAIS SUR LEUR CHANT EXTÉRIEUR DE MANIÈRE À REDIRIGER L'ÉCOULEMENT DE L'EAU VERS LE BARDEAU EN CONTREBAS. INSTALLER CEUX-CI DE MANIÈRE À CE QU'ILS SOIT EN PROJECTION DE 19mm PAR RAPPORT À LA FACE DU FASCIA
 - 32 DRAIN DE FONDATION, PIERRE NETTE ET MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE
 - 33 MEMBRANE DRAINANTE EMBOSSÉE AVEC TOILE GÉOTEXTILE CÔTÉ EXTÉRIEUR
 - 34 MEMBRANE IMPERMÉABILISANTE APPLICABLE PAR PULVÉRISATION
 - 35 REMBLAIS ET NIVEAU DU SOL FINI, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE
 - 36 REMPLIR LE VIDE SOUS LA SEMELLE EXISTANTE AVEC DU BÉTON AUTOPLAÇANT, VOIR INGÉNIEUR
 - 37 SOLIN EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
 - 38 CONTRE-SOLIN EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
 - 39 SCÉLLANT SUR FOND DE JOINT CONTINU
 - 40 CALE DE PLOMB À 300mm c/c
 - 41 VIS ET DOUILLE À 300mm c/c
 - 42 SOLIN DE NOUE EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE, INTERCALÉ ENTRE LES BARDEAUX

Canada
Parcs Canada Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
Région du Québec Quebec Region

stgmarchitectes

JBCA Architectes
405, rue de la Paix, Montréal, QC H3V 1A5
TÉL: 514 392 1212 FAX: 514 392 1213

TETRA TECH

Ordre des Architectes du Québec
#3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

révisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

Projet: **AGENCE PARCS CANADA**
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE

RÉFECTION DE LA MAISON ENSEMBLE BLANCHETTE

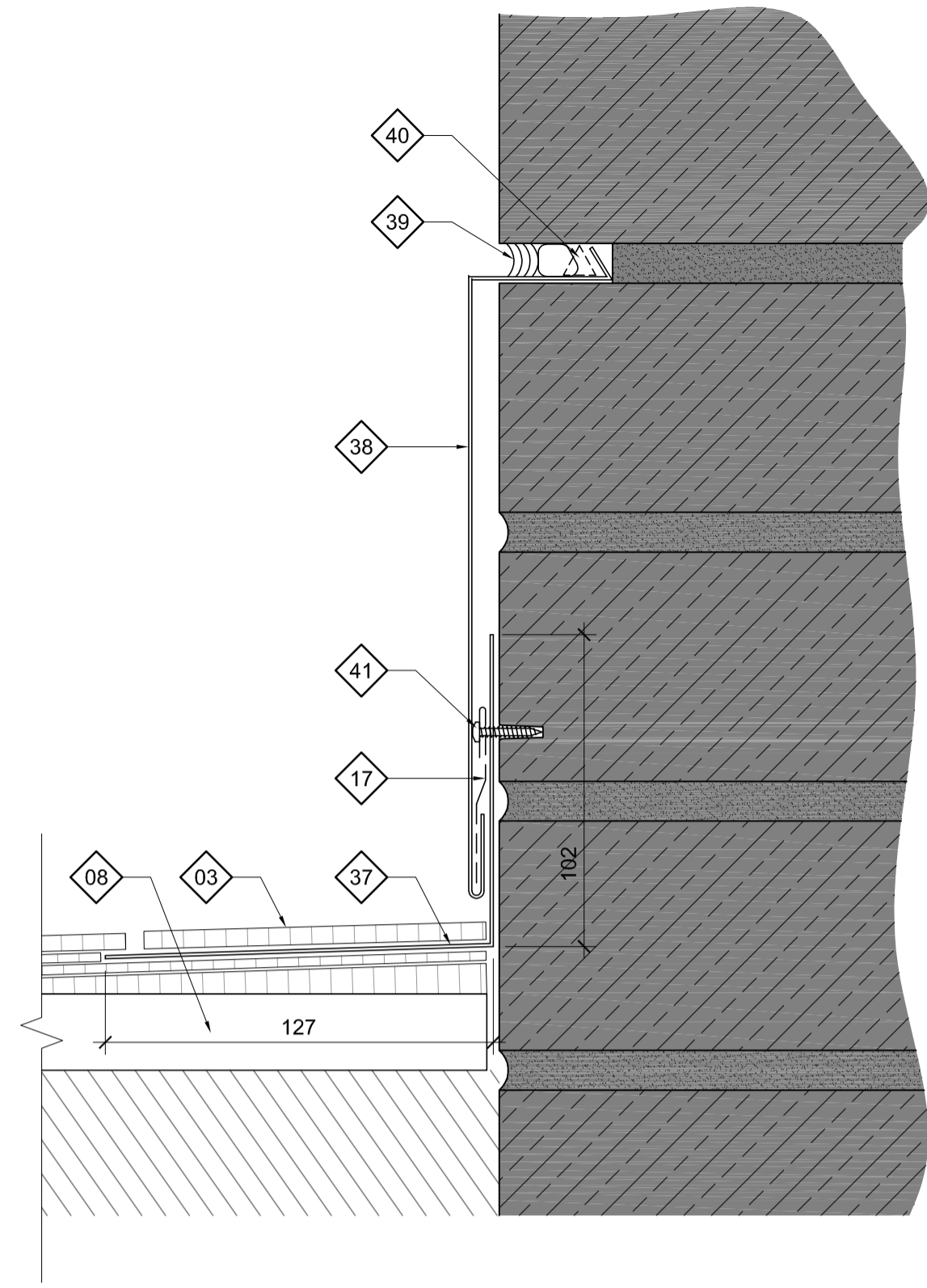
Dessin: **ARCHITECTURE**

COUPES ET DÉTAILS

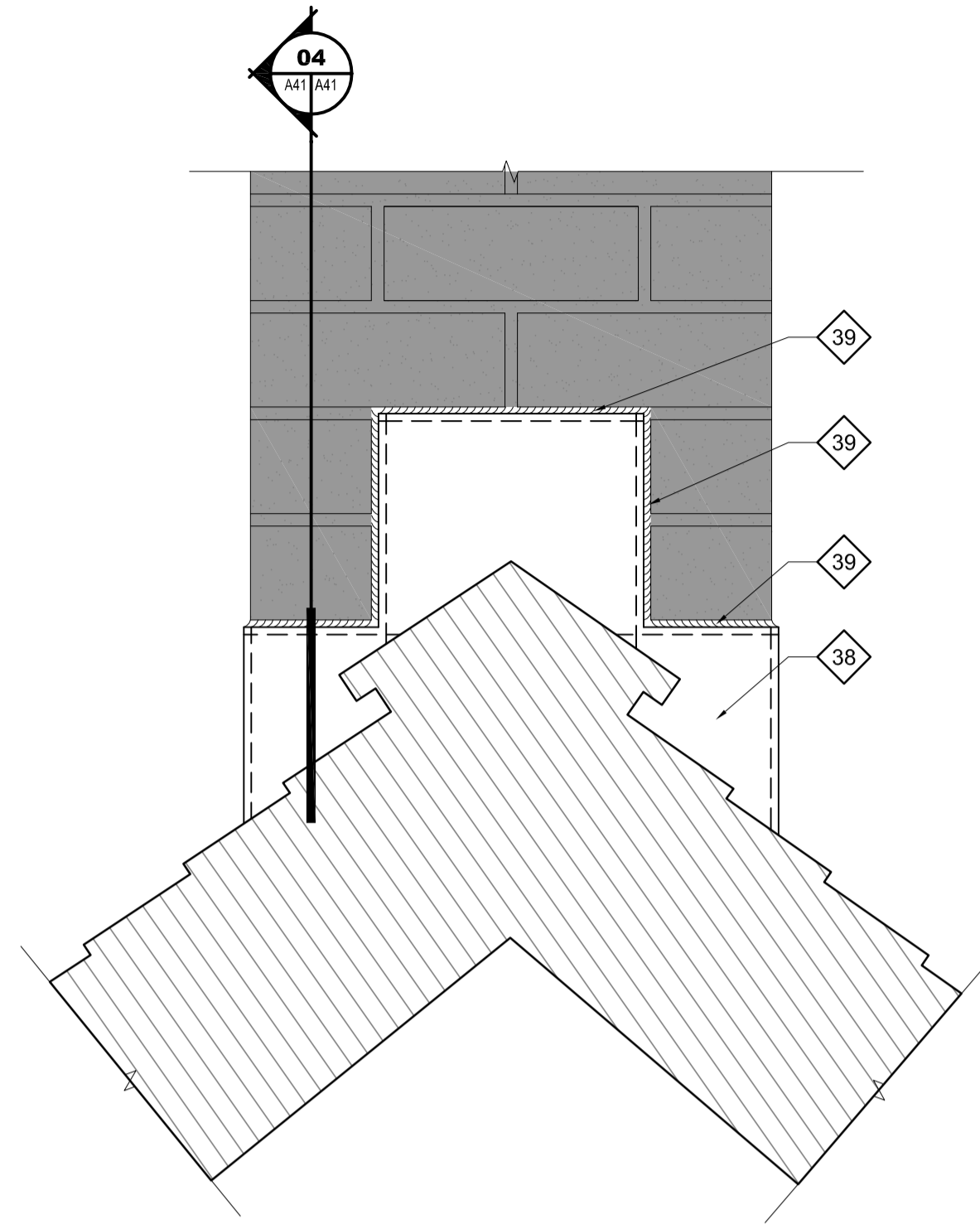
Conçu par: ANNE VALLIÈRES Designed By
Date: (yyyy/mm/dd)
Dessiné par: C. GALIBOIS & D. BÉDARD Drawn By
Date: (yyyy/mm/dd)
Examiné par: Reviewed By
Date: (yyyy/mm/dd)
Approuvé par: Approved By
Date: (yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION

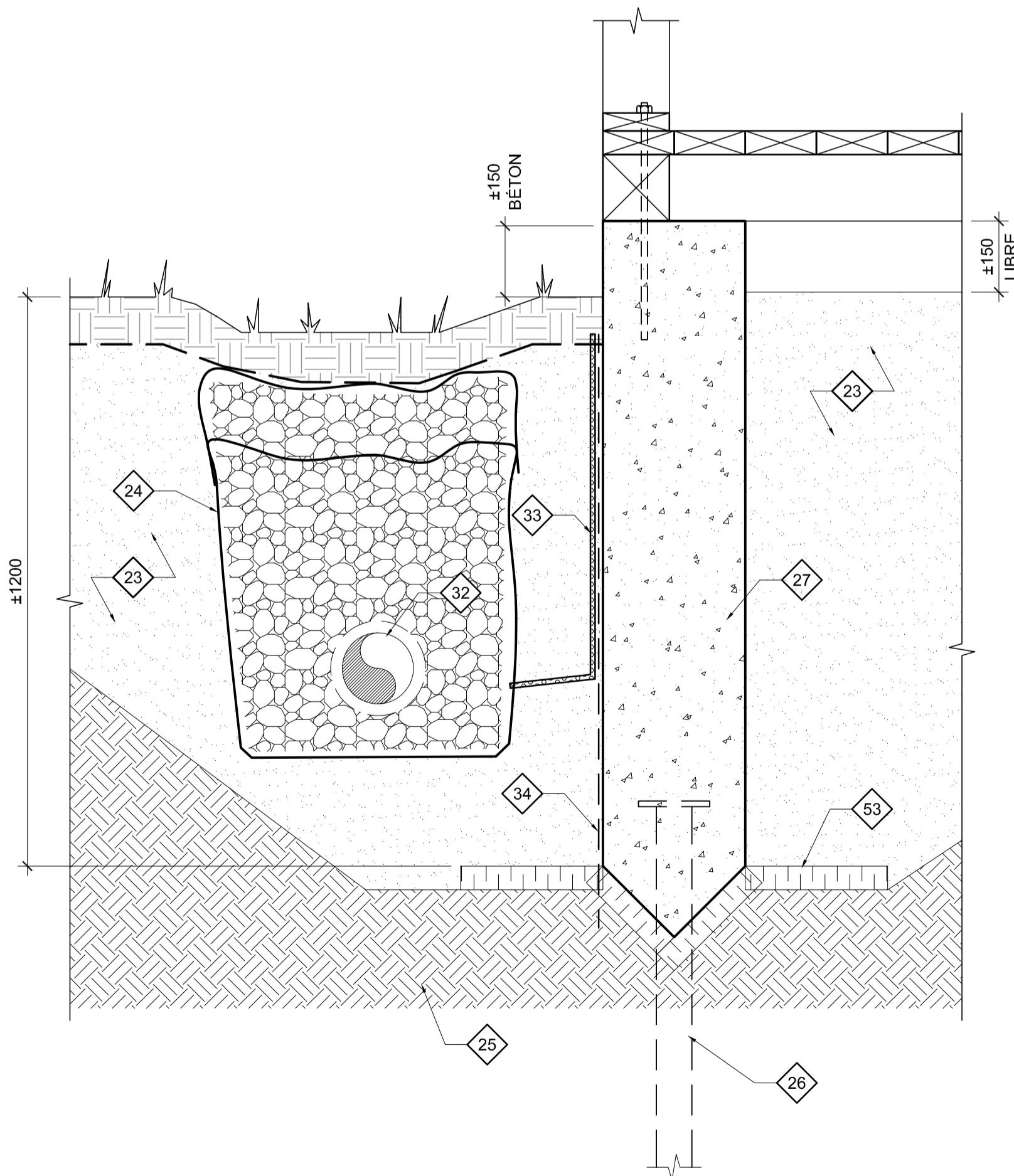
No. du projet: 1413-4 Project no.
APC PCA
No. du dessin: A40@A41-DT-COU-1413_4.DWG A40 Drawing no.



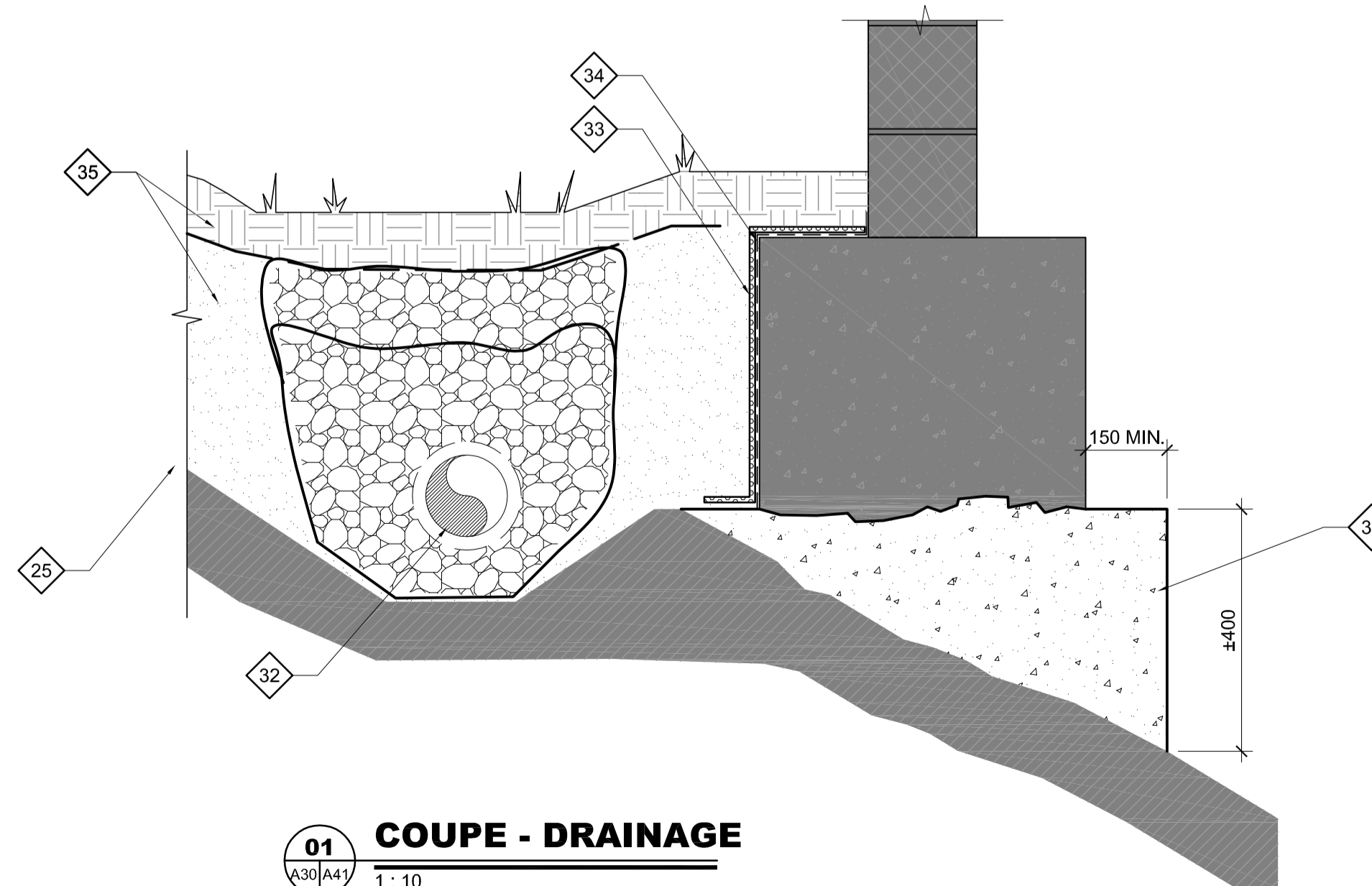
04 COUPE TYPE - SOLINAGE CHEMINÉE
1:2



03 ÉLÉVATION - SOLIN DE CHEMINÉE
1:5



02 COUPE TYPE - BASE MUR
1:10



01 COUPE - DRAINAGE
1:10

- NOTES SPÉCIFIQUES COUPES & DÉTAILS (SUITE)**
- 043 POTEAU EN CÈDRE, LARGEUR TELLE QUE LES PLANCHES DE REVÈTEMENT EXISTANT DE LA GALÉRIE, ±140(l) x 180mm(p), ARRÊTES DE LA TÊTE ARRONDIES (r. ±25mm), PERCÉ POUR LA FIXATION DES GOUGEONS
 - 044 MEMBRURE HORIZONTALE EN CÈDRE, d. ±50mm, FIXÉ AU POTEAU PAR UN GOUGEON EN BOIS, EXTRÉMITÉS ARRONDIES (r. ±25mm)
 - 045 GOUGEON EN BOIS, d. ±13mm, SCIÉ À AFFLEUREMENT
 - 046 PIÈCE DE CÈDRE ±80 x 180mm ASSEMBLÉE AUX POTEAUX PAR TENON ET MORTAISE
 - 047 TOILE EN NYLON (TRAMPOLINE DE CATAMARAN) ±2140 x 815mm AVEC BORDURE DE NYLON ET OUILLET D'ACIER.
 - 048 OUILLET EN ACIER INOXYDABLE
 - 049 CÂBLE DE NYLON
 - 050 RENFORT POUR SOLIVES EXISTANTES EN ÉPINETTE ±3050 x 38 x 185mm, FINI TEL QUE SOLIVES EXISTANTES
 - 051 BLOCAGES EN ÉPINETTE ±38 x 185mm, FINI TEL QUE SOLIVES EXISTANTES
 - 052 BLOCAGE EN ÉPINETTE, FINI TEL QUE LES PLANCHES DE LA GALÉRIE EXISTANTE. DIMENSIONS TEL QUE PLANCHES EXISTANTES À DÉTERMINER SUR PLACE, ± 140 x 190 x 38mm.
 - 053 ISOLANT RIGIDE SOUS LES FONDATIONS, VOIR INGÉNIEURS

- NOTES SPÉCIFIQUES COUPES & DÉTAILS**
- 017 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
 - 018 NOUVEAU MOUSTIQUEAIRE EN ACIER INOXYDABLE
 - 019 NOUVEAU BARDEAU DE CÈDRE 400mm DE LONGUEUR, NON BISEAUTÉ
 - 020 CHARPENTE EXISTANTE DE LA TOITURE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE POUR INTERVENTIONS
 - 021 PLANCHE DE SUPPORT DE COUVERTURE EXISTANT À CONSERVER.
 - 022 NOUVELLE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ PARE-AIR AUTOCOLLANTE HAUTE TEMPÉRATURE SUR TOUTE LA SURFACE DE LA TOITURE
 - 023 NOUVELLES CONTRE-LATTES EN BOIS DE 38x64mm @610mm c/c
 - 024 NOUVELLES LATTES EN BOIS DE 25x76mm ESPACÉS DE 25mm ENTRE CHAQUE
 - 025 NOUVELLE BAVETTE DE FAÏTAGE AVEC REMONTÉE D'ÉTANCHÉITÉ DE 12mm
 - 026 NOUVEAUX ESPACEURS EN BOIS 19mm(É). x 89mm(LA) x 64mm(LO) INSTALLÉS VIS-À-VIS CHAQUE CONTRE-LATTE.
 - 027 NOUVELLE PLANCHE D'ÉGOUT EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
 - 028 NOUVELLE CHANLATTE CONTINUE EN CÈDRE
 - 029 NOUVELLE PLANCHE DE REVÈTEMENT, VOIR ÉLÉVATIONS
 - 030 NOUVELLE PLANCHE DE FERMETURE EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
 - 031 PROFIL DE LA BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE EN DESSOUS
 - 032 BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE, PRÉVOIR UN RECOUVREMENT LATÉRAL AUX JOINTS DE 150mm
 - 033 PATTES D'AGRAFE MÉTALLIQUE PONCTUELLE @300mm c/c
 - 034 ESPACEUR MÉTALLIQUE PONCTUEL @ 300mm c/c
 - 035 SUPPORT DE GOUTTIÈRE EXISTANT OU NOUVELLES PLANCHES DE CÈDRE (±40mm D'ÉPAISSEUR) TEL QU'À L'EXISTANT À PEINTURER.
 - 036 GOUTTIÈRE EXISTANTE À AJUSTER AFIN D'OBTENIR UNE PENTE PERMETTANT L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
 - 037 NOUVEL OUILLET EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR), SOLIDEMENT ANCRÉE AFIN DE SOUTENIR LA CHÂÎNE
 - 038 NOUVELLE CHÂÎNE EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR) POUR DIRIGER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
 - 039 VOIR INGÉNIEUR POUR INFRASTRUCTURE ET REMBLAIS
 - 040 NOUVELLE MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR ING.
 - 041 SOL NON REMANIÉ
 - 042 NOUVEAU PIEU VISSÉ ANCRÉ AU NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
 - 043 NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
 - 044 NON APPLICABLE
 - 045 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
 - 046 À LA RENCONTRE DES 2 PLANCHES FORMANT LA GOUTTIÈRE, FAIRE UN TRAIT DE SCIE SUR 6mm DE PROFONDEUR ET LE REMPLIR DE SCÉLLANT. ARRÊTER LE TRAIT DE SCIE À 25mm DES EXTRÉMITÉS DE LA GOUTTIÈRE
 - 047 LES BARDEAUX DE CÈDRE DE RIVE DEVRONT AVOIR UNE COUPE EN BIAIS SUR LEUR CHANT EXTÉRIEUR DE MANIÈRE À REDIRIGER L'ÉCOULEMENT DE L'EAU VERS LE BARDEAU EN CONTRÉBAS. INSTALLER CEUX-CI DE MANIÈRE À CE QU'ILS SOIT EN PROJECTION DE 19mm PAR RAPPORT À LA FACE DU FASCIA
 - 048 DRAIN DE FONDATION, PIERRE NETTE ET MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE
 - 049 MEMBRANE DRAINANTE EMBOSSÉE AVEC TOILE GÉOTEXTILE CÔTÉ EXTÉRIEUR
 - 050 MEMBRANE IMPERMÉABILISANTE APPLICABLE PAR PULVÉRISATION
 - 051 REMBLAIS ET NIVEAU DU SOL FINI, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE
 - 052 REMPLIR LE VIDE SOUS LA SEMELLE EXISTANTE AVEC DU BÉTON AUTOPLAÇANT, VOIR INGÉNIEUR
 - 053 SOLIN EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
 - 054 CONTRE-SOLIN EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
 - 055 SCÉLLANT SUR FOND DE JOINT CONTINU
 - 056 CALE DE PLOMB À 300mm c/c
 - 057 VIS ET DOUILLE À 300mm c/c
 - 058 SOLIN DE NOUË EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE, INTERCALÉ ENTRE LES BARDEAUX

Canada
Parcs Canada / Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
Région du Québec / Quebec Region

stgmarchitectes
405, rue Saint-Jacques, Québec, QC, H3V 1A5
TÉL: 418 641-1111 / 514 242-0207 / contact@stgmarchitectes.ca

TETRA TECH

Ordre des Architectes de Québec
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

révisions / revisions	description	date
3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

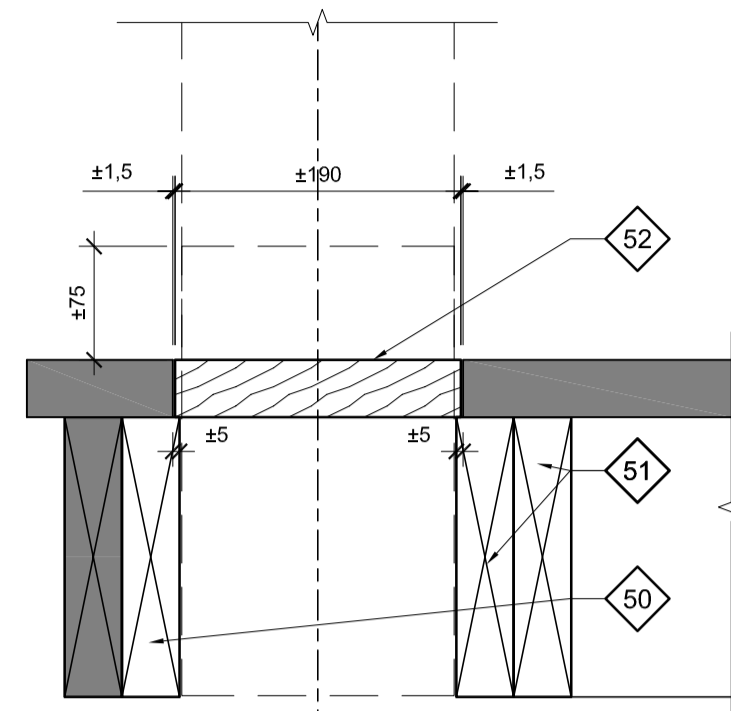
Projet: **AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE**
RÉFÉCTION DE LA MAISON ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin: **ARCHITECTURE**
COUPES ET DÉTAILS

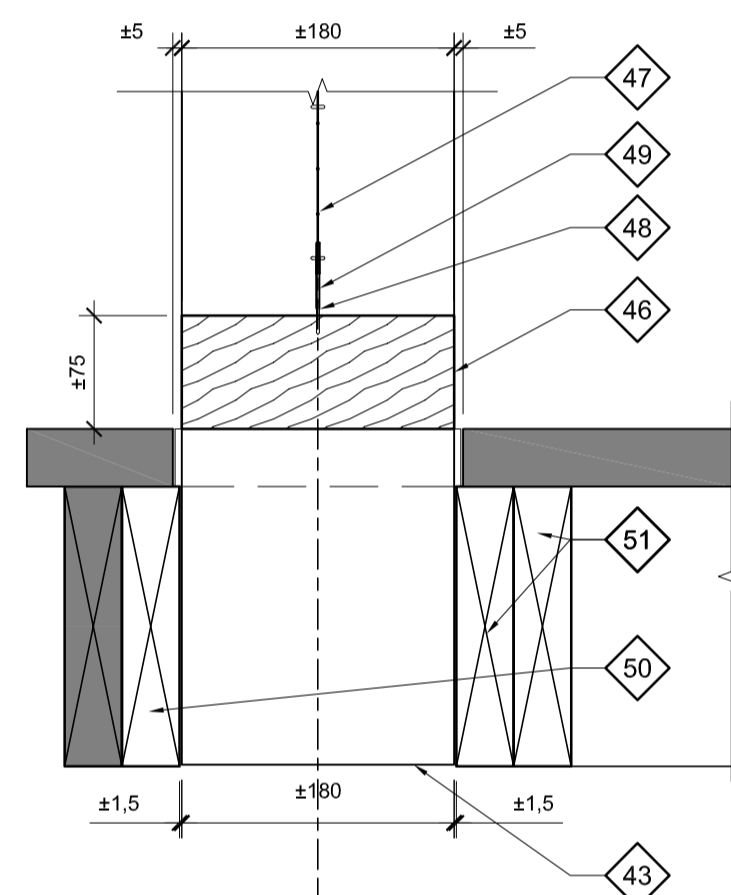
Conçu par	ANNE VALLIÈRES	Designed By	
Date		(yyyy/mm/dd)	
Dessiné par	C. GALIBOIS & D. BÉDARD	Drawn By	
Date		(yyyy/mm/dd)	
Examiné par		Reviewed By	
Date		(yyyy/mm/dd)	
Approuvé par		Approved By	
Date		(yyyy/mm/dd)	

PLAN EN PRÉPARATION

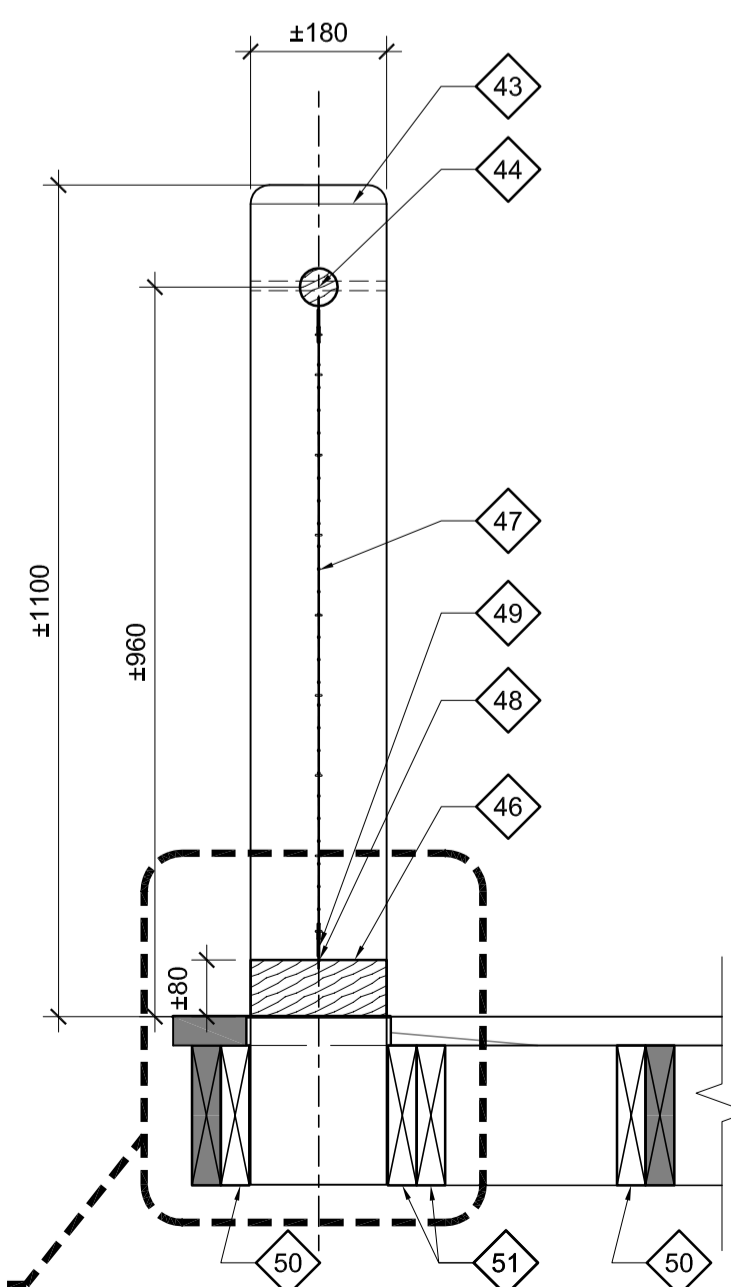
No. du projet: **1413-4**
APC / PCA
No. du dessin: **A40@A41-DT-COU-1413_4.DWG** / Drawing no. **A41**



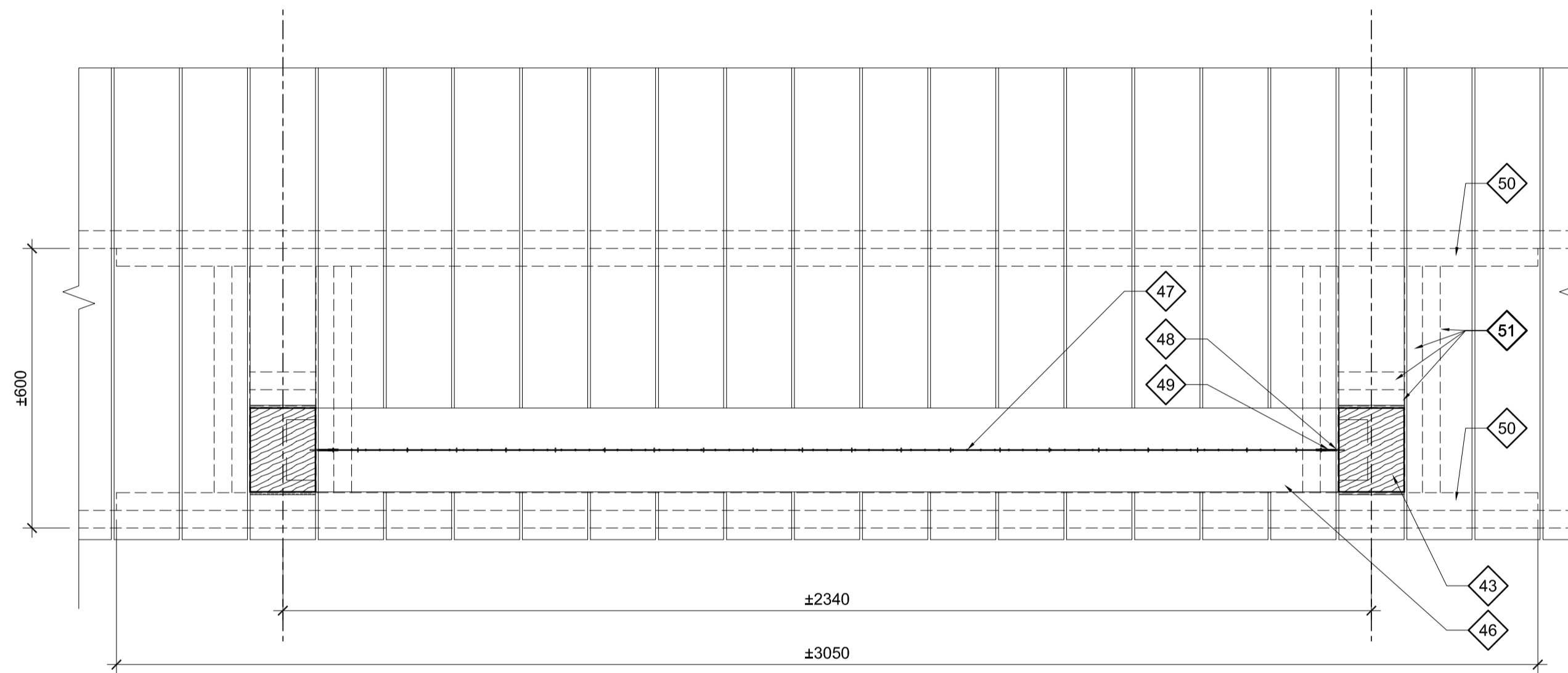
05 APPUI DU GARDE-CORPS (HIVER)
A42/A42 1:5



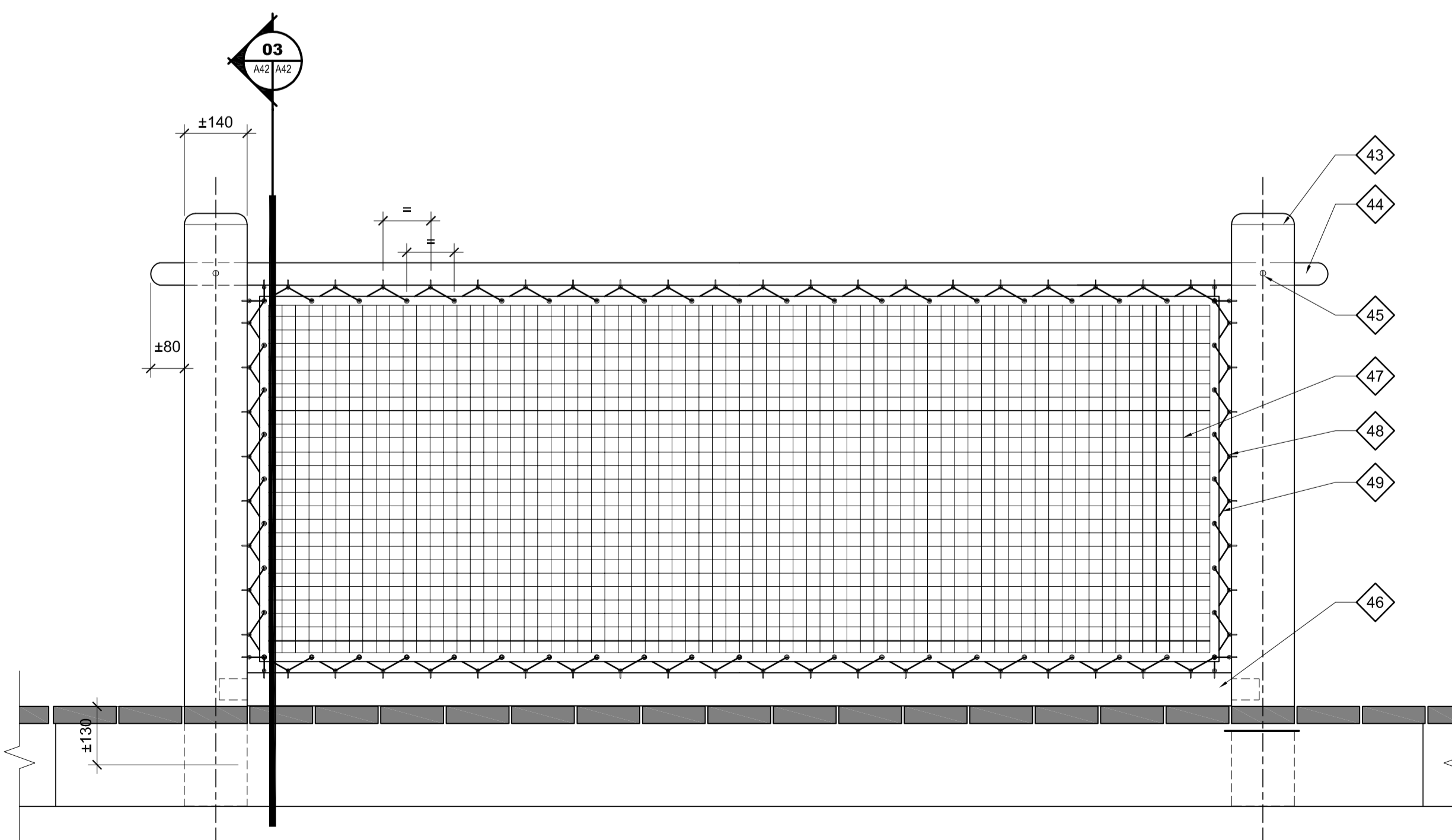
04 APPUI DU GARDE-CORPS (ÉTÉ)
A42/A42 1:5



03 COUPE GARDE-CORPS
A42/A42 1:10



02 PLAN RAPPROCHÉ GARDE-CORPS
A11/A42 1:10



01 ÉLÉVATION GARDE-CORPS
A20/A42 1:10

- NOTES SPÉCIFIQUES COUPES & DÉTAILS (SUITE)**
- 43 POTEAU EN CÈDRE, LARGEUR TELLE QUE LES PLANCHES DE REVÊTEMENT EXISTANT DE LA GALERIE, ±140(l) x 180mm(p), ARRÊTÉS DE LA TÊTE ARRONDIES (r. ±25mm), PERCÉ POUR LA FIXATION DES GOUGEONS
 - 44 MEMBRURE HORIZONTALE EN CÈDRE, d. ±50mm, FIXÉ AU POTEAU PAR UN GOUGEON EN BOIS. EXTRÉMITÉS ARRONDIES (r. ±25mm)
 - 45 GOUGEON EN BOIS, d. ±13mm, SCIÉ À AFFLEUREMENT
 - 46 PIÈCE DE CÈDRE ±80 x 180mm ASSEMBLÉE AUX POTEAUX PAR TENON ET MORTAISE
 - 47 TOILE EN NYLON (TRAMPOLINE DE CATAMARAN) ±2140 x 815MM AVEC BORDURE DE NYLON ET OUILLET D'ACIER.
 - 48 OUILLET EN ACIER INOXYDABLE
 - 49 CÂBLE DE NYLON
 - 50 RENFORT POUR SOLIVES EXISTANTES EN ÉPINETTE ±3050 x 38 x 185mm, FINI TEL QUE SOLIVES EXISTANTES
 - 51 BLOCAGES EN ÉPINETTE ±38 x 185mm, FINI TEL QUE SOLIVES EXISTANTES
 - 52 BLOCAGE EN ÉPINETTE, FINI TEL QUE LES PLANCHES DE LA GALERIE EXISTANTE. DIMENSIONS TEL QUE PLANCHES EXISTANTES À DÉTERMINER SUR PLACE, ± 140 x 190 x 38mm.
 - 53 ISOLANT RIGIDE SOUS LES FONDATIONS, VOIR INGÉNIEURS

- NOTES SPÉCIFIQUES COUPES & DÉTAILS**
- 01 NOUVELLE MOULURE FAÏTIÈRE DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
 - 02 NOUVEAU MOUSTIGUAIRE EN ACIER INOXYDABLE
 - 03 NOUVEAU BARDEAU DE CÈDRE 400mm DE LONGUEUR, NON BISEAUTÉ
 - 04 CHARPENTE EXISTANTE DE LA TOITURE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE POUR INTERVENTIONS
 - 05 PLANCHE DE SUPPORT DE COUVERTURE EXISTANT À CONSERVER.
 - 06 NOUVELLE MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ PARE-AIR AUTOCOLLANTE HAUTE TEMPÉRATURE SUR TOUTE LA SURFACE DE LA TOITURE
 - 07 NOUVELLES CONTRE-LATTES EN BOIS DE 38x64mm @610mm c/c
 - 08 NOUVELLES LATTES EN BOIS DE 25x76mm ESPACÉS DE 25mm ENTRE CHAQUE
 - 09 NOUVELLE BAVETTE DE FAÏTAGE AVEC REMONTÉE D'ÉTANCHÉITÉ DE 12mm
 - 10 NOUVEAUX ESPACEURS EN BOIS 19mm(É). x 89mm(LA) x 64mm(LO) INSTALLÉS VIS-À-VIS CHAQUE CONTRE-LATTE.
 - 11 NOUVELLE PLANCHE D'ÉGOUT EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
 - 12 NOUVELLE CHANLATTE CONTINUE EN CÈDRE
 - 13 NOUVELLE PLANCHE DE REVÊTEMENT, VOIR ÉLÉVATIONS
 - 14 NOUVELLE PLANCHE DE FERMETURE EN BOIS 25mm D'ÉPAISSEUR
 - 15 PROFIL DE LA BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE EN DESSOUS
 - 16 BANDE DE FAÏTAGE MÉTALLIQUE, PRÉVOIR UN RECOUVREMENT LATÉRAL AUX JOINTS DE 150mm
 - 17 PATTES D'AGRAFE MÉTALLIQUE PONCTUELLE @300mm c/c
 - 18 ESPACEUR MÉTALLIQUE PONCTUEL @ 300mm c/c
 - 19 SUPPORT DE GOUTTIÈRE EXISTANT OU NOUVELLES PLANCHES DE CÈDRE (±40mm D'ÉPAISSEUR) TEL QU'À L'EXISTANT À PEINTURER.
 - 20 GOUTTIÈRE EXISTANTE À AJUSTER AFIN D'OBTENIR UNE PENTE PERMETTANT L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
 - 21 NOUVEL OUILLET EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR), SOLIDEMENT ANCRÉE AFIN DE SOUTENIR LA CHÂÎNE
 - 22 NOUVELLE CHÂÎNE EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR) POUR DIRIGER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
 - 23 VOIR INGÉNIEUR POUR INFRASTRUCTURE ET REMBLAIS
 - 24 NOUVELLE MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR ING.
 - 25 SOL NON REMANIÉ
 - 26 NOUVEAU PIEU VISSÉ ANCRÉ AU NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
 - 27 NOUVEAU MURET DE BÉTON, VOIR INGÉNIEUR
 - 28 NON APPLICABLE
 - 29 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA DE MÊME PROFIL ET FACTURE QUE L'EXISTANT
 - 30 À LA RENCONTRE DES 2 PLANCHES FORMANT LA GOUTTIÈRE, FAIRE UN TRAIT DE SCIE SUR 6mm DE PROFONDEUR ET LE REMPLIR DE SCELLANT. ARRÊTER LE TRAIT DE SCIE À 25mm DES EXTRÉMITÉS DE LA GOUTTIÈRE
 - 31 LES BARDEAUX DE CÈDRE DE RIVE DEVRONT AVOIR UNE COUPE EN BIAIS SUR LEUR CHANT EXTÉRIEUR DE MANIÈRE À REDIRIGER L'ÉCOULEMENT DE L'EAU VERS LE BARDEAU EN CONTREBAS. INSTALLER CEUX-CI DE MANIÈRE À CE QU'ILS SOIT EN PROJECTION DE 19mm PAR RAPPORT À LA FACE DU FASCIA
 - 32 DRAIN DE FONDATION, PIERRE NETTE ET MEMBRANE GÉOTEXTILE, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE
 - 33 MEMBRANE DRAINANTE EMBOSSÉE AVEC TOILE GÉOTEXTILE CÔTÉ EXTÉRIEUR
 - 34 MEMBRANE IMPERMÉABILISANTE APPLICABLE PAR PULVÉRISATION
 - 35 REMBLAIS ET NIVEAU DU SOL FINI, VOIR DOCUMENTS D'INGÉNIEURIE
 - 36 REMPLIR LE VIDE SOUS LA SEMELLE EXISTANTE AVEC DU BÉTON AUTOPLAÇANT, VOIR INGÉNIEUR
 - 37 SOLIN EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
 - 38 CONTRE-SOLIN EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE
 - 39 SCELLANT SUR FOND DE JOINT CONTINU
 - 40 CALE DE PLOMB À 300mm c/c
 - 41 VIS ET DOUILLE À 300mm c/c
 - 42 SOLIN DE NOUË EN ACIER INOXYDABLE FERRITIQUE, INTERCALÉ ENTRE LES BARDEAUX

Canada
Parcs Canada Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
Région du Québec Quebec Region

stgmarchitectes
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

TETRA TECH

Ordre des Architectes du Québec
3327 DOMINIQUE ST-GELAIS ARCHITECTE

révisions	description	date
1	EMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017

Projet: **AGENCE PARCS CANADA PARC NATIONAL FORILLON SECTEUR GRANDE-GRAVE**
RÉFECTION DE LA MAISON ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin: **ARCHITECTURE**
COUPES ET DÉTAILS GARDE-CORPS

Conçu par	ANNE VALLIÈRES	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	C. GALIBOIS & D. BÉDARD	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par		Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par		Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION

No. du projet: **1413-4** Project no.
APC PCA
No. du dessin: **A40@A41-DT-COU-1413_4.DWG** Drawing no.
A42/A42

Niveau Fenêtre	Dimensions fenêtre (mm)	Type	INTERVENTIONS													Remarque
			Matériau châssis	Matériau cadre	Châssis	Cadre	Moultures existantes	Moultures nouvelles	Tuiles	Vers	Mastics	Scallants	Contre-fenêtre (voir note 1)			
F1	960 x 1480	FA	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F2.1	960 x 1480	FA	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.		
F2.2	960 x 1480	FA	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.		
F3	960 x 1480	FA	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.		
F5.1	960 x 1480	FA	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F5.2	960 x 1480	FA	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F6.1	780 x 1450	FB	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F6.2	780 x 1450	FB	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F6.3	780 x 1450	FB	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F6.4	780 x 1450	FB	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F7.1	530 x 450	FD	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.		
F8	1150 x 1840	FC	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F11	1150 x 1840	FC	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F12	1150 x 1840	FC	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F13	1150 x 1840	FC	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.	* Moulure de tête à remplacer	
F14.1	1150 x 1840	FC	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.		
F14.2	1150 x 1840	FC	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.		
F14.3	1150 x 1840	FC	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	P.	R.	N.	NA	P.	R.		

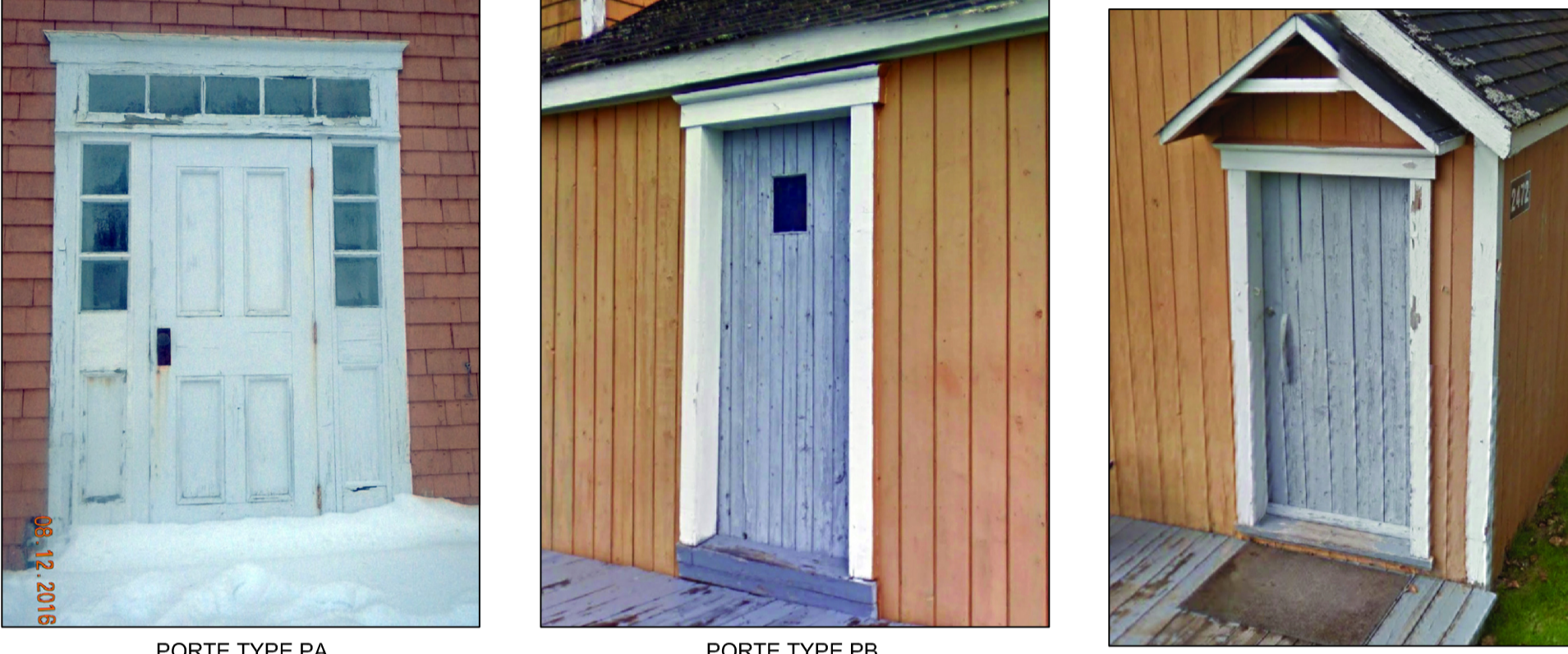
LÉGENDE TABLEAU
R. = REMPLACER
P. = PEINTURER
V. = VERNIR
A. = AJUSTER
N. = NETTOYER
NA = NON APPLICABLE

NOTES GÉNÉRALES
NOTE 1 : FABRIQUER LES CONTRE-FENÊTRES AVEC LA MÊME ESSENCE DE BOIS QUE LES FENÊTRES EXISTANTES. FABRIQUER LES CONTRE-FENÊTRES AVEC LE MÊME NOMBRE DE CARREAUX QUE LES FENÊTRES ADJACENTES. INSTALLER LE VERRE À L'AIDE DE POINTES DE VITRIER ET SCELLANT. APPRÊTER ET PEINTURER LES CONTRE-FENÊTRES. NOUVEAU SYSTÈME DE FIXATION DES CONTRE-FENÊTRES EN ACIER INOXYDABLE.



FENÊTRE TYPE FA FENÊTRE TYPE FB FENÊTRE TYPE FC FENÊTRE TYPE D

Niveau porte	Dimensions portes (mm)	Type	Nom du local	INTERVENTIONS																	Remarque
				Matériau porte	Matériau cadre	Porte	Chêne	Moultures existantes (nouveau)	Moultures nouvelles	Sigal	Vers	Mastics	Scallants	Quincaillerie	Portillon en acrylique						
P1	900 x 1900	Pa	1	Chambre des parents	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P2	900 x 1900	Pa	2	Cuisine	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P3	900 x 1900	Pa	3	Grand salon	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P4.1	760 x 1850*	PA	4	Hall	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	R.	R.	NA	NA	NA	NA	* Dimensions sans le cadre.				
P4.2	900 x 1900	Pa	4	Hall	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P4.3	900 x 1900	Pa	4	Hall	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P4.4	880 x 1850	Pa	4	Hall	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P5	900 x 1900	Pa	5	Petit salon	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P6.1	900 x 1900	Pa	6	Cuisine d'été	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P6.2	780 x 1740	Pb	6	Cuisine d'été (escalier)	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	1 rang de planches			
P7.1	880 x 1900	Pb	7	Tambour	Épinière	Épinière	P.	P.	P.	P.	R.	R.	NA	NA	NA	NA	NA	1 rang de planches et 1 verre : 1 carreau de 240 x 190			
P7.2	920 x 1930	PC	7	Tambour	Épinière	Épinière	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	2 rangs de planches			
P8	900 x 1860	Pc	8	Chambre des garçons	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P10	680 x 685	Pe	10	Corridor (escalier)	Acrylique	Pin	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Portillon en acrylique			
P11	900 x 1860	Pc	11	Chambre des filles	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P12	900 x 1860	Pc	12	Chambre de débarras	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P13	900 x 1860	Pc	13	Chambre du grand-père	Pin	Pin	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés			
P14	700 x 1920	Pd	14	Grener	Épinière	Épinière	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	2 rangs de planches			
P15	885 x 1490	PC	-	Sous-sol	Épinière	Épinière	P.	P.	P.	P.	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	2 rangs de planches			



PORTE TYPE PA PORTE TYPE PB PORTE TYPE PC

Niveau de plancher	Niveau du local	Nom du local	LOCALISATION				PLANCHERS				MURS INTÉRIEURS				PLAFONDS				
RDC	1	Chambre des parents	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Cuisine	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Grand salon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Hall	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Petit salon	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Cuisine d'été	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Tambour	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Chambre des garçons	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Garde-robe	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Corridor	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Chambre des filles	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Chambre de débarras	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Chambre du grand-père	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
		Grener	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•



PORTE TYPE Pa PORTE TYPE Pb PORTE TYPE Pc PORTE TYPE Pd PORTE TYPE Pe

Canada
Parcs Canada Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
Région du Québec Quebec Region

stmarchitectes

BCA Architectes
405, rue Saint-Jacques, Montréal, QC H3Y 1A5
(514) 737-7111 (514) 734-0207 www.bcaarchitectes.ca

TE TETRA TECH

Ordre des Architectes du Québec
#3327
DOMINIQUE ST-JEAN ARCHITECTE

3	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
2	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
1	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

révisions	description	date
-----------	-------------	------

Projet

AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE

RÉFECTION DE LA MAISON
ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin

ARCHITECTURE

TABLEAU DES PORTES & FENÊTRES & TABLEAU DES FINIS

Conçu par ANNE VALLIÈRES Designed By
Date (yyyy/mm/dd)
Dessiné par C. GALIBOIS & D. BÉDARD Drawn By
Date (yyyy/mm/dd)
Examiné par - Reviewed By
Date (yyyy/mm/dd)
Approuvé par - Approved By
Date (yyyy/mm/dd)

PLAN EN PRÉPARATION

No. du projet 1413-4 Project no.
APC PCA
No. du dessin A50@A51-PO-TAB-1413-4.DWG Drawing no.
A50

1.0- GÉNÉRAL

- NE PAS MESURER À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.
- LES ÉLEVATIONS INDIQUÉES AUX PLANS GÉODÉSIQUE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SIGNALER À L'INGÉNIEUR TOUTE INCOHÉRENCE QUI POURRAIT EXISTER ENTRE LES PLANS DE STRUCTURE, D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES DIMENSIONS, ENCOMBREMENTS OU CONDITIONS POUVANT AFFECTER LES TRAVAUX ET AVERTIR L'INGÉNIEUR DE TOUTE ANOMALIE.
- PENDANT LA CONSTRUCTION, NE PAS EXCÉDER LES CHARGES DE SERVICE DE CONCEPTION INDIQUÉES SUR LES PLANS.
- LA PRÉSENCE D'UN ASTÉRISQUE * SUR LES PLANS INDIQUE QUE LES RENSEIGNEMENTS NE SONT PAS DISPONIBLES OU INCERTAINS LORS DE LA MISE EN PLAN. CONSULTER SI NÉCESSAIRE LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.

2.0- CONCEPTION

2.1- LES CODES ET RÉFÉRENCES UTILISÉS POUR LA CONCEPTION SONT :

- CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC - CHAPITRE 1 BÂTIMENT
- CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA 2010
- COMMENTAIRES SUR LE CALCUL DES STRUCTURES (PARTIE 4)
- BÉTON : CAN / CSA-A23.1-09 ET A23.3-04
- ARMATURE : IAC - MANUEL DE NORMES RECOMMANDÉES - 2004
- CHARPENTE D'ACIER : CAN / CSA - S10-01
- CHARPENTE DE BOIS : CAN / CSA - 086-01
- MAÇONNERIE : CAN / CSA - S304.1 - 04

3.0- DESSINS D'ATELIER

- LORSQUE DEMANDÉ, SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR, POUR COMMENTAIRES, LES DESSINS D'ATELIER, LES DESCRIPTIONS DE PRODUITS ET DES ÉCHANTILLONS PRÉSCRITS.
- IL EST DÉFENDU D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DONT LES DESSINS D'ATELIER, ÉCHANTILLONS ET DESCRIPTIONS DE PRODUITS N'ONT PAS ÉTÉ RETOURNÉS AVEC LES COMMENTAIRES DE L'INGÉNIEUR.

4.0- FONDATIONS

4.1- EXCAVATION ET REMBLAYAGE :

- LA LOCALISATION ET LA PROTECTION DES RÉSEAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE EXISTANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ENGAGER SES PROPRES EXPERTS POUR DÉTERMINER LES DIFFICULTÉS ET MÉTHODES DE CONSTRUCTION ET ASSUMER LES FRAIS INHÉRENTS À LA CONSTRUCTION ET AU MAINTIEN DES PENTES D'EXCAVATION, TEL QUE REQUIS POUR ASSURER LEUR STABILITÉ.
- LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRA ÊTRE ACCEPTÉ PAR LE LABORATOIRE AVANT D'Y DÉPOSER LE BÉTON OU DE DÉBUTER LA MISE EN PLACE D'UN REMBLAI STRUCTURAL.
- LES REMBLAIS GRANULAIRES À METTRE EN PLACE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX PRESCRIPTIONS DU C.C.D.G. (CAHIER DES CHARGES ET DEVIS GÉNÉRAUX) DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, DERNIÈRE ÉDITION.
- JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR ET METTRE EN PLACE TOUTES LES MESURES DE PROTECTION REQUISES POUR ÉVITER LE GEL DU SOL EN PLACE ET DU REMBLAI SOUS-JACENT AUX FONDATIONS, DALLES SUR SOL À CONSTRUIRE ET/OU PROJÉTÉES.
- FOURNIR, INSTALLER ET MAINTENIR EN OPÉRATION DES DRAINS TEMPORAIRES ET FAIRE LE POMPAGE NÉCESSAIRE POUR GARDER LE FOND DES EXCAVATIONS À SEC.
- EFFECTUER LES TRAVAUX D'EXCAVATION ET DE REMBLAYAGE CONFORMÈMENT AUX PRESCRIPTIONS DONNÉES SUR LA COUPE TYPE. EN L'ABSENCE D'INFORMATION AUX PLANS, VOIR DEVIS.
- **SABLE DE FONDATION ET D'ENROBAGE (C6-14).**

TAMIS	% PASSANT
20 MM	100
5 MM	35 - 100
80 µM	0 - 10

5.0- BÉTON, COFFRAGE ET ARMATURE

5.1- TYPE DE BÉTON :

- FONDATIONS DE BÂTIMENTS (MURET, MUR) S.I.C. : E-0

TYPE DE BÉTON	APPLICATION USUELLE ET DEGRÉ D'EXPOSITION CONSIDÉRÉ	RESISTANCE MINIMALE À 28 JOURS (MPA)	PERMÉABILITÉ AUX IONS CHLORURE	AIR ENTRAÎNÉ	RAPPORT EAU / LIANT MAXIMAL
E-0	USAGE GÉNÉRAL EXPOSÉ	35 (30 MAX À 7J)	---	5 À 8 %	0,45
M-1	BÉTON MAIGRE NON EXPOSÉ	10	---	4 À 7 %	

5.2- ARMATURE:

- CONFORME À CAN / CSA - G30.18 - M92
- ACIER NON SOUDABLE (400R): FY = 400 MPA
- ACIER SOUDABLE (400W): FY = 400 MPA
- LA LONGUEUR DES BARRES N'INCLUT PAS LE CROCHET, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUTS LES CHEVAUCHEMENTS SONT DE CLASSE « B » SUPÉRIEURE, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.

5.3- COFFRAGES :

- LES CALCULS ET LA CONSTRUCTION DES COFFRAGES ET DE L'ÉTAYAGE SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN INGÉNIEUR DONT LES SERVICES SONT RETENUS PAR L'ENTREPRENEUR.

5.4- SURFACES APPARENTES DE BÉTON :

- SE RÉFÉRER AUX PLANS ET DEVIS D'ARCHITECTURE POUR LA LOCALISATION ET LE TYPE DE TRAITEMENT AU JET DE SABLE, LES RAINURES, CHANFREINS ET RÉSERVATIONS DANS LE BÉTON.
- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AUX PLANS (BOUCHON DE PLASTIQUE), LORSQUE LA FACE DES MURS EST APPARENTE, LES CONES DES TIRANTS DE COFFRAGE DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS VERTICALEMENT ET HORIZONTALEMENT ET REMPLIS DE « SIKATOP 122 PLUS » DE SIKA, « PATCHMATE-PLUS » DE STERNSON OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ PAR L'INGÉNIEUR.

5.6- ENROBAGE DE BÉTON (TYPE SAUF INDICATIONS CONTRAIRES AUX PLANS), VOIR DEVIS.

5.7- CHANFREIN

- RÉALISER DES CHANFREINS DE 25 MM SUR LES ARÊTES VIVES APPARENTES.

5.8- PROCÉDURES D'INSTALLATION DES ANCRAGES DANS LE BÉTON EXISTANT.

- LES PRÉSENTES NOTES S'APPLIQUENT À TOUTS LES TYPES D'ANCRAGE SPÉCIFIÉS AUX PLANS ET DEVIS (FICHES D'ANCRAGE EN ACIER D'ARMATURE, TIGE FILETÉE, ANCRAGE MÉCANIQUE ET CHIMIQUE, ETC.) AFIN DE FACILITER L'INSTALLATION DES ANCRAGES, L'ENTREPRENEUR EST ENCOURAGÉ À UTILISER UN OUTIL DE DÉTECTION D'ARMATURE.
- AU MOYEN D'UNE MÈCHE NE POUVANT ENDOMMAGER LES BARRES D'ARMATURE, EFFECTUER DES PRÉ-PERCÉMENTS DE 6 MM DE DIAMÈTRE AUX ENDROITS MONTRÉS SUR LE PLAN.
- LORSQU'UN PRÉ-PERCÉMENT NE RENCONTRE PAS D'ARMATURE, EFFECTUER LE PERÇEMENT DU DIAMÈTRE REQUIS POUR L'ANCRAGE VIS-A-VIS LE PRÉ-PERCÉMENT.
- SI LE PERÇEMENT RENCONTRE DE L'ARMATURE, BOUCHER LE TROU AVEC LE COULIS.
- RÉPÉTER LES ÉTAPES CI-DESSUS JUSQU'À CE QUE TOUTS LES TROUS PUISSENT ÊTRE UTILISÉS.
- FABRIQUER LES PLAQUES ET FAIRE LES TROUS REQUIS DANS LES ÉLÉMENTS D'ACIER CONFORMÈMENT À LA LOCALISATION DÉFINITIVE DES ANCRAGES.
- INSTALLER LES ANCRAGES CONFORMÈMENT AUX DÉTAILS TYPES SUR LES PLANS ET AUX RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

6.0- ACIER DE CHARPENTE

6.1- NORMES UTILISÉES :

- PROFILÉS LAMINÉS (FY = 350MPA) : CAN / CSA - G40.21 - 04
- H.S.S. (FY = 345 MPA) : ASTM A-500
- PLAQUES (FY = 300 MPA) : CAN / CSA - G40.21 - 04
- BOULONS D'ANCRAGE (FU = 414 MPA) S.I.C. : ASTM A - 307
- SOUDURES (E49XX) : CAN / CSA W69 - 03
- GALVANISATION À CHAUD (800 G/M²) : CAN / CSA - G164 - 03
- PEINTURE D'APPRÊT DE COULEUR GRIS: CISC / CPMA 1-73A-1975
- L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE POUR COMMENTAIRES DES DESSINS D'ATELIER DE LA CHARPENTE D'ACIER, SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.

6.2- ÉLÉMENTS EXPOSÉS AUX INTEMPÉRIES :

- TOUTS LES ÉLÉMENTS D'ACIER (LINTEAUX, PLAQUES, POUTRES, COLONNES, BOULONS, ETC.) EXPOSÉES AUX INTEMPÉRIES DEVRONT ÊTRE GALVANISÉES À CHAUD, S.I.C.

7.0- OUVERTURES, MANCHONS, PIÈCES NOYÉES, ETC.

- LES OUVERTURES À RÉALISER DANS LES DALLES DE PLANCHER, DE LA TOITURE ET LES MURS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT TOUTES MONTRÉES SUR LES PLANS DE STRUCTURE. LES DÉTAILS TYPES DE RENFORT AUTOUR DES OUVERTURES MONTRÉS SUR CES PLANS S'APPLIQUENT ÉGALEMENT À TOUTES LES OUVERTURES MONTRÉES SUR LES PLANS DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET D'ARCHITECTURE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION TOUTE OUVERTURE NON-MONTRÉE AUX PLANS DE STRUCTURE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA INSTALLER TOUTS LES ÉQUIPEMENTS À NOYER DANS LE BÉTON SPÉCIFIÉS SUR LES PLANS DES AUTRES DISCIPLINES (DRAINS, CONDUITS, FOSSES, MANCHONS, TRAPPES D'ACCÈS, ETC.) ET REQUIS POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX.

8.0- TRAVAUX DE DÉMOLITION

- PRÉPARER UN DOSSIER SUR L'ÉTAT DES LIEUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- FOURNIR ET METTRE EN PLACE LES CHUTES À DÉCHETS, LES ÉCRANS, LES BARRICADES ET LES ÉCHAFAUDAGES DE SÉCURITÉ POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES REPRESENTANTS DU PROPRIÉTAIRE SUR LE CHANTIER.
- FOURNIR ET METTRE EN PLACE TOUTES LES PROTECTIONS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LES ÉQUIPEMENTS, BÂTIMENTS ET / OU SERVICES.
- ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DES DOMMAGES QUE LES TRAVAUX DE DÉMOLITION POURRONT OCCASIONNER DUS AUX INTEMPÉRIES, NÉGLIGENCE, MANQUE DE COORDINATION OU DE PRÉCAUTION AUTANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT.
- EXÉCUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION STRUCTURALE CONFORMÈMENT À LA NORME CSA-S350, DERNIÈRE ÉDITION.
- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, DÉBARRASSER LE CHANTIER DE TOUTS LES PRODUITS DE DÉMOLITION ET EN DISPOSER SELON LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.
- N'ENTREPRENDRE AUCUN TRAVAIL DE DÉMOLITION OU DE DÉMANTÈLEMENT D'ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT D'AVOIR SOUMIS À L'INGÉNIEUR POUR COMMENTAIRES LES MÉTHODES ET PROCÉDURES ENVISAGÉES.

9.0- BOIS

- SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES PIÈCES DE BOIS VISIBLE DOIVENT ÊTRE CONSTITUÉES DE BOIS D'ŒUVRE DONT LES PIÈCES SONT DU BOIS BRUT, NON PLANÉ ET DONT L'ESSENCE DE BOIS EST DE L'ÉPINETTE

9.1- ASSEMBLAGE :

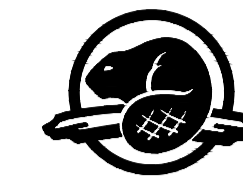
- LES FABRICANTS ONT LA RESPONSABILITÉ DU DIMENSIONNEMENT ET DE LA FOURNITURE DE TOUTS LES ASSEMBLAGES DES PIÈCES DE BOIS.
- TOUTS LES ASSEMBLAGES APPARENTS DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES À CEUX DÉJÀ EXISTANTS, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUTS LES ASSEMBLAGES EXPOSÉS AUX INTEMPÉRIES DOIVENT ÊTRE EN ACIER GALVANISÉ.

9.2- BOIS APPARENT :

- LORSQUE LE BOIS EST APPARENT, TOUTES LES FACES DOIVENT ÊTRE EXEMPTÉES DE TRACES DE COLLE, DE PEINTURE OU DE TOUT AUTRE PRODUIT POUVANT TACHER LA SURFACE DU BOIS.

9.3- OSSATURE DES MURS

- 2 X 6 BRUTE À 406 C/C S.I.C. AUX PLANS.
- ESSENCE DE BOIS : ÉPINETTE BRUTE
- ENTREMISES HORIZONTALES 2 X 6 À 1220 C/C TYPE.
- FIXATION DES MURS : VOIR DÉTAILS TYPES.



03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017
révisions	description	date
revisions		

A	A. no. du détail	A
C	B. sur dessin no. location drawing no.	B C
	C. drawing no. dessin no.	

Projet Project

AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE

RÉFECTION DE LA MAISON ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin Drawing

STRUCTURE

NOTES AUX PLANS

Conçu par	V. CANTIN	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	D. BOUCHER	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	F. GAMACHE	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	M. BOUCHARD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

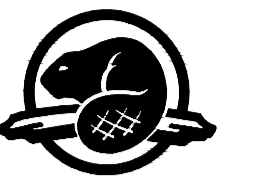
No. du projet Project no.

1413-4

APC PCA

No. du dessin Drawing no.

S01-GL-PLN-1413-4.DWG S01



NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

- 01 SOL À EXCAVER LE LONG DE LA FAÇADE EST POUR L'INSTALLATION DE LA TRANCHÉE DRAINANTE ET DE LA MEMBRANE DRAINANTE.
- 02 SOL À EXCAVER POUR LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS.

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

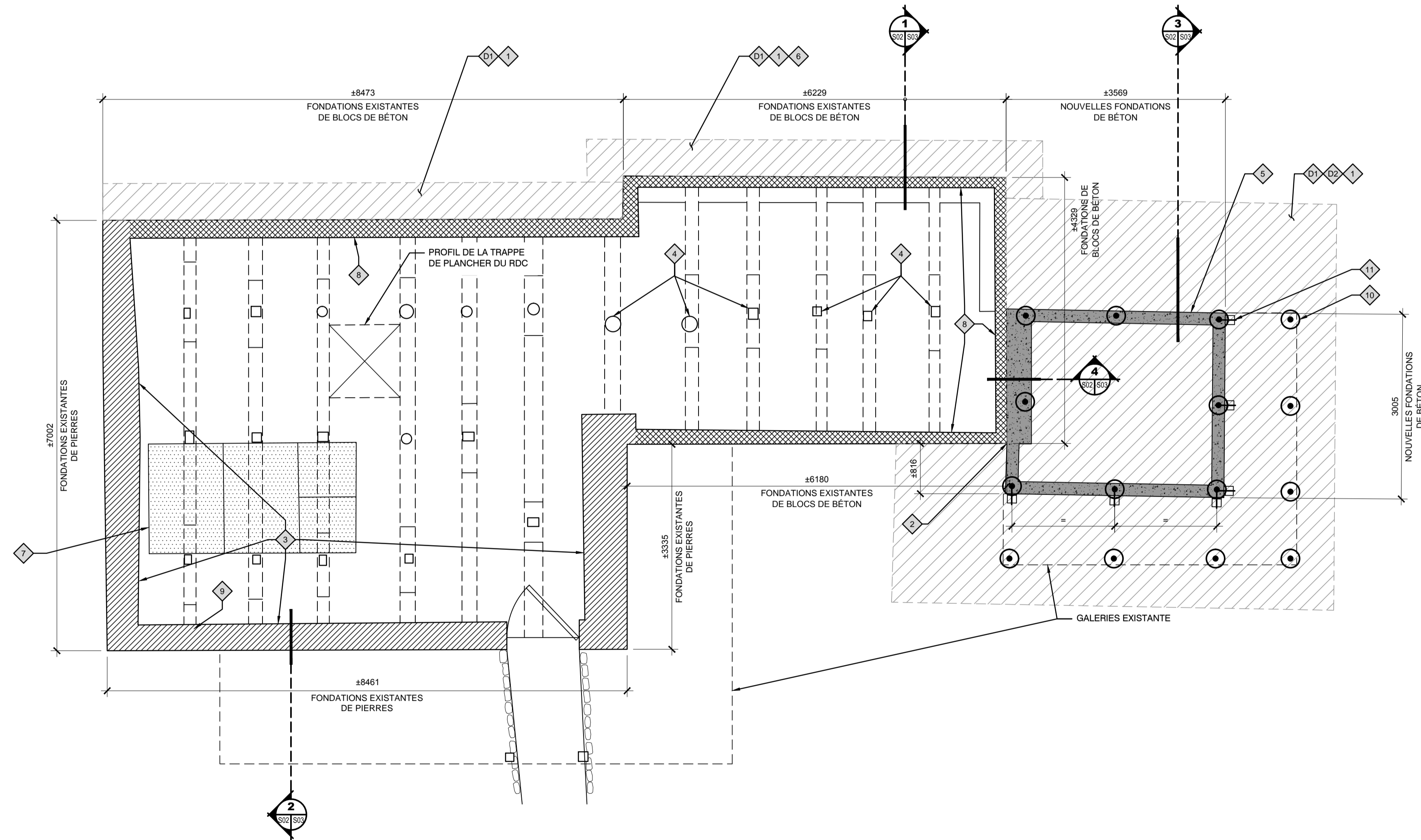
- 1 INSTALLATION D'UNE TRANCHÉE DRAINANTE LE LONG DU BÂTIMENT (VOIR CIVIL). REPROFILER LE SOL LE LONG DE LA FAÇADE EST DE FAÇON À CE QUE LE NIVEAU DU SOL FINI ARRIVE À 150mm SOUS LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DE BOIS (VOIR ARCHITECTURE).
- 2 INSTALLER UN JOINT DE DÉMOLITION ENTRE LES NOUVEAUX MURETS ET LA FONDATION EXISTANTE.
- 3 DÉGAGER LES MURS DE PIERRES JUSQU'AU ROC (±600mm) ET REJOINTOYER SUR TOUTE LA HAUTEUR EXPOSÉE (PAR L'INTÉRIEUR SEULEMENT), VOIR COUPE 2/S03 ET DOCUMENTS D'ARCHITECTURE POUR LES DIMENSIONS.
- 4 AJOUT D'ÉTRIERS À LA BASES DES COLONNES, VOIR DÉTAIL TYPIQUE SUR S03.
- 5 NOUVEAUX MURETS DE BÉTON (4 FACES) ET AJOUT DE 8 PIEUX VISSÉS EN SOUS-OEUVRE DE L'ANNEXE EXISTANTE, VOIR COUPE 3/S03 ET NOTE GÉNÉRALES.
- 6 SOL À EXCAVER ET RESTAURATION DE L'APPUI DE LA SEMELLE EXISTANTE, VOIR COUPE 1/S03.
- 7 DÉMANTELLER SI NÉCESSAIRE LA BOÎTE SERVANT DE RETENUE DE SOL POUR LE REJOINTOYEMENT DU MUR DE MAÇONNERIE. ÉTAYER LES MURS LORS DU DÉMANTELLEMENT ET POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. RECONSTRUIRE PAR LA SUITE TEL QUE L'EXISTANT.
- 8 REMPLACER LES BLOCS DE MAÇONNERIE ENDOMMAGÉS EN TIROIR (PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15 BLOCS, QUANTITÉ ET LOCALISATION EXACTE À VALIDER EN CHANTIER).
- 9 RÉPARER L'APPUI DE TOUTES LES POUTRES DE BOIS EXISTANTES SELON LA COUPE 2/S04 (24 ENDROITS). LA LOCALISATION DES RÉPARATIONS DOIT ÊTRE VALIDER SUR PLACE.
- 10 INSTALLER 7 PIEUX VISSÉS SOUS LES COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE. COUPER LA BASE DES COLONNES POUR L'INSTALLATION DES ÉTRIERS À INSTALLER À L'EXTREMITÉ DE CHAQUE PIEU VISSÉ. POSITIONNER LES ÉTRIERS DE FAÇON À CE QU'ILS SOIENT NON-VISIBLES. Pf = ±25kN
- 11 ANCRER CHIMIQUEMENT LES 6 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE AUX NOUVEAUX MURS DE BÉTON AVEC 2 ANCRAGES 13Ø @ 300c/c ENFONCEMENT 150mm PAR COLONNE.

NOTES SPÉCIFIQUES - PIEUX VISSÉS

- TOUT L'ACIER DEVRA ÊTRE GALVANISÉ À CHAUD.
- CHAQUE PIEUX DEVRA AVOIR UNE CAPACITÉ DE 50kN EN SERVICE ET ÊTRE ENFONCÉ D'AU MOINS 2000mm SOUS LE NIVEAU DU SOL FINI (OU AU ROC).
- CHAQUE PIEUX DEVRA ÊTRE ENTOURÉ D'UNE GAINE DE PROTECTION ANTI-SOULÈVEMENT.
- PLAQUE SOUDÉE AU SOMMET DES PIEUX VISSÉS: 200x200x13 AVEC 4 -10M X 300 LONG AVEC CROCHETS 180°.
- LA MÉTHODE D'INSTALLATION DEVRA ÊTRE DÉTERMINÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SOUMISE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR ANALYSE AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR PEUT PRÉVOIR DISPOSER LES PIEUX AVEC UN ANGLE MAXIMAL DE 15°. LE FABRIQUANT DEVRA PRÉVOIR COORDONNER LA RÉSISTANCE DES PIEUX EN CONSÉQUENCE.

NOTES GÉNÉRALES

- TOUTES LES COTES, DIMENSIONS ET NIVEAUX CONCERNANT LES ÉLÉMENTS EXISTANTS INDIQUÉS SUR CES PLANS SONT APPROXIMATIFS ET DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS. L'ENTREPRENEUR, AVANT DE DÉBUTER TOUT TRAVAIL, DEVRA S'ASSURER QUE TOUTES CES INFORMATIONS SONT EXACTES ET SIGNALER TOUTES CONTRADICTIONS À L'INGÉNIEUR.
- TOUTES LES NOUVELLES PIÈCES DE BOIS EXPOSÉES AUX INTEMPÉRIES ET NON-APPARENTES DEVRONT ÊTRE TRAITÉES ET DEVRONT ÊTRE EN SPF #1/2 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- TOUTES LES NOUVELLES PIÈCES DE BOIS SAUF INDICATION CONTRAIRE DEVRONT ÊTRE EN ÉPINETTE MASSIF (NON PLANÉ).
- TOUTES LES NOUVELLES PIÈCES D'ACIER, ÉTRIERS, BOULONS, CLOUS, ANCRAGES, TIRE-FONDS, ETC. EXPOSÉES AUX INTEMPÉRIES, DEVRONT ÊTRE EN ACIER GALVANISÉ.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR LE SOUTÈNEMENT TEMPORAIRE DE L'ANNEXE EXISTANTE ET LE MUR DE LA MAISON MITOYEN AVEC L'ANNEXE, AINSI QUE LA GALERIE POUR L'INSTALLATION DES MURETS DE BÉTON (VOIR NOTE SPÉCIFIQUE 5) ET SOUMETTRE POUR ANALYSE UN PLAN D'ÉTAIEMENT SIGNÉ-SCÉLLÉ PAR UN INGÉNIEUR AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR LA GÉOMÉTRIE DES NOUVEAUX MURETS DE BÉTON DE FAÇON À CE QUE L'ANNEXE UNE FOIS DÉPOSÉE SUR SES FONDATIONS SOIT D'ÉQUERRE ET DE NIVEAU.



PLAN D'INTERVENTIONS
 1 : 50

révisions	description	date
03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

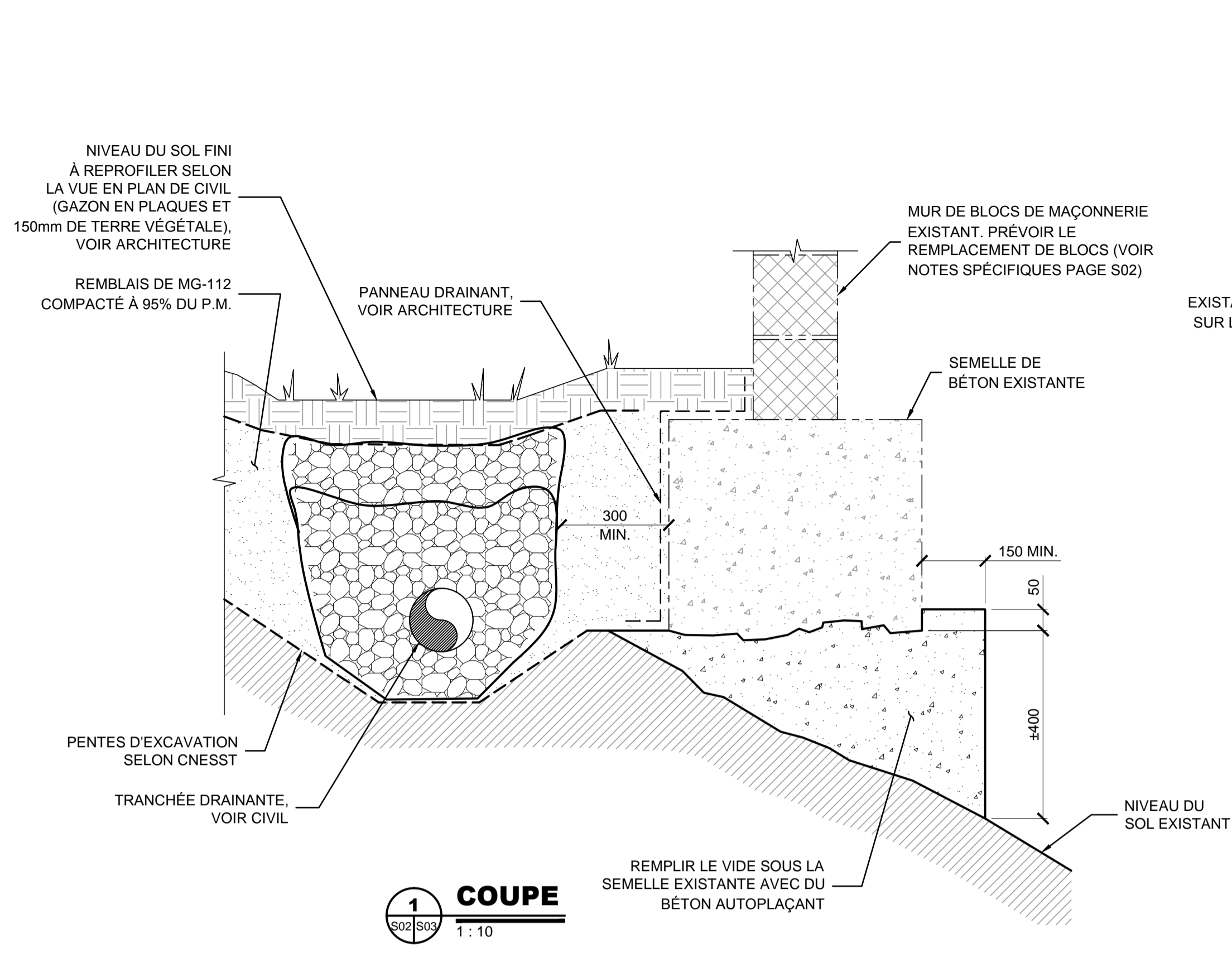
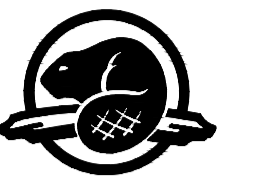
A	A no. du détail	A
B	sur dessin no.	B
C	location drawing no.	C
	C drawing no.	
	dessin no.	

Projet
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
 RÉFECTION DE LA MAISON
 ENSEMBLE BLANCHETTE

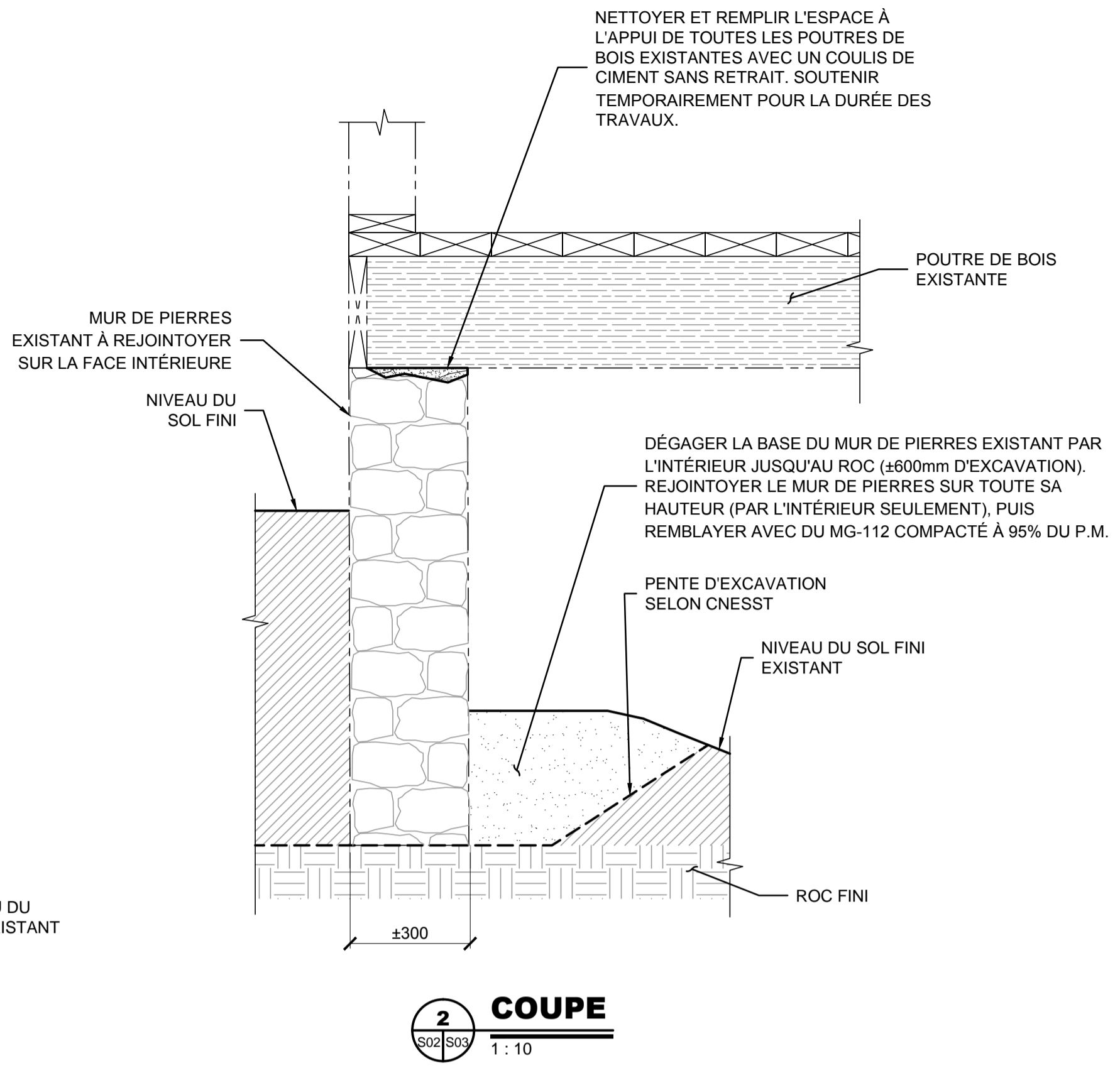
Dessin
STRUCTURE
 PLAN D'INTERVENTION

Conçu par	V. CANTIN	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	D. BOUCHER	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	F. GAMACHE	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	M. BOUCHARD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

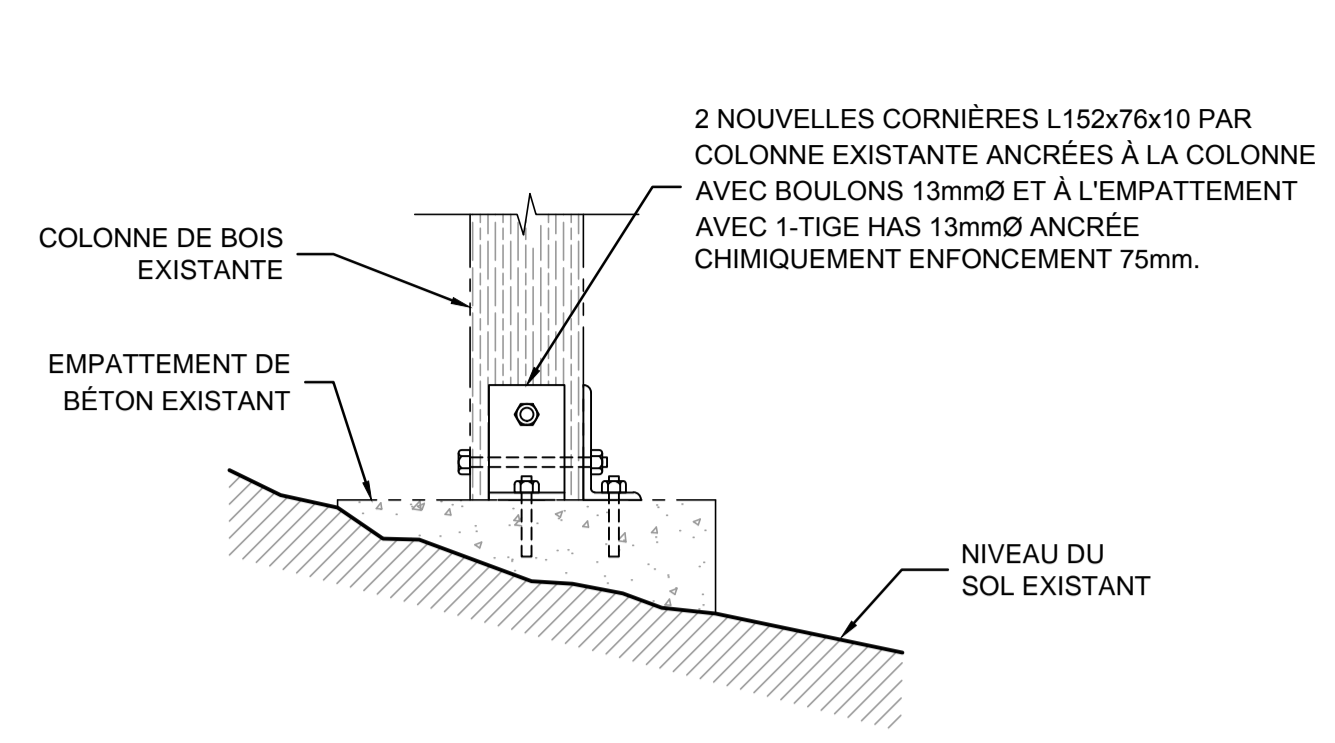
No. du projet	1413-4	Project no.
APC		PCA
No. du dessin	S02-GL-PLN-1413-4.DWG	Drawing no.
		S02



1 COUPE
 1:10

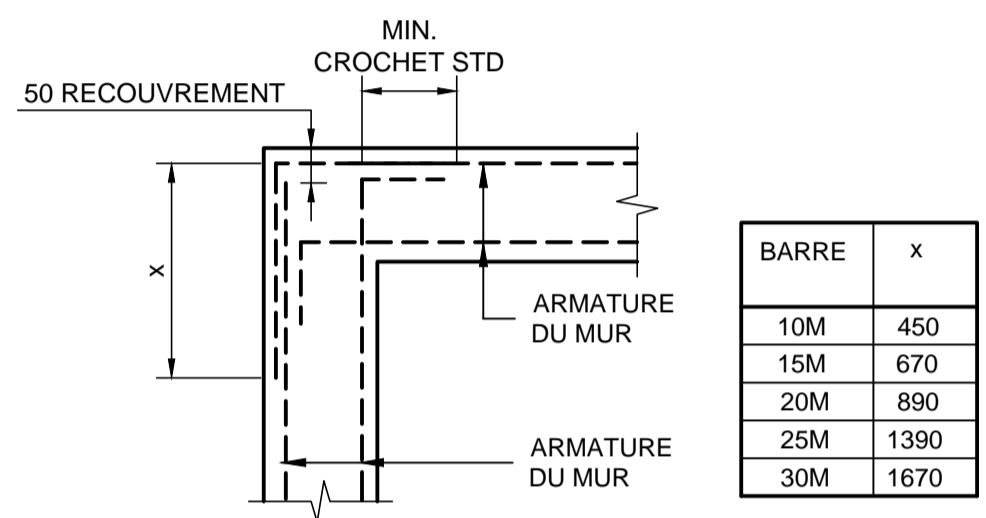


2 COUPE
 1:10



ÉTRIER À LA BASE DES COLONNES

1:10

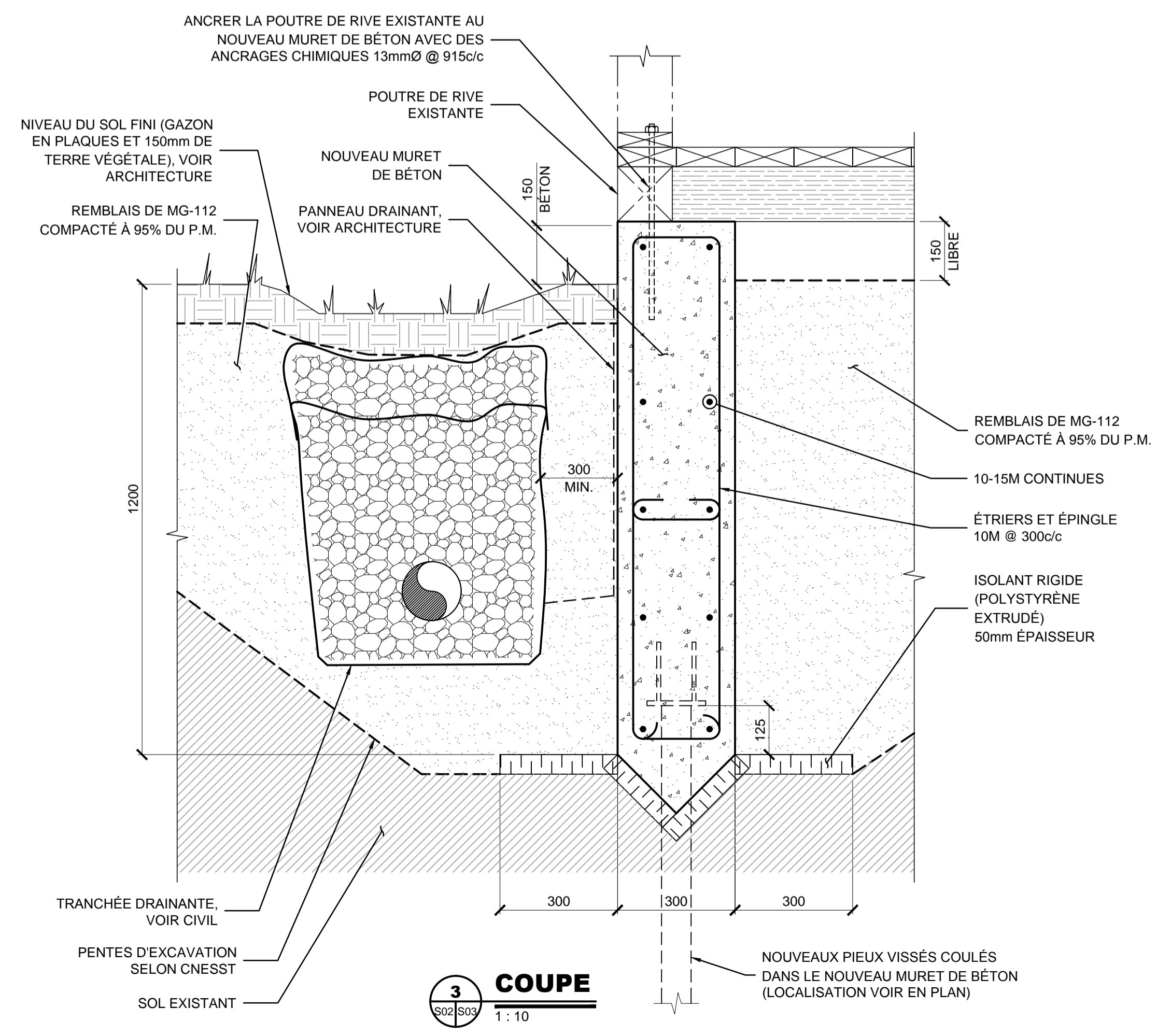


BARRE	x
10M	450
15M	670
20M	890
25M	1390
30M	1670

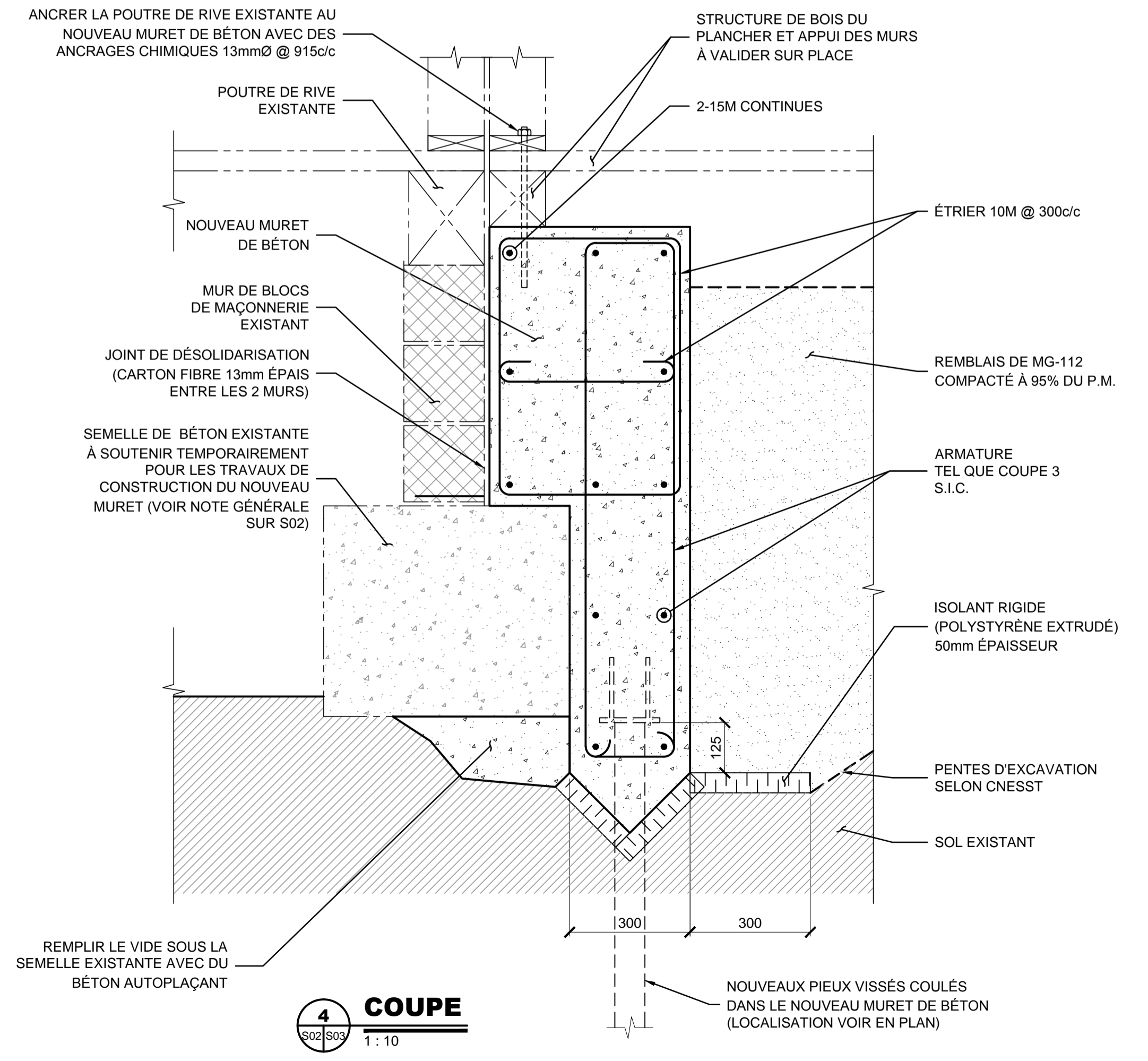
x = LONGUEUR DE CHEVAUCHEMENT CLASSE B SUPERIEURE. /
 c = LONGUEUR DE SCELLEMENT AVEC CROCHET /
 f_c = 30 MPa

DÉTAIL D'ARMATURE DE MUR DE COIN

1:20



3 COUPE
 1:10



4 COUPE
 1:10

révisions	description	date
03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A	A
C	B/C

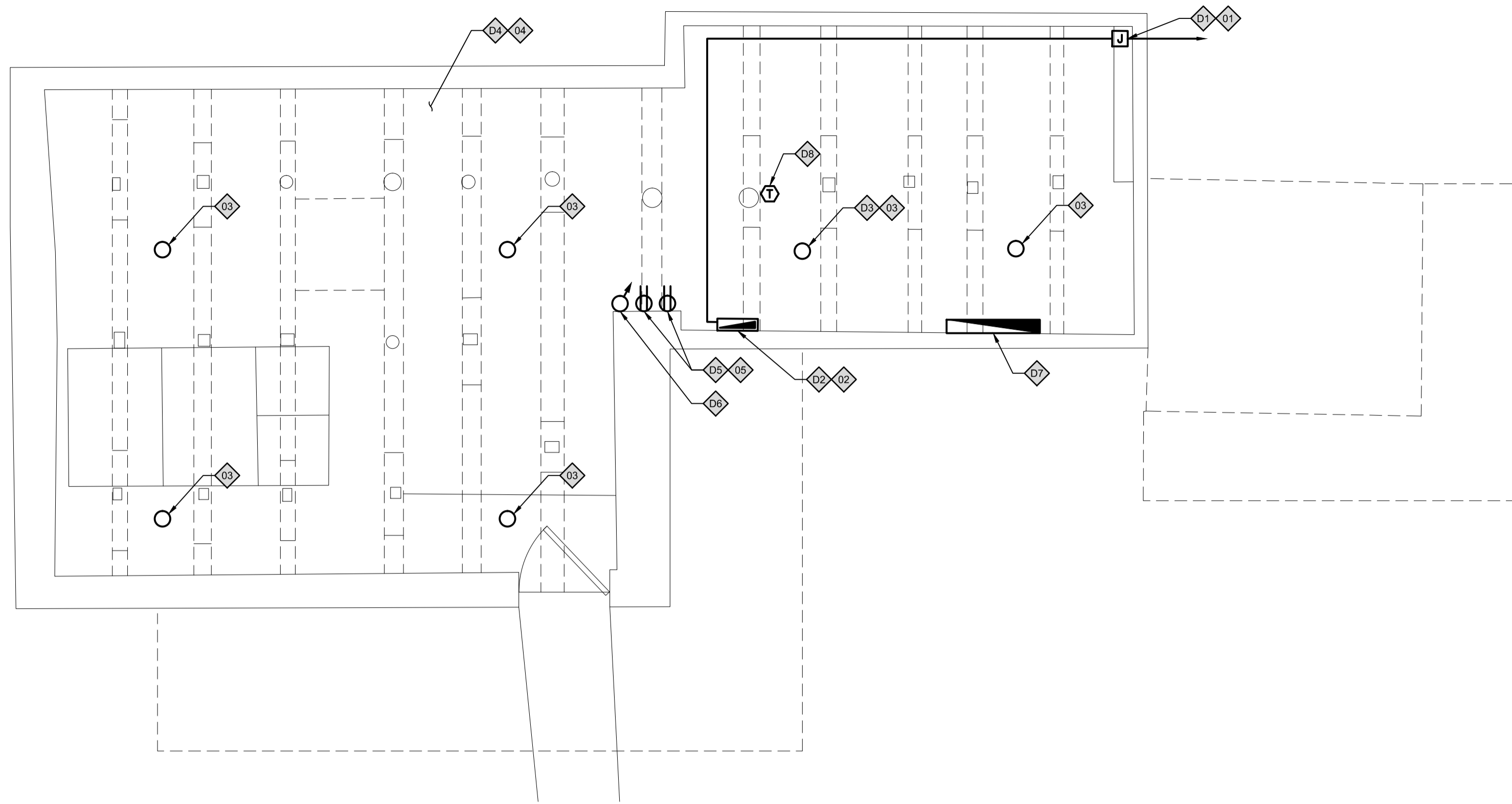
Projet: AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE

Projet: RÉFECTION DE LA MAISON
 ENSEMBLE BLANCHETTE

Dessin: STRUCTURE
 Coupes et détails

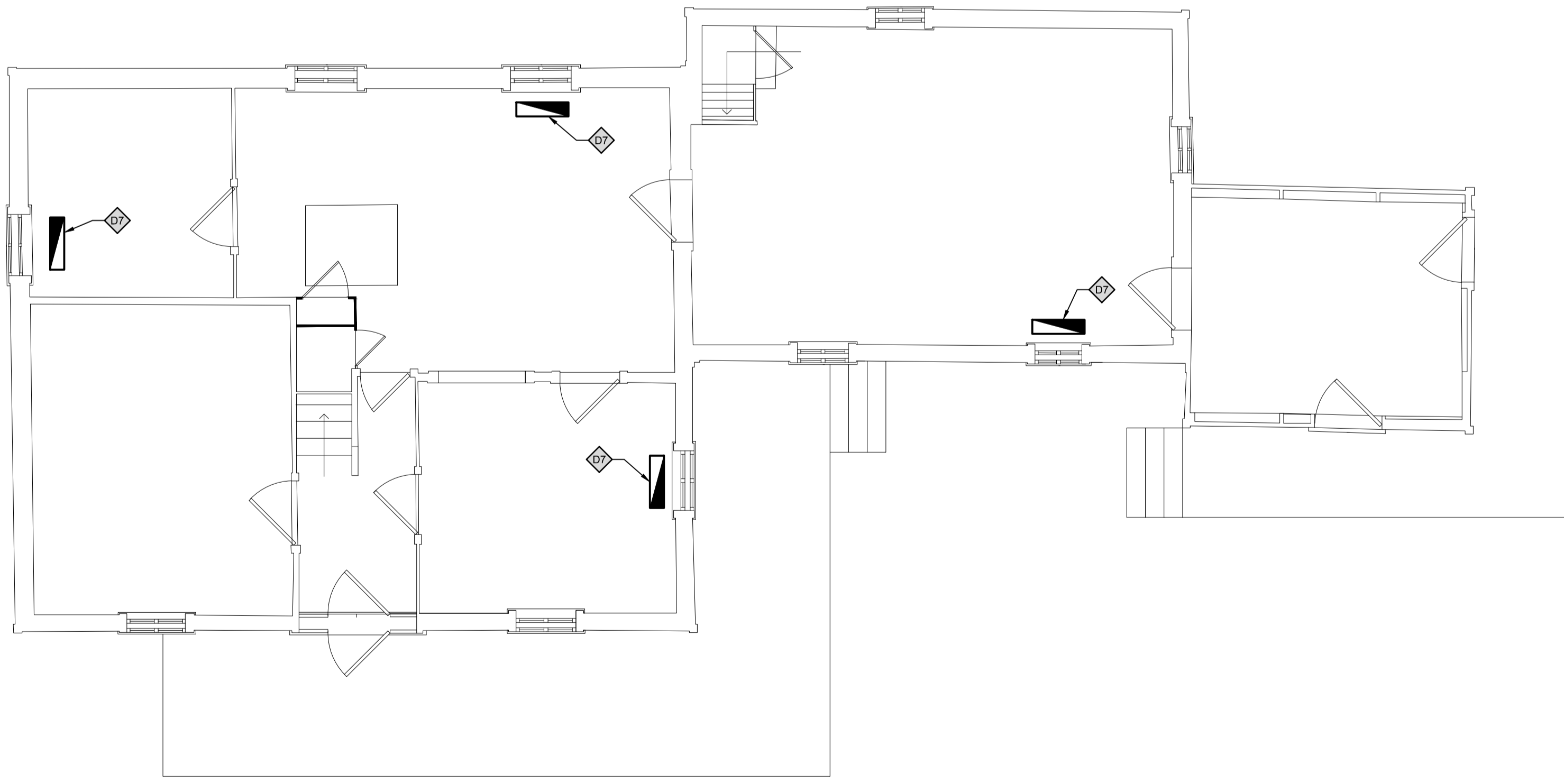
Conçu par	V. CANTIN	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	D. BOUCHER	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	F. GAMACHE	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	M. BOUCHARD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

No. du projet	1413-4	Project no.
APC		PCA
No. du dessin	S03-DT-COU-1413-4.DWG	Drawing no.
		S03



PLAN D'INTERVENTION – SOUS-SOL

0 2500mm
1: 50



PLAN D'INTERVENTION – REZ-DE-CHAUSÉE

0 2500mm
1: 50

NOTES SPÉCIFIQUES - DÉMOLITION

- D1 - BOÎTE DE JONCTION EXISTANTE D'ARRIVÉE DU CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN LIÉ AU PANNEAU DE DISTRIBUTION EXISTANT DU BÂTIMENT. EFFECTUER LE DÉMANTÈLEMENT DE LA BOÎTE DE JONCTION EN VUE DU REMPLACEMENT DU CÂBLE ÉLECTRIQUE (VOIR CONSTRUCTION ET PLAN DU SITE).
- D2 - PANNEAU DE DISTRIBUTION EXISTANT (120-240V/1Ø 200A, 42 CIRCUITS, MONTAGE EN SURFACE, DISJONCTEURS À CAPACITÉ DE RUPTURE DE 10 KA). EFFECTUER LE DÉBRANCHEMENT DES DÉRIVATIONS EXISTANTES DU PANNEAU AINSI QUE LE DÉMANTÈLEMENT DE CE DERNIER EN VUE DE SON REMPLACEMENT (VOIR CONSTRUCTION).
- D3 - EFFECTUER LE DÉBRANCHEMENT AINSI QUE LE DÉMANTÈLEMENT DE L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT (DE TYPE "PORCELAINÉ") EN VUE DE SON REMPLACEMENT (VOIR CONSTRUCTION). EFFECTUER ÉGALEMENT LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT (VOIR NOTES D4 ET O4).
- D4 - EFFECTUER LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ENSEMBLE DU CÂBLAGE ÉLECTRIQUE EXISTANT AU NIVEAU DU SOUS-SOL EN VUE DE SON REMPLACEMENT (VOIR CONSTRUCTION).
- D5 - PRISE ÉLECTRIQUE DOUBLE EXISTANTE (120V/1Ø 15A) C/A BOÎTE DE SORTIE MÉTALLIQUE. EFFECTUER LE DÉMANTÈLEMENT DE LA PRISE ET LA BOÎTE DE SORTIE EN VUE DE LEUR REMPLACEMENT (VOIR CONSTRUCTION).
- D6 - GRADATEUR EXISTANT RELIÉ À L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DU SOUS-SOL. EFFECTUER LE DÉBRANCHEMENT ET LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉQUIPEMENT EN VUE DE SON REMPLACEMENT (VOIR CONSTRUCTION). EFFECTUER ÉGALEMENT LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT (VOIR NOTES D4 ET O4).
- D7 - APPAREIL DE CHAUFFAGE EXISTANT (PLINTE AU SOUS-SOL ET APPAREILS ENCASTRÉS AU PLANCHER AU REZ-DE-CHAUSÉE). EFFECTUER LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT (VOIR NOTES D4 ET O4).
- D8 - THERMOSTAT ÉLECTRIQUE DE TENSION SECTEUR EXISTANT. EFFECTUER LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT (VOIR NOTES D4 ET O4).

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION

- O1 - EFFECTUER LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE BOÎTE DE JONCTION ÉTANCHE EN PVC AFIN D'Y INTÉGRER LES CÂBLES ÉLECTRIQUES EXISTANTS. EFFECTUER LA REPRISE DES JONCTIONS DE L'ARTÈRE EXISTANTE (ÉPISURE) SELON LES NORMES EN VIGUEUR.
- O2 - EFFECTUER LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU PANNEAU DE DISTRIBUTION (120-240V/1Ø 225A, 42 CIRCUITS, DISJONCTEURS À CAPACITÉ DE RUPTURE DE 10 KA). EFFECTUER LE REBRANCHEMENT DES DÉRIVATIONS EXISTANTS VIA LES DISJONCTEURS DU NOUVEAU PANNEAU. EFFECTUER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX DISJONCTEURS DE CAPACITÉ IDENTIQUE À L'EXISTANT (À COORDONNER AU CHANTIER).
- O3 - EFFECTUER LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE AINSI QUE 5 APPAREILS SUPPLÉMENTAIRES EN REMPLACEMENT DE CELUI DÉMANTÉLÉ ET À RACCORDER VIA LE NOUVEAU CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT (VOIR NOTE O4). EMBLEMMENT EXACT DES NOUVEAUX APPAREILS À COORDONNER AU CHANTIER.

LES NOUVEAUX APPAREILS SERONT DE MARQUE HUBBELL #VBGL-1 (OU ÉQUIVALENT COOPER, LITHONIA, PHILLIPS). APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM COULÉ ÉTANCHE (IP66), 757 LUMENS, 4000°K, SOURCE À DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES, GARDE DE PROTECTION, ALIMENTATION 120V/1Ø.
- O4 - EFFECTUER L'INSTALLATION DE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE DE TYPE "TECK90" EN REMPLACEMENT DU CÂBLAGE DÉMANTÉLÉ. EFFECTUER L'INSTALLATION DE CONDUCTEURS SELON LE CALIBRE DE CEUX DÉMANTÉLÉS. EFFECTUER LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BOÎTES DE JONCTIONS ÉTANCHES EN PVC NÉCESSAIRES AUX JONCTIONS DU CÂBLAGE CONSERVÉ AU NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSÉE ET DE L'ÉTAGE.
- O5 - EFFECTUER L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PRISE ÉLECTRIQUE DOUBLE (120V/1Ø 15A DDFI) C/A BOÎTE DE SORTIE EN PVC AVEC COUVERCLE ÉTANCHE (WPI).
- O6 - EFFECTUER LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN INTERRUPTEUR EN REMPLACEMENT DU GRADATEUR EXISTANT DÉMANTÉLÉ ET À RACCORDER VIA LE NOUVEAU CÂBLAGE ÉLECTRIQUE S'Y RATTACHANT (VOIR NOTE O4). LE NOUVEL INTERRUPTEUR SERA À 120V, 2 POSITIONS, DE GRADE INDUSTRIEL, BÔTIER ET COMMANDE À L'ÉPREUVE DES INTÉMPÉRIES.

Parcs Canada Parcs Canada
 Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
 Région du Québec Quebec Region

JBCA architects
 405 St-Jérôme, suite 100, Montréal, Qc H3Y 1A5
 514.274.7777 / 514.274.2877 www.jbcarchitects.ca

TETRA TECH

révisions / revisions	description	date
03	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRES	21-07-2017
02	99% - POUR COMMENTAIRES	07-07-2017
01	50% - POUR COMMENTAIRES	26-05-2017

A
C

A no. du détail
 B sur dessin no.
 C drawing no.

A
B C

Projet Project

**AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE**

**RÉFECTION DE LA MAISON
 ENSEMBLE BLANCHETTE**

Dessin Drawing

ÉLECTRICITÉ

**MAISON BLANCHETTE
 PLAN D'INTERVENTION**

Conçu par	M. ROUSSEL	Designed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Dessiné par	M. ROUSSEL	Drawn By
Date		(yyyy/mm/dd)
Examiné par	S. BUJOLD	Reviewed By
Date		(yyyy/mm/dd)
Approuvé par	S. BUJOLD	Approved By
Date		(yyyy/mm/dd)

No. du projet	1413-4	Project no.
APC		PCA
No. du dessin	E02-GL-PLN-1413-4	Drawing no.
		E02